



HAL
open science

“ Nous autres ” : le français, l’arabe et la construction de l’identité juive sous le Protectorat français en Tunisie et après l’Indépendance

Axelle Houbani

► To cite this version:

Axelle Houbani. “ Nous autres ” : le français, l’arabe et la construction de l’identité juive sous le Protectorat français en Tunisie et après l’Indépendance. *Linguistique*. 2022. dumas-03770291

HAL Id: dumas-03770291

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03770291>

Submitted on 6 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Mémoire de Master 2 Sociolinguistique et approches sociales du langage

Sociolinguistique : pratiques langagières, plurilinguisme, contacts de langues

Présenté par Axelle Houbani

« Nous autres » : le français, l'arabe et la construction de l'identité juive sous le Protectorat français en Tunisie et après l'Indépendance.

Sous la direction de Madame Valérie Spaëth et Monsieur James Costa

Année universitaire 2021-2022



Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier Madame Cécile Van den Avenne pour m'avoir ouvert les portes de ce sujet en première année de Master et m'avoir encadrée au début de cette seconde année, malgré la distance.

Je souhaite ensuite remercier mes directrice et directeur Madame Valérie Spaëth et Monsieur James Costa. Ce sont vos précieux conseils, vos échéances régulières et retours qui m'ont permis d'avancer sereinement dans la recherche puis la rédaction de ce mémoire. Rejoindre le groupe de travail créé pour les masterants de Monsieur Costa, avant même d'être officiellement de vos élèves dirigé·e·s, a été un moment crucial dans la progression de ce mémoire de recherche et marquant dans ma vie universitaire.

Je remercie donc également mes ami·e·s et collègues Maysa Ouarda, Raffaello Pisu, Seïd Smatti et Shu Takeda pour avoir pris la peine de suivre l'avancée, parfois confuse, de ce travail, d'y avoir participé avec une convivialité qui n'a d'égale que votre sérieux, et à l'image de la pédagogie de notre directeur commun.

Je souhaite remercier ma famille, à qui ce mémoire est dédié, de m'avoir soutenue dans mes choix, fait découvrir et accompagnée à des conférences, et d'avoir attrapé la main que j'ai tendue vers leur (notre) histoire. Merci infiniment à Tim, grâce à qui depuis bientôt trois ans je parviens à sublimer mes efforts afin de surmonter des situations qui, toute mesure gardée bien entendu, me paraissent insurmontables ; je porte autant de reconnaissance à Irène avec qui j'ai partagé mes difficultés quant à l'écriture universitaire, pour son soutien afin d'obtenir des kreplach et du msouki végétaux, et avant toute chose pour ta relecture de dernière minute.

Enfin, j'aimerais transmettre toute mon admiration et ma gratitude à trois de mes professeures, trois femmes, enseignant le français, le latin et la littérature, dont la rigueur, l'érudition et l'humanité m'ont ouvert à la langue française, à sa grammaire, et à ses origines ; elles m'ont irrémédiablement amené à poursuivre des études supérieures en lettres puis de linguistique, et plus que tout à m'y épanouir. Merci donc à Mesdames Lamy-Maclouf, Weil-Engerer et Mimouni.

Résumés

Français

Une langue considérée comme moins prestigieuse peut-elle être transmise dans des familles immigrées dont la première génération a vécu en milieu plurilingue et les générations suivantes en milieu officiellement monolingue ? C'est à partir d'observations intimes sur la transmission de l'arabe dans une famille juive tunisienne vivant en France que nous avons cherché à comprendre, au moyen d'entretiens interactionnels et d'interviews, quelles étaient les langues parlées par la communauté juive tunisienne sous le Protectorat, et parmi elles quel était le poids du français sur l'arabe dialectal. Ces observations sociolinguistiques nous amènent à nous pencher sur la question des valeurs des langues, des politiques linguistiques nationales et familiales, l'appartenance à une communauté langagière, et delà sur les questions de l'identité indexées par les langues parlées et reflétées dans les choix discursifs des locuteurs.

Mots-clefs : sociolinguistique ; linguistique ; contact de langue ; valeurs des langues, politiques linguistiques familiales, plurilinguisme ; bilinguisme ; français ; arabe ; judéo-arabe ; études coloniales ; Tunisie ; judaïsme ; transmission ; archives

Anglais

How can immigrant families pass on an unprestigious language in an officially monolingual environment when their first generations lived in a multilingual one? Based on intimate observations of the transmission of Arabic in a Tunisian Jewish family living in France, we sought to understand with interactional interviews which languages were spoken by the Tunisian Jewish community at the end of the French Protectorate. We also want to understand the weight of French over Tunisian dialectal Arabic in a diglossic context. These sociolinguistic observations lead us to consider the question of language ideologies, national and family language policies, the belonging to a language community, and beyond that questions of identity when indexed by the spoken languages and reflected in the speaker's discursive choices.

Keywords : sociolinguistics ; linguistics ; language contact ; language ideology ; family language policy ; plurilingualism ; bilingualism ; French ; Arabic ; Judeo-arabic ; colonial studies ; Tunisia ; judaism ; transmission ; archives

Table de Matière

<i>Résumés</i>	4
1. Introduction	8
1.1 La transmission dans le judaïsme	8
1.2 Comblé le vide	11
1.3 Inscription en étude juive et en sociolinguistique critique	13
1.4 Inscription en sociolinguistique dans les archives coloniales	15
1.5 La notion d'archive vivante	17
2. Méthodologie : l'entretien autobiographique	19
2.1 Cadre méthodologique.....	19
2.2 Recherche et profils des enquêtés	21
2.3 Déroulé de l'entretien	23
3. Niveau de langue des enquêtés	25
3.1 Compétences en français standard	25
3.2 Compétences bilingues des enquêtés en français/arabe sur déclaration	27
3.3 Observation des productions en arabe	30
3.4 L'expérience du français en lien avec la classe sociale.....	32
3.4.1 La présence des Français de France	33
3.4.2 L'accès aux études supérieures	34
3.5 La scolarité interrompue dans les villes moyennes	40
3.5.1 La nécessité de communiquer et captation des langues	40
3.6 Évocation des marges.....	43
4. Valeurs des langues et politiques linguistiques familiales	44
4.1 Le français, langue universelle.....	44
4.1.2 L'hégémonie monolingue en contexte plurilingue	46
4.3 Un Etat, une langue.....	47
4.3.1 Au-delà du contexte colonial.....	48
4.4 Distinction entre l'arabe dialectale et l'arabe littéraire.....	50
4.4.1 Le véritable arabe	51
4.4.2 L'arabe de la rue	52
4.4.3 L'arabe « un peu sur les bords juifs ».....	53
4.5 Enquêtés bilingues en contexte monolingue	55
4.6 Politiques linguistiques familiales	57
5. L'identité juive-arabe	61
5.1 L'absence de distinction entre les nationalités	61
5.1.1 Un respect particulier entre Tunisiens	63

5.1.2 La fierté du passeport.....	64
5.2 Une distinction discursive constante.....	65
5.2.1 La rupture provoquée par les émeutes.....	65
5.2.2 « Nous autres »	67
5.3 Une difficile intégration à la société française.....	68
5.4 Le mouvement centrifuge des ethno-nationalismes arabes et israéliens	71
6. Conclusion.....	74
7. Annexes	77
7.1 Premier entretien avec T.....	77
7.2 Deuxième entretien avec T.....	82
7.3 Troisième entretien avec T.....	84
7.4 Entretien avec D.....	89
7.5 Entretien avec G et M.....	99
7.6 Table des signes	164
Références Bibliographiques.....	165

« Ce non-sens gros de sens d'une course en rond de l'élève et du Maître, cette cour faite par la sagesse à la jeunesse, par la jeunesse à la sagesse, ce jeu ailé qui n'en finissait plus, c'était le symbole de Castalie, c'était en vérité le jeu de la vie tout court, courant sans fin, divisé en jeunes et en vieux, en jour et en nuit, en Yang et en Yin. »

Herman Hesse, *Le Jeu des Perles de verre*

1. Introduction

J'ai toujours admis que mon père ne parlait pas arabe, de fait il le disait lui-même, ne le parlait pas avec sa mère, qui elle-même ne nous disait, à ma sœur et moi-même, rien d'autre que « fais-moi un bisou ». Hormis pour les noms de plats et les menaces de fessées pas sérieuses, c'est une langue qui n'a pour ainsi dire jamais existé dans la famille : langue d'une tradition certes, mais en quelque sorte du passé, exotique et un peu honteuse, contre-balancée par ce que le yiddish (qui n'est pourtant pas parlé non plus) peut représenter. Sans trop y réfléchir, j'avais conclu et admis que mes grands-parents n'avaient jamais considéré apprendre l'arabe à mon père, puisque cela aurait été contre-productif pour s'intégrer en France et que nous n'étions pas arabes, qu'ils évitaient peut-être même de le parler devant lui, et que la langue était restée en Tunisie lorsqu'ils avaient émigré.

Pourtant depuis quelques années, un an ou deux seulement, mon père retrouve (l'avait-il seulement jamais perdu ? produit ?) des expressions et du vocabulaire que nous n'avions jamais entendu avant. « Tu parles arabe, maintenant ? ». Jusqu'à ce qu'au détour d'un devoir sur l'annuaire des Juifs de Tunisie de 1955, mon père lise la dernière page du document, une histoire en arabe écrite phonétiquement avec les caractères latins présentée comme « Un peu de folklore ». Sans s'aventurer à lire à voix haute, il comprend et me traduit les grandes lignes de l'histoire de la mère de Zouïsa, qui prend le train depuis La Goulette pour rejoindre sa fille à Tunis alors qu'elle accouche. Pour la première fois, je ne voyais pas mon père comme un « juif sépharade », mais comme un Tunisien (certes né à Issy-les-Moulineaux). Mon père n'avait plus seulement hérité d'airs et de pratiques différents de ceux de ma mère ; mes grands-parents avaient rapporté de Tunisie autre chose que de la pkaila. Mon père, s'il ne parlait toujours pas arabe, du moins le comprenait bien mieux que tout ce que je m'étais imaginé. La non-transmission de la langue avait été douce.

De là me sont apparues un certain nombre de questions, auxquelles je tente ici de répondre : l'apprentissage du français dans un contexte colonial, celui de la fin du Protectorat de Tunisie, implique-t-il l'association de valeurs prestigieuses à la langue française et stigmatisantes à la langue arabe ? Ces valeurs sont-elles à l'origine de la non-transmission de l'arabe aux enfants après avoir immigrés en France ? Comment s'est consommée la rupture avec la Tunisie ?

1.1 La transmission dans le judaïsme

Le judaïsme n'est pas uniquement obsédé par la transmission et ne s'est pas maintenu en vie, malgré les exils, par la reproduction identique des coutumes des pères par les enfants, sans interrogation aucune, mais bien parce que les nouvelles générations ont à chaque fois questionné leurs aînés, parce qu'il s'agit de provoquer la transmission plus que de l'attendre passivement. La

rabbine et autrice Delphine Horvilleur interroge ce modèle vertical de la transmission dans son essai *Comment les rabbins font les enfants, sexe, transmission, identité dans le judaïsme* (2015) en affirmant que « Tous les parents se demandent : vais-je savoir transmettre ? Or, du point de vue de la tradition juive, la question est erronée. Elle devrait être : comment vais-je donner naissance à une génération qui voudra qu'on lui transmette ? » (p. 90). Bien que le grand-rabbin de France Haïm Korsia, en poste depuis juin 2014, semble accorder une très grande importance au rôle magistral des parents (Korsia, 2010), du père, selon une interprétation du verset « Et tu l'enseigneras à ton fils, et au fils de ton fils » (Deutéronome IV, 9), car ce serait à lui et au professeur de poser les bonnes bases de l'enseignement durant toute l'enfance « plutôt que de corriger un laisser-aller » (p. 34), d'également écouter les questions des enfants que d'encourager le psittacisme jusqu'à ce que les enseignements (talmudiques, scolaires ou même citoyens) soient retenus et intégrés, nous préférons les interprétations de Delphine Horvilleur et le poids accordé à l'interrogation des parents par les enfants, qui est également présente dans le canon biblique ; l'un des exemples les plus frappants est une scène de la *Haggada* de Pessah, la Pâque juive, lue chaque année pour commémorer la sortie d'Egypte. L'histoire met en scène quatre enfants attablés le soir de Pessah, un sage, un méchant, un simple et un qui « ne sait même pas questionner », les trois premiers questionnant leur père sur la fête qu'ils sont en train de célébrer. En ce qui concerne le quatrième enfant, le texte stipule « tu l'initieras, comme il est dit (Exode 13:8) 'Tu donneras ce jour-là cette explication à ton fils : c'est à cause de cela que l'Eternel a agi en ma faveur lorsque je sortis d'Egypte.' » Les deux mouvements de la transmission, descendant et ascendant, sont considérés comme étant pareillement efficaces, bien que l'interrogation de la nouvelle génération à l'ancienne semble être favorisée. La fête de Pessah en elle-même ne commence pas non plus par les prières sur le lavage rituel des mains ou sur le vin, qui sont quotidiennes ou hebdomadaires, ni par le récit de la sortie d'Egypte ou la consommation d'aliments symboliques, mais bien par un chant, *Ma Nishtana*, comptine entonnée par les enfants pour demander aux adultes pourquoi cette nuit se différencie-t-elle des autres nuits (Horvilleur, 2015).

Delphine Horvilleur, dans le même ouvrage, explore plus loin la psychologie des générations qui interrogent : tout individu est lié à la génération précédente par une rupture. D'une part, car nombre sont ceux qui se voudraient en radicale opposition avec leurs ancêtres, les enfants de personne, mais qui ne peuvent créer de rupture s'ils ne reconnaissent pas un « avant eux », créer une opposition s'ils ne viennent pas d'un côté opposé (Ibid, p. 40-41) :

Elle [l'histoire de Abraham, père glorifié qui continue son passé et l'œuvre de son père en rompant avec lui et celle de l'Egypte, mère qui ne veut pas accoucher de ses enfants] dit qu'il faut nous extraire de la nuit de nos origines pour voir véritablement le jour. Mais cette extraction n'est possible que dans la

reconnaissance de nos ascendances, la pleine conscience de la façon dont ces terres nous ont donné naissance. Chacun de nous est un jour tenté de se raconter son histoire comme une rupture radicale avec un héritage ; mais les ombres du passé nous habitent et rattrapent toujours celui qui ne veut pas voir ce qui l'a créé. Nous sommes les enfants de la Mésopotamie idolâtre et les enfants de l'Égypte étroite. Pour les quitter, il faut accepter leur parenté. C'est comme cela que débutent toutes les mises en route et tous les exodes, ces moments où l'on entend enfin un : Va-Va ! Chaque génération entend le sien, en écho de celui formulé à la précédente. Tous les appels sont des bégaiements.

D'autre part, car les alliances ne « se scellent » pas en hébreu, mais se brisent ; celle passée entre Dieu et Abraham, renouvelée avec Isaac et Jacob, est dite « entre les morceaux ». L'alliance ne peut se conclure « qu'entre deux personnes, deux êtres ou deux entités radicalement hétérogènes. [...] L'alliance est en cela l'expression d'une improbable et indésirable fusion entre deux contractants, qui tissent entre eux des liens avec la conscience qu'ils ne feront jamais 'un' » (page 48). C'est bien parce qu'il y a altérité, parfois radicale, que nous pouvons conclure des alliances, que nous cherchons à aller vers l'autre, à l'interroger, ce que représente le mouvement ascendant de la transmission. L'acte de l'alliance et le lien créés par la transmission existent parce qu'il y a altérité et que nous devons la connaître pour faire « un » avec nous-même, si ce n'est pas avec l'autre. C'est bien l'alliance « brisée » (scellée) et la rupture qui créent un manque et nous poussent vers les autres. « C'est parce que nous sommes des êtres manquants qu'il nous a fallu dire [transmettre], dans une tentative désespérée pour combler le vide existentiel dans lequel nous a plongés la naissance. Je n'ai pas besoin de l'autre s'il n'y a pas de vide en moi. » (Ibid, p. 55).

Or il s'agit bien ici d'un manque causé par une rupture : que reste-t-il de la Tunisie dans la vie familiale et quotidienne après avoir quitté la terre de ses ancêtres, traverser la mer, mis à part des rites et des plats ? Si nous cherchons ici à interroger des juifs tunisiens nés sous le Protectorat, nous pourrions aussi bien interroger les enfants de ces mêmes personnes et leur demander s'ils ont réclamé une forme de transmission de la part de leurs parents, cherché à reproduire et modifié un mode de vie, une langue. Nous pourrions aussi nous demander ce qu'il reste du judaïsme en Tunisie tandis que cette communauté comprend un millier de personnes, et comment la religion continue de vivre et d'être transmise dans ces conditions. La rupture se trouve aussi entre les générations, ce qui m'a longtemps paru comme un trou béant entre la génération de mes grands-parents et la mienne. Comment demander à connaître quelque chose dont on se rend à peine compte de l'existence ? Bien que les récits évoquant la Tunisie soient récurrents, à tel point d'avoir parfois eu à faire à des personnes vivant dans le passé, il semble impossible de comprendre cette période sans l'avoir vécue, sans mobiliser des souvenirs. La position de chercheuse devient délicate : comment provoquer la mémoire des juifs de Tunisie tout en l'interrogeant principalement sous le prisme de

la langue, de l'objet de ma recherche ? comment interroger les archives sans figer ni le judaïsme en Tunisie, ni les juifs tunisiens en France dans le passé ? L'archive n'est pas qu'une source d'information mais aussi le témoin d'une époque qui continue de vivre avec elle tant que nous la faisons parler, d'autant plus que la recherche n'a pas pour vocation d'inscrire dans le passé et dans l'altérité le récit, l'époque, la langue. L'archevêque de Paris et cardinal Jean-Marie (né Aron) Lustiger, converti au catholicisme pendant la Seconde Guerre mondiale, cite dans un article d'*Etudes* de 2001 intitulé « La mémoire de la Shoah, sa transmission aux jeunes générations juives et non-juives » le Psaume 88:13 : « la mort est le pays de l'oubli ». Il y rappelle également que l'un des principaux attributs de Dieu dans la Torah est sa capacité à se souvenir. Il se souvient des matriarches avant de leur octroyer la fécondité, il se souvient de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob avant de venir en aide aux enfants d'Israël, et ces derniers l'implorant de se souvenir d'eux, tout en étant invités à se souvenir de ses commandements, notamment du Chabbat. *Zakhor* est un commandement biblique que j'espère honorer avec ce « mémoire ».

1.2 Comblant le vide

C'est ainsi qu'en commençant à me questionner sur la transmission de la Tunisie et plus largement, du mode de vie de ma famille là-bas et de leur langue, à tout ce qui était à eux, et jamais à moi, je me suis approché, de loin, de leur monde tout à fait hermétique chaque vendredi soir, puis plus encore plus rarement ensuite. En tentant de comprendre de quelle façon et dans quelle mesure c'était faite la transmission, j'ai pu découvrir d'autres juifs et juives, de mon âge, qui se posaient la même question. D'un point de vue linguistique, l'association Dâlala (centre culturel pour la promotion des cultures juives d'Afrique du nord) propose à des « hébraïsants » des cours d'arabe dialectal afin d'apprendre la langue de leurs ancêtres, mais aussi des cours d'hébreu pour arabisants qui souhaitent s'approprier une partie de leur histoire nationale aujourd'hui rarement abordée. L'apprentissage de l'arabe ou de l'hébreu y est certes perçu comme un pas vers l'autre, mais aussi et surtout comme un pas vers soi et sa propre histoire.

Le film de la cinéaste Cléo Cohen, *Que Dieu te protège*, ainsi que sa série radiophonique diffusée sur France Culture, « Juive-arabe, comment je me suis réconciliée avec mes identités », sont deux productions qui mettent en scène sa recherche, artistique, universitaire et personnelle, autour de

son identité de Juive algérienne et tunisienne, d'une forme de manque dans la transmission de cette identité et de fait de la main tendue vers ses grands-parents, qu'elle explique ainsi¹ :

Le point de départ de ce film, c'est ce tiraillement qui est le mien, autour cette identité impensable, impensée, de cette transmission "manquée". Et aussi cette conviction : tant qu'ils sont encore là, en vie, il est possible de mettre à l'œuvre une autre transmission. Nos échanges agissent, font bouger les lignes sur lesquelles nous sommes, nous rapprochent, nous réparent. Retourner avec mes grands-mères dans les pays desquels elles se sont arrachées il y a plus de cinquante-ans serait un magnifique bouleversement.

Comme je ne puis plus aller en Tunisie avec mes grands-parents, et difficilement avec d'autres membres de leurs familles en raison de leur âge, j'essaie de faire venir la Tunisie jusqu'à moi par la recherche de leur identité juive, tunisienne et peut-être aussi arabe dans leur discours, et en miroir, ce qui a fait que cette transmission a été en partie manquée et ce en particulier depuis le prisme de la langue. En effet, ici se fait un premier lien entre la linguistique et le judaïsme, pour ne pas dire les études juives. La langue, orale comme écrite, sacrée comme vernaculaire, possède une fonction toute particulière que nous ne pouvons comprendre qu'avec sa relation avec l'espace, le manque ; pour s'assurer qu'il ne manque pas une lettre au rouleau de la Torah qu'ils écrivent, les rabbins les comptent, et se sont intéressés à celle qui en est à la moitié, qui constituerait le cœur de la Torah. Or ce n'est pas une lettre, un plein mais bien une espace autour d'une répétition (d'un même verbe dont la conjugaison est modifiée) qui constitue le centre des cinq livres saints (Ouaknin, 2016). Parallèlement, lors de la fête de Chavouot qui célèbre le don de la Torah aux Hébreux, il est dit que le peuple a entendu la voix de Dieu lors de la lecture des Dix Commandements par Moïse. Or une première interprétation du texte voudrait que les Hébreux n'aient entendu que le premier commandement, une seconde interprétation serait qu'ils n'aient entendu que la première lettre du premier commandement. Cette première lettre est un aleph auquel n'est pas attaché de voyelle ; ils n'auraient ainsi rien entendu de la voix de Dieu. La parole et l'écriture représentent alors des outils humains pour mettre en valeur l'invisible et l'inaudible qu'incarne le divin, qui ne se trouve que dans l'interprétation, dont la langue de prédilection reste l'hébreu en raison des liens entre l'étymologie de certains et la valeur numérique attribuée aux lettres. Cependant, cela ne signifie pas que les autres langues ne portent pas en elles cette même dimension mystique du langage. En-dehors de l'étude des explications de la Torah, dont l'étude se fait sur le texte hébreu ou araméen, nous pouvons déceler la force de la langue vernaculaire dans l'attribution des prénoms par exemple : s'il est d'usage de donner au nouveau-né le nom d'un ancêtre (décédé chez les

¹ Citation issue du portrait de Cléo Cohen sur le site de l'Institut français Tunisie.

Ashkénazes, afin que la mort n'emporte pas le plus jeune des deux prénommés, vivant chez les Sépharades) afin d'honorer ce même ancêtre et attribuer ses qualités au bébé, il arrive parfois, et ce encore de nos jours, que les parents consultent un rabbin si jamais leur enfant est souffrant physiquement ou mentalement, depuis plusieurs années, lequel peut alors prescrire un changement de nom pour lui attribuer d'autres qualités ou mieux correspondre à son destin.

1.3 Inscription en étude juive et en sociolinguistique critique

Plus que le sujet et sa langue d'écriture, c'est peut-être la sociolinguistique critique qui fait entrer ce mémoire au sein des études juives : les questions que se pose Monica Heller dans *Éléments d'une sociolinguistique critique* (2003) sont à mon sens représentatives des questionnements inhérents au judaïsme :

[...] il va falloir également raconter trois éléments essentiels à la sociolinguistique critique : 1) comment l'analyse des pratiques langagières situées nous aide à comprendre le fonctionnement des institutions sociales, la construction des catégories sociales, et la production ou la reproduction des rapports d'inégalité sociale ; 2) comment ma recherche peut (et doit) être considérée comme activité de production de savoir, c'est-à-dire comment je tiens compte de questions comme : pourquoi j'ai entrepris tel ou tel projet de recherche (et pourquoi j'ai pu le faire), pourquoi cette question avait un sens à son époque, pourquoi je l'ai réalisée de la manière que je l'ai fait, qu'est-ce que j'aurais pu (et peut-être dû) faire autrement, quelles ont été les conséquences de l'avoir fait de la manière que je l'ai fait en termes de ce que je peux (et veux) raconter comme histoire, et qu'elle est la place de mon activité dans l'espace discursif et les réseaux sociaux de langue française [...] ; et 3) comment mes analyses, ou mes histoires, peuvent être comprises comme une sociolinguistique critique, et comment elle peuvent être reliée à des prises de position.

Nous ajoutons : « Comment puis-je rendre ma mère fière ? »

Tout d'abord, cette recherche est éminemment personnelle, à la recherche du temps oublié, celui des générations ayant vécu en Tunisie, ayant parlé arabe, peut-être aussi judéo-arabe, celles qui m'ont donné mon nom de famille autant que mon goût pour la harissa, mais qui me paraissent aussi les plus distantes, les moins connues. Longtemps, je me suis considérée la fille de ma mère, juive ashkénaze, inscrite dans une lignée de femmes vers lesquelles je me tournais pour y faire grandir mes racines, avant de me rendre compte que j'étais bien la fille de mes parents et qu'il n'était pas encore trop tard pour interroger la famille de mon père sur notre vie en Tunisie : « A chaque génération, chacun doit se considérer comme s'il était lui-même sorti d'Égypte » (Haggada de Pessah, chapitre Matsa), de la même façon je cherche à savoir ce que j'aurais, j'ai vécu en Tunisie.

La question du temps, du moment de la recherche est à la fois centrale et évidente. La vieillesse n'a jamais été aussi rapide et courte, le contexte actuel de pandémie nous a privé d'une

partie des personnes âgées et donc de témoins directs du Protectorat en Tunisie ainsi que de la Seconde Guerre mondiale. La littérature universitaire francophone et anglophone en histoire, sociologie et didactique est importante concernant les juifs d'Algérie, du Maroc ou plus généralement au Maghreb, appelé parfois aussi « terre d'Islam », mais semble manquer sur le plan linguistique, sociolinguistique et sur la Tunisie comme aire géographique. La question des personnes écoutées et du type d'archives interrogé est tout aussi centrale : la communauté juive n'échappe pas au rapport de domination lié à la classe, que ce soit en France comme en Tunisie, colonisée comme indépendante. Bien que l'ascenseur social ait fonctionné pendant la période coloniale, des juifs des classes sociales les plus défavorisées accédant à une éducation primaire puis à un apprentissage professionnel ou bien à des études secondaires voire supérieures, accédant ainsi à la classe sociale supérieure², il a bien évidemment toujours été plus aisé d'accéder aux postes de décision de la communauté ou prestigieux de la société civile en faisant déjà partie d'une classe sociale élevée. L'intérêt de ce mémoire est d'aller chercher la parole, de personnes issues de classes sociales et lieu d'habitation (urbains, ruraux) divers pour appréhender au mieux leurs relations avec la France, la Tunisie, la période coloniale, et les valeurs attribuées aux langues parlées à chacun de ces endroits et moments.

Ce mémoire a ainsi vocation à être lu non seulement dans le cadre universitaire, s'il peut intéresser (socio)linguistes, historiens et chercheurs en étude juive, mais également par la communauté juive, au-delà de ses institutions religieuses et culturelles, en ce que la question de la mémoire est préoccupante. Bien souvent associée avec celle de la Shoah, elle est également présente dans la communauté juive par rapport à l'histoire de la diaspora, qui s'écrit sur un temps long et récent ; la recherche, la restauration et la pédagogie faites autour des traces du judaïsme là où il a été sont une partie des études juives et intérêts communautaires les plus développées. Cependant, loin d'être une obligation morale, c'est par un mouvement volontaire que je me lance dans ce sujet. Nous rejoignons sur ce point la posture de rejet d'Olivier Lalieu par rapport à l'expression « devoir de mémoire » (Lalieu, 2001). Ce travail n'a de devoir que le caractère universitaire, bien que le nom de l'exercice, « mémoire de recherche », semble ici particulièrement approprié. Loin d'être un devoir, c'est une main tendue vers le passé, un nœud entre deux moments de l'histoire du judaïsme, un pont entre deux lieux de la diaspora. Ce travail est également adressé à toute personne en dehors de la communauté juive, car il n'y a que peu d'intérêt à s'adresser uniquement aux personnes ayant déjà connaissance de ce sujet, que ce soit à cause de leurs études ou de leur histoire personnelle. La

² Nous recommandons à ce sujet les ouvrages du romancier et philosophe Albert Memmi, tout particulièrement son roman autobiographique *La Statue de sel*.

diffusion de ce mémoire et des mémoires des juifs de Tunisie ne peut que, je l'espère, permettre une meilleure compréhension des enjeux de cette communauté (par rapport à la Tunisie, la France et le reste de la communauté juive) par tous ceux qui n'y en auraient eu qu'un accès restreint.

1.4 Inscription en sociolinguistique dans les archives coloniales

Ce mémoire de recherche s'inscrit également en sociolinguistique dans les archives coloniales en ce que son travail préparatoire a pris appui sur les archives disponibles en ligne de l'Alliance Israélite Universelle, réseau d'écoles fondé à Paris et financé par des juifs européens dans le but d'apporter l'éducation en langues européennes, principalement française, et orientales, et des droits aux juifs « orientaux » (du bassin méditerranéen : Afrique du nord, Turquie, Grèce, Balkans), ainsi que les archives du Réseau européen des bibliothèques judaica et hebraica Rachel, comprenant en accès partiel les fonds de la bibliothèque de l'Alliance Israélite Universelle, la bibliothèque Medem (maison de la culture yiddish), la bibliothèque du Séminaire israélite de France, la bibliothèque Akadem, la bibliothèque Michèle Kahn, la médiathèque du musée d'art et d'histoire du judaïsme ainsi que la médiathèque Henriette Halphen (Institut européen des musiques juives). Travail plus historique que linguistique, l'analyse des archives de l'époque coloniale concernant différentes communautés juives de Tunisie, en particulier celle de Tunis, et des ouvrages universitaires en faisant également usage nous permet de mieux comprendre le fonctionnement des communautés juives de Tunisie, de leur écoles, l'apprentissage du français avant et pendant le Protectorat. Les Juifs seraient présents en Afrique du Nord selon l'historien judéo-latin Flavius Josèphe depuis le IV^e siècle avant notre ère, sous la dynastie des rois lagides d'Égypte, présence renforcée par les exils qui suivirent la destruction du Second Temple de Jérusalem par les Romains en 70 et les grandes révoltes juives contre l'Empire romain entre le premier et le deuxième siècle de notre ère (Allagui, 2016). L'auteur latin et carthaginois Tertullien évoque également avec une empathie toute mesurée la situation des Juifs dans l'*Apologétique* écrit en 197 : « [ce sont de] dispersés vagabonds, bannis de leur sol et de leur climat, et il ne leur pas permis de saluer et de fouler le sol de leur patrie, même à titre d'étrangers » (cité dans Allagui, 2016). La synagogue de Naro à Hammam-Lif serait construite entre le III^e et le V^e siècle et témoigne également de la vie religieuse juive durant la période romaine. La conquête musulmane du Maghreb à partir de 643 (Corcos & Saadoun, 2007) impose le statut de *dhimmi* aux peuples du Livre non-musulmans (Juifs et Chrétiens), leur permettant de pratiquer leur religion en échange d'interdictions, de devoirs et d'impôts plus ou moins lourds selon les règnes et la tolérance envers les Juifs, leur vie culturelle et économique alternant entre prospérité et indigence, jusqu'en septembre 1857 où la signature du Pacte Fondamentale par le Bey de Tunis

Mohammed Bey, proclame notamment l'égalité de tous les sujets du Bey devant l'impôt et la loi, abrogeant ainsi le statu de *dhimmi*. Ce pacte marque un rapprochement fort entre les communautés juives autochtones et la France, en ce qu'il est signé à la suite d'actes antisémites en Tunisie afin de tempérer les menaces de soulèvements populaires, pressé par la présence de la marine napoléonienne. Les premiers représentants de l'Alliance Israélite Universelle venus pour y construire une première école 1864 (elle ne sera construite qu'en 1878) puis les colons français à partir de 1881 découvrent une société juive à deux vitesses : d'un côté les juifs livournais ou *Grâna* qui représentent l'élite intellectuelle et économique des juifs tunisiens bien qu'ils ne représentent que 20% de la population juive et sont encore de citoyenneté italienne (Hagège & Zarca, 2001), et d'un autre côté les juifs autochtones, ou *Twânsa*, généralement plus modestes que leurs coreligionnaires italiens, s'ils ne vivent pas dans les habitations insalubres du quartier juif de Tunis, *La Hara*. L'Alliance Israélite Universelle et des institutions françaises du protectorat ont cherché à gagner la sympathie des juifs autochtones et ont présenté les idéaux des Lumières de 1789 comme les lois ayant permis l'émancipation des juifs de France et d'Europe, provoquant une relation triangulaire entre Tunisiens juifs, Tunisiens musulmans et Français, qui fracture petit à petit les relations alors amicales entre Tunisiens, aggravées après la fin du Protectorat par le conflit entre l'Etat d'Israël et les pays arabes.

L'adoption progressive de mœurs françaises (nous pensons par exemple à la nomination des enfants : *L'Annuaire Israélite de Tunis, 1955*, compilé par Victor Nataf nous apprend, dans sa quatrième édition, que les membres de la communauté juive de Tunis portaient dans leur très grande majorité des prénoms français ou bibliques francisés, préférés aux prénoms arabes ou hébreux (Nataf, 1955) modifie fortement la vie civile juive en Tunisie : les métiers, la première et principale langue de sociabilisation, les éventuels changements de classe sociale ; les pratiques religieuses et traditionnelles restent elles inchangées. Cette connaissance universitaire du contexte historique, social et même politique de la Tunisie sous le Protectorat et à son indépendance nous permet de se former une idée plus précise des relations entre les personnes habitant en Tunisie et les langues qu'ils parlent ou entendent sur le territoire, que nous souhaitons ensuite voir être examinée, confrontée à la réalité vécue par des juifs tunisiens. La comparaison des points de vue universitaires et « civils », ceux de personnes certes éduquées mais sans avoir fait d'études supérieures en sciences sociales, nous intéresse d'autant plus que certains ouvrages de référence sur le passage à l'école par les Juifs sont publiés par et pour l'Alliance Israélite Universelle. Cette institution fait en effet paraître lors de dates anniversaires des monographies sur leur travail. La dernière, paru en 2020 pour le 160 ans de l'institution, a été commandée à l'historien Georges Bensoussan. C'est bien parce que certaines publications sur les juifs de Tunisie et le Protectorat

nous semblent écrites avec des biais concernant d'une part la colonisation française, d'autre part les Tunisiens musulmans, que nous voulons entendre la parole de ceux ayant vécu cette période comme quotidien, premiers concernés de ces objets d'étude.

Recueillir la parole de témoins directs du Protectorat, de la période coloniale, nous permet également de nous inscrire en sociolinguistique dans les archives coloniales car les enregistrements ainsi effectués reviennent *de facto* à créer des archives orales de cette période, qui pourront, nous l'espérons, intégrer des collections où se trouvent déjà des documents similaires ou bien amener à ouvrir une collection si ce genre d'archives venait à manquer en raison du sujet, du profil des personnes interrogées ou de l'aire géographique.

1.5 La notion d'archive vivante

Le document papier reçoit dans le judaïsme, lorsqu'il devient archive, des honneurs similaires à une personne surtout si le nom de Dieu y est écrit : aucun document religieux ou juridique relevant du Talmud, de la *halakhab* ou même des documents de la vie personnelle des rabbins et fidèles contenant des interprétations des lois ne peut être brûlé ; lorsque la communauté souhaite s'en débarrasser car elle n'en a plus l'usage, elle l'entrepose dans une pièce de la synagogue appelée la *gueniza* conçue à cet effet (le terme signifiant lui-même « dépôt » ou « lieu de dépôt ») avant d'être enterrés. C'est en rencontrant la notion « d'archive vivante » dans une interview du chercheur en études de genre Sam Bourcier que j'ai commencé à considérer les personnes âgées autour de moi et en particulier les vieux Tunisiens comme des *guénizot* dont la porte était grande ouverte, mais qui risque d'être enterrés très bientôt. Des *guénizot*, car il y a bien un changement des usages entre la vie en Tunisie et celle en France, notamment dans leur rapport au plurilinguisme, mais dont les archives de leur mode de vie déborderaient dans la sphère privée, religieuse, lors des moments les plus marquants de leur vie.

Sam Bourcier considère la notion d'archive vivante par rapport à celle d'archive comme on l'entend le plus communément, à savoir les archives papiers, documents historiques issus principalement de sources institutionnelles, entreposés dans des cartons, à la consultation soumise à des protocoles administratifs qui la rendent difficile ; celles « archéologique[s] » qui « suit la logique patrimoniale : des gens considérés comme importants, intéressants, vivent et donnent leurs archives après leur mort ». Dans une logique militante, féministe et étudiée sous le prisme des *gender studies*, cette logique devient même « 'papatrimoniale', parce qu'[elle] est patriarcal[e], vertical[e] et national[e] ». Nous nous retrouvons en ce qu'il déclare également « Nous sommes sur un modèle d'archive vivante qui est plus proche du corps et des gens : pas la peine d'attendre que les gens

soient morts pour dire qu'ils ont de la valeur et sont eux-mêmes des foyers d'archives qui peuvent en produire ». La création de l'archive vivante ne peut cependant pas s'arrêter au modèle de l'archive archéologique et ne chercher qu'à créer des archives écrites qu'il faut classer ensuite. Sam Bourcier semble apprécier tout particulièrement l'archive orale, qui est plus facilement transportable à l'heure où le format médiatique du podcast prend un certain ampleur, ainsi que l'étude de l'archive en face d'elle, avec ceux qui l'ont faite, dans les lieux où elle s'est produite afin de continuer à faire vivre ces moments, endroits, personnes et événements dans le temps présent.

L'archive vivante l'est deux fois : d'une part car nous ressentons un besoin urgent de sortir les archives de la Tunisie de nos enquêtes-*guenizot*, qu'ils ne considèrent peut-être pas suffisamment intéressantes pour être transmises entièrement à leurs descendants, en particulier la langue car « ils ne pourraient pas comprendre », d'autre part car c'est en la créant, en y accédant, en la diffusant que l'archive reste vivante.

2. Méthodologie : l'entretien autobiographique

L'emploi de l'entretien autobiographique comme méthode d'enquête s'est imposé de lui-même. En ce que je recherche la subjectivité des juifs de Tunisie, puisqu'ils sont encore là pour la partager, par opposition à la recherche historique menée au moyen d'archives majoritairement écrites et institutionnelles qui a certes ses avantages (reconstitution historique, grand nombre de documents en raison de leur production par des institutions reconnues par l'Etat français en métropole comme dans les colonies, préservation durant la Seconde Guerre mondiale) mais qui est représentée en France, dans le champ des études juives « en terre d'Islam » pour reprendre le titre du livre de Bernard Lewis³, par l'historien controversé Georges Bensoussan⁴. L'objectif secondaire qui sous-tend cette recherche, la création d'archives vivantes, impliquait de façon nécessaire la rencontre avec les premiers concernés par la francisation des juifs durant le Protectorat français, et se confondait ainsi autant avec la création d'archives orales que l'enregistrement d'entretiens autobiographiques orientés autour de la mise en mots du vécu langagier. Ces entretiens sont ensuite transcrits aux normes ICOR, simplifiées.

2.1 Cadre méthodologique

Dans le cadre de cette recherche universitaire, mon principal objectif est de comprendre quelles sont les valeurs associées aux langues, en particulier le français, l'arabe et éventuellement dans une moindre mesure l'hébreu, au sein du contexte plurilingue et transnational que représente notre enquête. Il s'agit donc d'interroger les enquêtés quant à leurs pratiques langagières en Tunisie puis en France, les lieux d'apprentissage des langues, leur niveau de maîtrise, les emplois en fonction des interlocuteurs et des contextes, les représentations qu'ils s'en font, l'utilité qu'ils leur trouvent et leur opinion sur leur transmission dans la famille. Ce dernier aspect nous amène à considérer l'importance de la sphère familiale et des politiques linguistiques familiales qui y prennent place comme institution créatrice de normes et de valeurs langagières (Léglise 2019). Nos interrogations sont en lien avec celles qui ont constitué l'étude des politiques linguistiques familiales anglophones : « comment se fait-il que des enfants vivants dans une société largement monolingue deviennent bilingues, tandis que d'autres, *grandissant dans un environnement bilingue, deviennent monolingues* ? Et son

³ Lewis, B. (1999). *Juifs en terre d'Islam*. Flammarion, collection « Champs », Paris.

⁴ Outre son travail sur la Shoah et l'articulation entre histoire et mémoire, Georges Bensoussan est l'auteur de *Juifs en pays arabes. Le grand déracinement 1850-1975* (Editions Tallandier, 2021) mais aussi co—auteur de *Les territoires perdus de la République : antisémitisme, racisme et sexisme en milieu scolaire* sous le pseudonyme Emmanuel Brenner en 2002. Il est connu pour ses positions à caractère islamophobe, raciste, qui lui ont valu une mise en garde ferme du CSA ainsi qu'un procès pour incitation à la haine à l'issue duquel il est relaxé.

corollaire, du côté des parents : *quelles politiques les parents mettent-ils en œuvre pour promouvoir ou décourager l'usage et la pratique de langues en particulier ?* » (Curdt-Christiansen 2009, cité dans Léglise 2019:159). Nous soulignons), tout en considérant également les autres contextes de socialisation des individus.

L'entretien autobiographique est, par sa forme, une méthode d'enquête longue. Nous l'avons choisi pour permettre aux enquêtés d'aborder des sujets n'ayant pas de rapport direct avec la linguistique, mais qui peuvent leur permettre de produire des phénomènes langagiers que nous analyserons selon l'angle de notre recherche. Nous partageons également l'opinion de Christine Deprez (2021) que « C'est au cours d'entretiens longs que l'on peut appréhender les dimensions socio-identitaires et affectives attachées à l'usage des langues. » (p. 325), en ce que le temps accordé aux enquêtés peut leur permettre de mettre en mots des relations entre langues, nationalités et identité franco-tunisienne qu'ils n'auraient pas forcément formulées s'ils ne s'étaient pas remémoré et n'avaient pas parlé avant de leur vie, si l'entretien n'avait porté que sur des questions de langue avec lesquelles tous les enquêtés ne sont pas familiers. Cependant nous prenons aussi note de la mise en garde faite par Deprez dans le même article : « Les corpus d'entretiens longs se sont généralisés dans la recherche, mais leur portée est souvent invalidée par des problèmes de méthodologie (échantillons, longueur, type d'analyses, montée en généralité) et le manque d'articulation avec les études quantitatives et descriptives. » (p. 325-326). Nous veillons ainsi, malgré le nombre limité d'entretiens menés, à choisir des enquêtés issus de milieux sociaux diverses (aussi bien en termes de classes sociales que de lieu de résidence, en prenant en compte l'opposition urbanité/ruralité et proximité avec les institutions coloniales) et à comparer les données collectées dans différents entretiens entre elles afin d'éviter toute généralisation malvenue.

Les analyses des entretiens portent sur ce qui est raconté, les récits d'événements par les enquêtés afin de les comparer entre eux, ce que Silverstein (1976) nomme le « denotational text », considéré comme un premier aspect de l'entretien. Cité dans « Interviews as interactional data » de Wortham et al. (2011:41-42), le concept de denotational text se caractérise non seulement par la production d'un récit cohérent par les enquêtés, mais aussi par la façon dont il est bien souvent, mais non obligatoirement, « co-construit avec le chercheur ». La mise en place du cadre spatio-temporel peut par exemple prendre la forme d'une négociation. Bien que la description, l'orientation dans le temps et l'espace est souvent considérée comme un arrière-plan aux actions, qui semblent alors concentrer tous les intérêts de la narration, elle permet également de porter un regard critique à la structure de la narration elle-même et à analyser d'un point de vue différent les liens entre le récit et le contexte social (De Fina, 2003:371-372). La négociation commence lorsque l'enquêté convient de références spatio-temporelles communes avec le chercheur, notamment des lieux et moments historiques connus des deux parties, même s'ils n'ont pas vécu les mêmes

événements ou visité les mêmes endroits. Lors de mes entretiens, j'ai pu négocier le cadre spatio-temporel du récit de mes interlocuteurs, et *de facto* co-construire avec eux le denotational text, autour de deux lieux et deux événements : 1) la capitale de la Tunisie, Tunis, 2) Gafsa, la ville de naissance d'une partie des membres de ma famille (au sud-ouest du pays, à environ 70 kilomètres de la frontière algérienne), 3) l'indépendance de la Tunisie et les premiers gouvernements de Habib Bourguiba en 1955-1956, 4) le départ de la Tunisie et l'installation en France. Ces quatre points de référence me permettent de demander des précisions quant au cadre spatio-temporel du récit fait par les enquêtés, de motiver certaines questions (« L'indépendance de la Tunisie a-t-elle changé votre rapport à la langue française ? » « Une personne de ma famille m'a raconté le fonctionnement de l'école à Gafsa, était-ce pareil chez vous ? »), et montrer une certaine connaissance de l'histoire et de la géographie de la Tunisie afin de prouver à mes interlocuteurs que nous avons bien des références communes et qu'ils n'ont pas besoin, sauf si j'en fais la demande, de prendre le rôle de professeur d'histoire ou de géographie.

La deuxième face de l'interaction est le « interactional text », qui se définit comme « a recognizable event in which they [the interviewer and interviewee] adopt interactional positions and engage with respect to each other and the larger social world » (Wortham&al. 2011:41-42). Outre la « position interactionnelle » intrinsèque à l'interview (répondre à des questions), les membres de l'interaction peuvent également chercher à créer un autre objectif que répondre à une enquête. Wortham et al. évoquent notamment la « conversion religieuse » (vue dans les travaux de Harding, 1992) et les appels à l'aide ou la recherche d'assistance psychologique (travaux de Wortham, 2001). L'arrière-pensée et objectif secondaire de ce mémoire, les archives vivantes, est déjà du texte interactionnel en ce qu'elle s'éloigne de l'objectif premier de l'enquête. Non pouvons aussi considérer que la position d'expert dans laquelle je place les enquêtés en leur posant des questions naïves, en particulier sur les langues en présence en Tunisie, fait partie du texte interactionnel que j'induis dans les entretiens. Ainsi nous restons vigilants aux autres aspects de l'interaction que les enquêtés peuvent provoquer tout au long des entretiens et nous les analysons au même titre que les données linguistiques qu'ils apportent en répondant aux questions dans le cadre de l'entretien, lorsque ces aspects sont pertinents.

2.2 Recherche et profils des enquêtés

Ce mémoire étant empreint d'histoire et de sentiments personnels, une partie des enquêtés ont été trouvés dans les cercles proches de la famille ou des amis de la famille. J'ai ainsi obtenu la participation de Tata, ma grande-tante paternelle (sœur cadette de ma grand-mère) et de GD et

MD, les parents d'un ami de mon père, qui se sont rencontrés et ont eu leurs enfants en Tunisie avant d'immigrer en France. Les autres enquêtés ont été contactés grâce aux réseaux sociaux. Les messages laissés sur le forum harissa.com, site bien connu de la communauté juive de Tunisie (en France et ailleurs) sont restés sans réponse en raison de la faible fréquentation du forum. Plus de personnes ont répondu à l'appel à candidature mis en ligne sur Facebook dans des groupes privés accueillant majoritairement ou en partie des juifs tunisiens, et pouvant être sensibles aux questions de transmission des langues, de la culture, de la tradition, et de la mémoire juive. La tranche d'âge à laquelle appartiennent les enquêtés n'étant pas celle des consommateurs visés par les réseaux sociaux, il était plus simple d'entrer en contact avec des proches plus jeunes que les enquêtés eux-mêmes avant d'obtenir leur contact. Cette recherche de participants permet de diversifier les profils des enquêtés, que ce soit en termes de classes sociales (en Tunisie et en France), de lieu de naissance et de parcours migratoires. Elle a toutefois l'inconvénient majeur de n'assurer aucun entretien de façon certaine, en ce que les personnes peuvent être intéressées, penser que leurs parents le seront, mais sans pour autant établir un contact certain avec les potentiels enquêtés.

Ainsi, quatre personnes ont été retenues pour cette enquête :

- Ma grande-tante, née à Gafsa en 1930 dans une famille bilingue de cinq enfants et d'une classe sociale peu aisée, arrivée en France au début des années 1960. Elle a été couturière en Tunisie comme en France.
- Monsieur G et Madame M, mariés, nés et élevés tous les deux au début des années 1930 (1932 pour G) dans des familles monolingues françaises de la grande bourgeoisie tunisoise. Ils se sont rencontrés et ont eu leurs deux enfants à Tunis, avant d'immigrer en France en 1968 où ils ont retrouvé leur classe sociale. Ils retournent régulièrement en Tunisie avec leur famille pour y passer les vacances.
- Madame D, née également en 1930 et ayant grandi à Sfax dans un environnement très majoritairement francophone. Après la primaire, elle a fait une section professionnelle et non pas des études secondaires pour devenir couturière. Elle a quitté Sfax et la Tunisie définitivement en 1950, avant l'Indépendance, pour gagner Paris et habite désormais en Israël avec une partie de sa famille.

Nous utilisons également les entretiens menés ou cités par la réalisatrice Cléo Cohen dans sa série radiophonique « Juive-arabe, comment je me suis réconciliée avec mes identités » diffusée dans *La Série documentaire* de la radio France Culture ainsi que les vidéos humoristiques du couple Roger et Liliane, réalisées par leur petit-fils Gary et disponibles publiquement sur plusieurs réseaux sociaux, tous deux étant des juifs tunisois nés au début des années 1930 (1934 pour Liliane).

2.3 D roul  de l'entretien

La premi re prise de contact avec les enqu t s se fait au t l phone, o  je leur explique mon projet de recherche, dans quel cadre celui-ci se place, pourquoi ils correspondent au profil type d'enqu t s que je cherche, et bien s r comment j'ai obtenu leur contact. Une fois convenu d'un rendez-vous, l'entretien se d roule ou en t te   t te avec les interlocuteurs, ou en pr sence d'un tier (dans le cas de ma grande-tante, en pr sence de mon p re). Les civilit s pass es, l'entretien et l'enregistrement commencent. Id alement, il dure environ une heure et se d roule ainsi :

Une premi re partie autobiographique : s'assurer de l' ge, du lieu de naissance (et s'il a toujours  t  le lieu de r sidence de la personne), rendre compte des membres de la famille ou amis pr sents au quotidien ou une fois par semaine (pour Chabbat par exemple). Provoquer ensuite le d but du r cit par une question g n rale sur l'enfance, telle que « je vous ai dit que je m'int resse   l' cole », pr texte   la fois pour engager le r cit mais aussi pour obtenir des informations sur les  coles, les langues parl es pendant l'enfance.

Une seconde partie sous forme de questions, et orient e vers la probl matique de la transmission. Cette partie de l'entretien a pour objectif de revenir sur des propos  nonc s par les enqu t s afin de les approfondir, de les pr ciser selon le point de vue de la sociolinguistique, et d'aborder des th mes qui n'auraient pas  t  mentionn s spontan ment par les enqu t s. Parmi ces th mes, celui de la valeur des langues et de la continuit  de la vie tunisienne en France et ainsi de la transmission des pratiques culturelles et langagi res ont une place de choix.

En r alit , les entretiens ont plus souvent pris la forme d'une longue discussion plus que de r cits autobiographiques, notamment car les enqu t s s'attendent    tre questionn s plus qu'  parler en continu. Les trois enregistrements avec ma grande-tante correspondent   trois moments diff rents d'un repas de Chabbat (ce qui explique les bruits de couverts et les invitations   reprendre de la boukha, l'alcool de figue tunisien) o  n' tait convi e que ma famille nucl aire. Bien qu'au courant d' tre enregistr e, ma grande-tante semble ne pas avoir pr t  une seule fois attention au t l phone   c t  d'elle et a r pondu aux questions sur sa famille comme lors d'autres repas. La discussion a  t  introduite par ma m re et men e principalement par mon p re, son neveu, qui a orient  les questions plus autour de la famille et des relations avec ses cousins, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale, qu'autour des questions de langage et du bilinguisme. Nous observons   certains moments qu'il r pond   mes questions, mais j'insiste pour les poser et entendre une r ponse de la part de l'enqu t e elle-m me. Cet entretien fractionn  est le plus  loign  du d roul  id al mentionn  plus haut, non pas en raison de la proximit  affective avec l'enqu t e, mais   cause du nombre « d'enqu teurs »   ce moment-l  et du r le d'interlocuteur privil gi  endoss  par mon

père. Un aspect important du texte interactionnel lié à cet entretien est le rappel et l'honneur de la mémoire de ma grand-mère, sœur aînée de ma grand-tante, qu'elle admirait beaucoup. Comme évoqué en introduction, « la mort est le pays de l'oubli » ; un autre objectif à cette interaction est de prolonger l'exitance des défunts.

D et M sont les parents d'un ami de la famille, connu depuis longtemps par mes parents mais qu'ils ne fréquentent pas régulièrement. Ils m'ont accompagnée jusqu'à chez eux, la plaque d'expert-comptable de G toujours accrochée à l'entrée de l'immeuble bien qu'il ait cessé son activité, les ont salués puis sont repartis afin que je puisse mener l'entretien. Bien que je n'eusse jamais rencontré ces deux personnes, j'ai tout de suite eu l'impression de rencontrer des membres de la famille qui pourraient même être mes grands-parents. Après avoir refusé une certaine quantité de gâteaux, l'entretien s'est déroulé comme une longue discussion durant laquelle G et M s'attendaient à répondre à des questions bien précises, cadrée uniquement selon mes intérêts et se recadrant l'un l'autre (Madame recadrant plus souvent Monsieur) lorsqu'ils considéraient leurs digressions peu pertinentes. M s'est levée trois fois durant l'entretien : la première pour m'apporter des livres-photos sur la Tunisie, la deuxième où je l'ai suivie dans sa chambre pour voir la djellaba portée pour le henné (cérémonie réalisée entre femmes durant laquelle la future mariée se fait tatouer les mains et les pieds avec du henné, juste avant le mariage) de sa fille, qui a eu lieu en France. La troisième occasion était pour m'apporter des photos d'elle « déguisée » en tenues traditionnelles de différentes villes tunisiennes et différents pays. L'entretien a duré environ une heure et quarante-cinq minutes ; ce fut le plus long de ce mémoire.

Le dernier entretien a été effectué par téléphone, sans que j'y sois entièrement préparée. J'avais essayé de contacter une première fois par téléphone une dame dont j'avais obtenu le contact grâce à un membre de sa famille rencontré sur les réseaux sociaux au moyen de la demande de participation mentionnée plus haut. L'enquêtée habitant en Israël, j'ai pu finalement la contacter lorsque son petit-fils et mon contact lui a rendu visite, lui a parlé à nouveau de ma recherche et a donc pu la prévenir de mon appel. Je lui ai alors téléphoné ; mon premier interlocuteur était déjà parti et nous avons pu discuter pendant plus d'un quart d'heure. Notre appel téléphonique a été interrompu deux fois : une première fois car l'une de nous deux a raccroché par mégarde, une seconde fois car l'enquêtée a reçu un autre appel téléphonique. Par respect pour sa vie privée j'ai interrompu l'enregistrement à ce moment-là.

3. Niveau de langue des enquêtés

3.1 Compétences en français standard

Les entretiens se déroulent entièrement en langue française car je n'ai pas la capacité de les mener dans une autre langue, notamment l'arabe, et trois des enquêtés ne le pourraient pas également. Le fait qu'ils se déroulent tous dans la même langue nous permet également de comparer les mises en mots, la forme du discours, les expressions récurrentes plus aisément. La comparaison des niveaux de langue, d'expression des enquêtés est intéressante en ce que nous savons que la classe sociale et le ou les lieux d'habitation, la taille des villes ou les quartiers fréquentés, et de fait les différents interlocuteurs et types d'interactions peuvent entraîner des conséquences linguistiques ; ce sont en effet des terrains de prédilection pour les sociolinguistes et sociophonéticiens. Nous comparons ici les capacités, déclarées et observées, des enquêtés en français et en arabe (littéraire comme dialectal). Suivant les déclarations des enquêtés et en raison du régime colonial en place en Tunisie dans entre des années 1930 et jusqu'en 1956 (décennie de naissance des enquêtés et Indépendance de la Tunisie), nous admettons dans ce mémoire que le français, parlé comme les « Français de France », est considéré comme la variété la plus prestigieuse à cette époque, suivie des langues européennes, de l'arabe littéraire et enfin de l'arabe dialectal tunisien ou celui associé à une ville ou une communauté de personnes. Les enquêtés ont pu être exposés au français parlé par des Français de la métropole, *a priori* homogène pour eux bien que nous connaissions les différences linguistiques liées à des catégories sociales, en interagissant avec les institutions coloniales présentes en Tunisie, notamment dans les plus grandes villes telles que Tunis, Bizerte ou Sfax.

Nous remarquons en effet des différences suffisamment manifestes entre l'expression en français des enquêtés juifs tunisois G, D, le couple Liliane et Roger et notre enquêtée gafsienne T (ainsi que les souvenirs d'autres membres de sa famille). En effet, les enquêtés nés à Tunis et fortement exposés au français standard parlé dans les institutions coloniales semblent s'exprimer d'une façon bien plus proche du français parisien bourgeois que notre enquêtée de Gafsa, bien que tous aient passé au moins cinquante ans dans des pays européens francophones, si ce n'est qu'à Paris. En effet, l'enquêtée T s'exprime en utilisant une prosodie, des accents toniques et phonétiques, et des tournures grammaticales s'éloignant de celles du français parisien bourgeois. Nous pensons que cette différence persistante est due aux villes de naissance et d'enfance des enquêtés, leur exposition au français standard en Tunisie et les milieux fréquentés à Paris. Là où le couple G et M fréquentait la bourgeoisie parisienne, T a habité dans le XI^e arrondissement puis le quartier Pigalle, quartiers plus populaires de la capitale jusqu'à leur gentrification récente. Nous

relevons toutefois chez G, M et T un phénomène partagé de répétition d'un même mot ou d'une même locution, sur le même rythme, comme insistance sur une idée, caractéristique stéréotypée du parler des Tunisiens dans leur ensemble⁵ ; ces répétitions sont signalées en violet dans les transcriptions des entretiens.

La différence de niveau de langue, de maîtrise du français standard se perçoit également dans le lexique mobilisé par les enquêtés et l'attention portée à la construction grammaticale de leurs phrases à l'oral. M, comme beaucoup de femmes⁶, maîtrise plus aisément la langue standard que son mari. Elle s'exprime à l'oral avec un vocabulaire toujours très précis, étendu, et des constructions grammaticales proches de l'écrit : là où la communauté est « composée de deux sortes » pour G (G 704), elle est « scindée en deux » pour M (M 746) ; nous remarquons des effets de style, peut-être inconscient (M 376-377), « dans le marché je connaissais tout le monde alors je saluais chacun » ; l'emploi de propositions subordonnées relatives qui tendent à disparaître de la langue orale (M 414), « la façon dont on a vécu en [Tu]nisie ». Si G fait également attention à la syntaxe de ses phrases, il peut cependant utiliser un vocabulaire plus imprécis et familier, tel que les substantifs « machin » (G 688, G 868, G 1442, G 1448 et G 2218) ou « truc » (G 528, G 836, G 1444, G 1657, G 1754, M 1777, G 1788, G 1913, G 2033, M 2364). Nous ne nions pas la possibilité que M et G eût été plus attentifs à la forme de leur mise en mot en raison du contexte d'entretien universitaire et d'enregistrement, avec lequel ils semblaient à l'aise mais qu'ils ont mentionné à quelques reprises.

Peut-être était-ce la familiarité de la situation, mais T n'a pas semblé porter une attention particulière pour « standardiser » sa façon de s'exprimer, pour rapporter le discours d'autres personnes, tel qu'en 1T 18 « elle elle elle disait **partez partez** il lui dit qu'est-ce qu'on s'en va// », comme pour introduire un événement ponctuel marquant, par la tournure « tu vois pas que » utilisée à deux reprises (1T 52 et 2T 26). Il lui arrive également de renverser l'ordre du français standard (1T 138-139), « tous dans la même chambre on se mettait », et d'utiliser plus fréquemment des onomatopées au sein de son discours (1T 136 et 3T 34).

⁵ Nous pensons à l'expression « Sfaxien sfaxien » étudiée dans le travail de Maysa Ouarda (2022, à paraître) sur les idéologies linguistiques des Sfaxiens.

⁶ Nous ne citerons que l'entretien de William Labov avec Pierre Bourdieu et Pierre Encrevé (1983), mais la littérature à ce sujet est abondante.

3.2 Compétences bilingues des enquêtés en français/arabe sur déclaration

Nous nous fions tout d'abord aux déclarations des enquêtés. Puisque je connais déjà les compétences de T en arabe, j'ai essayé à plusieurs reprises d'isoler des relations sociales durant lesquelles les échanges se faisaient exclusivement ou majoritairement en arabe, plutôt que de comprendre l'étendue de ses capacités. Dans le troisième enregistrement, T déclare spontanément parler arabe et aimer parler arabe (3T 38-42) :

38 A : donc tu lui parlais en arabe

39 T : ouais ((rires)) j'adore parler arabe j'aime beaucoup parler arabe

40 A : tu parles en arabe avec des gens ici tu retrouves des: des copines
41 des copains de tunisie tu leur parles en arabe

42 T : oui oui bien sûr bien sûr

T a conscience de ses pratiques bilingues et ne questionne pas sa maîtrise de l'une ou l'autre langue bien qu'elle ne sache par exemple pas lire l'arabe ni ne comprenne l'arabe littéraire ; D affirme également pouvoir (ou avoir pu) tenir une conversation avec des amis arabophones (D 73-74 et D 94-95), sans pour autant savoir lire l'arabe ni même se définir comme personne bilingue : « moi je sais que je connaissais beaucoup d'arabes là-bas des amis et bien je parlais en arabe avec eux en judéo-arabe et on se comprenait très bien » ; « D : =XXX on pouvait PARler avec des arabes largement on on on pouvait parler ensemble ça c'est sûr ». Elle considère par ailleurs que l'arabe avec lequel elle s'exprime et qu'elle a appris de ses grands-parents n'est pas l'arabe dialectal tunisien mais du judéo-arabe, sur lequel nous reviendrons. L'absence réelle ou supposée de compétence dans un de ces aspects langagiers, notamment dans leur rapport avec l'arabe littéraire, amène en effet les autres enquêtés à des déclarations qui peuvent paraître de prime abord contradictoires.

M et G s'incluent tous deux dans une première communauté de locuteurs, un premier « on », qui s'exprime en arabe dialectal, et dont je ne remets pas leur place au sein de cette communauté en question. Leur inclusion à la communauté des locuteurs de l'arabe dialectal vient après des questions posées sur l'enseignement de l'arabe littéraire à l'école. Nous soulignons en italiques les déclarations les plus intéressantes concernant leurs capacités bilingues.

170 M : =non le dialecte *on le parlait tous: dans la rue*

171 G : = non c'est pas le dialecte c'était *l'arabe l'arabe*

172 M : littéraire

173 G : =l'arabe euh littéraire

174 A : l'arabe littéraire d'accord et donc tout ce qui était tuni- enfin
175 tunisien ou tunisois j'imagine: à tunis en particulier à *vous l'appreniez*
176 *dans la rue/* en parlant avec un peu n'importe qui

177 M : =ah oui (.) oui oui

178 G : = c'est le euh euh l'arabe parlé
179 A : c'est ça
180 M : le dialecte tunisien en somme
181 A : oui oui
182 G : =je je vous dis pas je vous dis pas comment l'arabe l'arabe tunisien
183 juif était un petit peu::
184 A : un peu particulier/
185 G : des des des pas des xxx (.) c'était un c'était un arabe parlé mais
186 un peu tunisien un peu sur les bords juifs
187 A : d'accord
188 M : bah c'était tuisien
189 A : ((amusée)) vous entendez quoi par un peu sur les bords juif
((rires))
190 M : ((rires))
191 G : euh c'est-à-dire c'est l'accent: le le c'était pas la même chose
192 que ce que parlait l'arabe quoi
193 M : SI non non non
194 G : c'était la même chose mais y avait y avait certaines expressions/ y
195 avait des xx c'était un peu
196 M : =non non ça c'était les plaisanteries si tu veux mais c'est *on parlait*
197 *le: le dialecte*
198 G : =*on parlait l'arabe parlé de la rue*

M et G affirment donc bien tous deux avoir appris l'arabe dialectal dans la rue et le parler, l'usage du pronom « on » semblant nous indiquer que toute personne croisée dans la rue le parlait également. Toutefois, G revient sur cette affirmation deux tours de parole après avoir déclaré à nouveau être en capacité de parler l'arabe dialectal : G : « t'façon on parlait ceux qui parlait hein » (G 201), suivi par « parce que y avait des gens comme moi ((rires)) on a jamais parlé l'arabe » (G 203-204). G s'exclut ainsi de la communauté des locuteurs à laquelle il s'était précédemment identifié, forme d'aveu légèrement embarrassé à propos de sa capacité à produire l'arabe dialectal qui lui permet de le placer dans une deuxième catégorie de locuteurs, ceux qui n'ont jamais parlé arabe, puis il crée une troisième catégorie, celles des « grands-mères » arabophones (G 207), la sienne qui ne « parlait que l'arabe » (G 234), et sûrement plus généralement la génération de leurs grands-parents puisque ceux de l'enquêtée D ne parlaient que cette langue également (les numéros de lignes étant légèrement différent dans le développement que dans les annexes, mais nous conservons le même nombre de lignes au total) :

61 D : =ah non XX avec mes parents on parlait français évidemment et avec
62 mes GRANDS-parents qui eux ont vécu en tunisie avant l'entrée des français
63 A : oui

64 D : eux ne parlaient que l'arabe mais ce n'était pas le véritable arabe
65 littéraire

G trouve alors un juste milieu à ses compétences en langue arabe : il a « appris quelques mots » (G 230), qu'il dénombre « trois quatre mots cinq mots six mots » (G 264), puis affirme vers la fin de l'entretien pouvoir comprendre une conversation simple en arabe sans y participer (G 2355) tandis que M affirme qu'elle pourrait la tenir (M 2361). Il se place ainsi entre deux communautés de locuteurs, les juifs qui ne parlent que français, dont il se détache afin de mieux les observer semble-t-il :

463 G : =m- m- mais très très très peu de juifs connaissaient l'arabe hein

464 A : c'est ce qu'il me semblait

465 G : ah ouais ils connaissaient pas beaucoup l'arabe

466 A : d'accord

467 M : bah on connaissait

Bien que ses observations fassent l'objet d'une brève contestation de la part de M ; et ceux, comme sa grand-mère et les grands-parents de D, ne parlant qu'arabe. De ces déclarations contradictoires puis nuancées émergent cette observation : G semble considérer la maîtrise d'une langue comme un « tout ou rien » monolingue, il faut pouvoir comprendre et produire à l'oral comme à l'écrit d'un côté du français, de l'autre de l'arabe, et littéraire puisque l'arabe tunisien n'est pas mis sur le plan de la langue mais de celui du dialecte « de la rue », et ainsi semble ainsi concevoir difficilement le bilinguisme comme un ensemble de pratiques et compétences.

De fait, bien qu'il ne puisse produire que difficilement des énoncés oraux en arabe dialectal, nous comprenons que les compétences de réception de G semblent mieux développées, qu'il comprend mieux qu'il ne parle arabe. En raison de sa perception du bilinguisme, nous comprenons également pourquoi il peut considérer qu'il ne parle pas arabe, ne l'a jamais parlé. C'est en se rejoignant, lui et moi, sur notre expérience commune de la difficile compréhension de nos grands-mères qu'il parvient finalement à trouver un juste milieu à sa compréhension et sa capacité de production de l'arabe tunisien : la compréhension, parfois difficile, de conversation, une plus grande difficulté à y participer, mais toutefois la capacité d'employer l'arabe comme code crypté en France avec M, son épouse (lignes 916-936) :

916 A : et moi de ce que je voyais avec: avec ma grand-mère et quand on
917 faisait chabbat que y avait aussi 752 donc ses frères et sœurs qui
918 venaient c'est que entre eux ils parlaient en arabe beaucoup

919 M : ah bon

920 A : ouais oui qu'il y avait enfin j'ai toujours trouvé que y avait
921 beaucoup d'expressions arabes qui 755 venaient dans la conversation et
922 c'était difficile à suivre quand: quand j'étais petite

923 M : =ah oui quand on connaît pas

924 A : ah oui bah oui

925 G : il arrive quelques fois quelques il arrive quelques fois (.) on
926 connaît quelques mots d'arabe on le comprend un peu mais un peu moins
927 pour parler quelques mots (.) alors quelques fois quand on: on est
928 devant des gens et on veut pas se faire comprendre d'eux on veut pas
929 qu'ils comprennent ce qu'on veut dire

930 A : ((rires))

931 M : ((rires))

932 G : on sort une petite phrase en arabe

933 A : ((rires)) pour éviter de se faire comprendre

934 G : mais c'est rare très rare

935 M : non mais ça c'est

936 G : c'est une: une habitude

G reconnaît ainsi, sans pour autant le nommer, une forme de bilinguisme partagé avec M, qui est son interlocutrice lors de l'emploi de l'arabe comme code crypté devant des personnes qui ne seraient pas arabophones. G et M semblent alors partager une forme de bilinguisme et des représentations de celui-ci similaires aux compétences reconnues par D à propos de sa propre pratique de l'arabe, bien que le chemin pour arriver à cette observation est moins évident.

3.3 Observation des productions en arabe

L'analyse des productions en langue arabe par les enquêtés peut également nous permettre de mieux rendre compte de l'étendue de leur capacité et ainsi compléter leurs déclarations. L'enquêtée D n'ayant produit aucun énoncé en arabe, nous ne nous fions uniquement à ses déclarations. Les productions en arabe sont très peu nombreuses dans l'entretien mené avec G et M proportionnellement à sa longueur par rapport à l'entretien mené avec T, de la part de l'un comme de l'autre enquêté. En effet, mis à part les noms propres d'hommes politiques tunisiens ou bien de personnalités publiques tunisiennes discutés par G et M, seuls des toponymes et des noms pour désigner des objets du quotidien ont été produits en arabe, sans compter les noms des villes tunisiennes qui sont francisés. Il établit tout d'abord une hiérarchie entre les écoles de la capitale et celles des villages : « G : parce que il faut dire que les les écoles en dehors de euh la capitale et des environs c'est des écoles qui étaient un petit peu un peu: qui étaient dans le *bled* » (G 176-177), mot qui est par ailleurs entré dans la langue française et certains de ses dictionnaires pour désigner la campagne. M me présente un livre sur les différentes villes de Tunisie et G m'indique qu'une des photos représentent les « souks » (G :1277, G 1317), dont il me parle à nouveau plus tard. G

retrouve également le nom de La Hara (G 2102), le quartier juif de Tunis, dont il prononce le nom une première fois en insistant sur la consonne initiale, une seconde avec la prononciation française du lieu. Ils évoquent également avec M des objets qui ont une importance culturelle en Tunisie, comme le « kanoun » (G 1786 et G 1788) qui était un bol en terre dans lequel sa mère ou sa grand-mère mettait du charbon afin de faire chauffer et cuire les plats, et qu'il connut lorsqu'il était encore très jeune. T emploie de façon similaire des mots qui n'ont pas de traduction en français ou qui ont été transposés sans trop de modifications dans cette langue (2T 4 l'emploi du terme « gourbi »), ou bien qui ont une traduction en français mais dont elle préfère l'emploi en arabe car il lui est plus familier : le « camoune » mentionné à la ligne 3T 109 réfère en réalité au cumin.

Toutefois, contrairement à G, M ou D qui ne font « que » des déclarations, pour ainsi dire, sur leurs compétences de production en arabe dialectal, T produit des phrases où se mêlent parfois, d'un membre de phrase à un autre ou au sien du même membre de phrase, français et arabe. Ces productions relèvent d'une alternance codique, du *code-switching*, et semblent témoigner, plus que les déclarations, du bilinguisme de T non pas comme étant monolingue dans deux idiomes imperméables l'un à l'autre, mais plutôt comme possédant des compétences dont l'emploi est fluide, indexant parfois une situation ou un registre de langue, parfois une identité tunisienne. T a donc ainsi pu employer l'arabe au détour d'énoncés qui semblaient principalement en français pour citer des paroles qui avaient été prononcées en arabe (nous pensons aux consignes données à l'employeur de maison citées à la ligne 3T 37-38, sur lesquelles nous reviendrons), également lors de productions d'interjections ou de malédictions, ou encore pour terminer une phrase ou un membre de phrase. Dans les cas produits durant nos entretiens, les membres de phrases énoncés en arabe étaient tous associés à la plus jeune sœur de T, Titine. Le niveau de langue est familier ou commun afin de raconter une anecdote qui a pour objectif de faire rire ses interlocuteurs. Malheureusement, en raison de la qualité de l'appareil d'enregistrement et des difficultés de T à articuler, certaines de ses productions en arabe n'ont pas pu être comprises, transcrites, ou bien l'ont été mais approximativement. Nous remercions cependant nos deux locuteurs arabophones de s'être prêtés à cet exercice d'écoute et de traduction du mieux qu'ils ont pu. Le premier extrait se situe dans le premier entretien, où il semblerait que Titine tombe au sol après s'être agitée, terrifiée par les bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale, comportement à l'opposé de celui de sa sœur aînée qui restait très calme et continuait à faire cuire le pain qu'elle offrait ensuite à la famille italienne qui les cachait.

22 T : TRES courageuse très cour- et l'autre titine elle X ((arabe non-articulé))

Le deuxième extrait illustre dans quelles circonstances particulièrement énervantes une malédiction pouvait être lancée (3T 125-132).

125 T : ah: l'autre: la fille C elle est chez R elle l'a garde parce que N
126 est allée jouer aux: cartes (.) elle a pas entendu gazouiller comme
127 d'habitude ou elle parle elle fait semblant de parler bébé elle était
128 elle s'est trouvée plein de merde et là elle s'est enduit le visage avec
129 ((rires)) elle l'a prise elle l'a mise dans la baignoire ((malédiction
130 prononcée deux fois en arabe contre N, malheureusement pas assez
131 articulée)) elle m'a dit c'est N alors elle est très fière de dire c'était
132 sa nounou C R c'était sa nounou (.) ils étaient très unis\ les voisins
[étaient très unis\

Enfin, nous souhaitons également observer les productions en arabe du couple Roger et Liliane, deux juifs tunisiens de Tunis que nous savons être nés dans les années 1930. Filmés par leur petit-fils, celui-ci partage ensuite leurs vidéos sur différents réseaux sociaux ; dans l'une d'elle intitulée « Concours d'expressions tunisienne[s] met[s] la tienne en commentaire » publiée le 18 octobre 2018, les deux grands-parents doivent donner la traduction en arabe d'une dizaine de mots français proposés par leur petit-fils. La mobilisation de connaissances langagières sans contexte de récit autour leur rend cette épreuve difficile. Nous savons toutefois que sans limite de temps pour réfléchir à un mot de vocabulaire précis et avec un contexte plus large donné autour, Roger comme Liliane peuvent conter un récit ou tenir une conversation en arabe tunisien en ayant très peu recours au français, si ce n'est pas du tout. La mobilisations de leurs compétences de production est motivée par la présence de leur petit-fils et par ses compétences de réceptions, provoquant ainsi bien plus de production en arabe que dans nos entretiens. Leur bilinguisme est également un ressort du registre comique recherché dans ces vidéos, dont ils ont conscience et qu'ils n'hésitent pas à utiliser, là où T par exemple pourrait faire plus attention, même inconsciemment, à produire moins d'énoncés en arabe, considérant que peu d'interlocuteurs autour de la table, au moment de nos entretiens, pourraient la comprendre.

3.4 L'expérience du français en lien avec la classe sociale

Le lieu d'habitation des enquêtés, en lien avec leur classe sociale, a une influence sur le degré d'exposition au français auquel ils étaient confrontés en Tunisie. En effet, comme dans de nombreuses autres situations, les personnes de classes sociales supérieures ou bourgeoises habitent le plus souvent en ville (et peuvent avoir des résidences secondaires), dans la capitale du pays, et au sein de la ville dans des quartiers prestigieux, ici la ville et les quartiers européens où se trouvent les institutions françaises et habitent aussi bien les Français de France, installés récemment en Tunisie

afin d'y perpétuer l'influence française et augmenter le nombre de ressortissants français dans le pays colonisé, que les Français tunisiens, installés depuis plus longtemps.

3.4.1 La présence des Français de France

En effet, les colons se regroupent entre communautés et vivent proches de leurs institutions, dont ils sont les premiers bénéficiaires. Selon nos enquêtés, les villes les plus investies de la présence coloniale sont Tunis, centre politique de commandement, Bizerte, où se trouvaient des casernes de l'armée française (G 144-145 et G 1018-1039), peut-être en plus grand nombre qu'ailleurs en raison du développement du port, et Sfax, centre économique du pays.

144 G : à bizerte peut-être un peu mais ça c'était euh les casernes xxx qui
145 sommes françaises les xxx françaises qui xxx bizerte

1018 G : à bizerte c'est où y avait les français

1019 A : à bizerte y avait des français donc

1020 M : bizerte c'était un port français

1021 G : =c'était parce que y avait des casernes des casernes françaises

1022 A : et donc c'est parce que y avait et le port et les casernes

1023 M : oui

1024 A : donc y avait forcément des écoles pour les enfants des:

1025 M : ah oui absolument

1026 A : des des français qui étaient là

1027 G : dans toutes les villes y avait des écoles françaises hein

1028 A : d'accord

1029 G : et particulièrement à tunis et bizerte

1030 A : là où il y avait des personnes installées là où il y avait les
1031 institutions donc euh

1032 M : oui

1033 A : d'accord (.) oui ça fait sens si vous avez des français qui
[travaillent

1034 G : =Oh oui y avait y avait y avait des

1035 M : =et c'est ça

1036 A : pour leurs enfants

1037 M : exactement

1038 A : et donc pour toutes les pour toute la population qui était là

1039 M : oui mais y avait quand même une population française

D a également pu fréquenter une école primaire de la ville européenne de Sfax, dont les institutrices étaient des Françaises de France, toutefois elle n'a pas poursuivi d'étude secondaire.

18 D : j'ai été dans des écoles françaises

19 A : oui

20 D : avec des institutrices qu'on nous envoyait de France euh donc c'est
21 l'- l'- l'école c'était exactement 19 comme en France hein

22 A : d'accord

23 D : XX la ville européenne y avait une ville européenne

[...]

111 D : alors les écoles c'était surtout les Français de France

G et M sont probablement nos enquêtés les plus exposés au français, puisqu'ils vivaient dans un quartier français de Tunis et de fait ne rencontraient et parlaient qu'avec très peu de Tunisiens arabophones, juifs comme musulmans.

2982 G : bah on habitait on habitait le quartier le: on habitait la goulette

2083 A : oui

2084 G : on habitait Tunis enfin c'était des quartiers d'appartements où y
2085 avait les juifs et les Français quoi

2086 A : d'accord

2087 M : =oui bien sûr partout partout oui

Ils reconnaissent tous deux à ce moment-là vivre dans un quartier privilégié et me confirment qu'une distinction par classe sociale était bien à l'œuvre à Tunis à cette époque.

3.4.2 L'accès aux études supérieures

En tant que citoyens tunisiens, G et M ont eu un accès plus facile aux bonnes écoles de Tunisie, à un enseignement secondaire puis supérieur car leur classe sociale élevée leur a permis de fréquenter les mêmes endroits que les colons français, les mêmes institutions qu'eux. Ils ont par ailleurs tous deux de bons souvenirs du programme scolaire et des différents choix de lycées et facultés qui leurs étaient offerts. Ils ont ainsi pu me réciter des leçons connues par cœur et des chansons très prisées au début des années 1940 (G 468-551) :

468 G : =la plus part des juifs les juifs faisaient avaient fait des études
469 françaises

470 A : d'accord

471 G : alors:

472 M : mais là-bas l'histoire la géographie tout ça était en français
473 quand on était en classe on apprenait la france compte les cinq fleuves
474 le rhône la garonne et cetera

475 A : d'accord:

476 M : et on on parlait au nom de la france

477 A : d'accord

478 M : on savait pas quels étaient les fleuves en tunisie ou qu'est-ce qui
479 était on ignorait tout de l'histoire 425 de la tunisie

480 G : = XX

481 A : d'accord oui

482 G : et la tunisie on avait jamais en classe dans toutes les écoles à
483 tous les niveaux

484 A : =un cours de d'histoire

485 M : =c'était victor hugo c'était jaMAIS

486 G : =on avait jamais eu la carte de la X géographique de la tunisie

487 A : c'est ça peut ça paraît étonnant quand même

488 G : =X en france

489 M : parait plus

490 G : =on X X on connai- on connaissait même pas les villes de tunisie

491 M : =mais

492 A : ((rires))

493 G : on sait bizerte sousse sfax c'est tout

494 A : vous connaissiez les noms mais pas comment les situer

495 G : non non on connaissait pas

496 M : =ah ça mais ça nous paraissait normal parce que on recevait des: les:
497 les devoirs à faire et tout avec la carte de la france à détailler les
498 points agricoles les points où mais il nous venait même pas à l'idée
499 quand on était gosse qu'il pouvait y avoir une carte Tunisienne ça c'est

500 A : c'est marrant ((rires))

501 G : pas encore la tunisie on savait à peu près quelle forme elle avait
502 mais c'est tout

503 A : c'est ça c'est

504 M : et on chantait pétain nous voilà

505 A : ah oui ah bah quand même ((rires))

506 M : ah bah oui ((rires))

507 G : pétain en classe en classe

508 M : =pétain

509 G : le directeur de l'école en élémentaire hein il nous faisait chanter
510 avec lui il nous faisait son truc là <((en chantant)) charémal:
511 maréchal nous voilà nanani nanana maréchal nous voilà>

M porte un regard rétrospectif et critique sur les leçons apprises à l'école protectorale lorsque nous évoquons l'apprentissage d'une langue seconde dans le secondaire, quelques lycées tunisois proposant un large choix de langues standards européennes (l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand ou le russe), mais pas l'arabe (M 147-150) : « M : mais y a quelque chose qui m- qui me surprend aujourd'hui après quatre-vingt-dix-ans ((rires)) c'est QUE dans les écoles on parlait euh la deuxième langue on apprenait les langues français allemand euh n'importe mais pas l'arabe ». En effet, l'apprentissage de l'arabe, littéraire, « l'arabe l'arabe » (G 171), dans le secondaire était optionnel et peu demandé par les élèves. De fait ce n'était ni la langue du quotidien des élèves francophones, ni celle des élèves arabophones qui parlaient le dialecte ; si bien que la scolarité dans les écoles françaises et finalement tout le régime protectoral semble justifier le fait de ne pas avoir appris l'arabe ou de ne pas en maîtriser certains aspects, notamment ceux liés à l'arabe littéraire chez les enquêtés G, M et D, qui se considèrent monolingues : D 48-49 « D : alors y avait euh on parlait français partout *puisque* c'était encore sous protectorat » et D 99-100 ; G 269-271 ; M 6-11.

Nous relevons cependant que M a reçu des cours d'arabe, nous ne savons s'il était littéraire ou dialectal, à l'école primaire. Les remarques de son professeur sont particulièrement intéressantes afin de comprendre l'importance accordée à l'idéologie monolingue, au bilinguisme comme la capacité à être monolingue dans deux ou plusieurs langues et à la place prépondérante de la langue nationale dans la constitution, même l'idée personnelle que l'on peut s'en faire, d'un Etat-nation (M 1843-1863).

1843 M : et quand on l'arabe était introduite dans les programmes de
1844 l'école bon alors les devoirs ils étaient pas toujours impeccables

1845 A : ((rires))

1846 M : et le professeur il me disait B vous le regretterez c'est sous-
1847 entendu vous êtes juive vous êtes tunisienne

1848 A : et il vous faut parler arabe

1849 M : donc il faut sauver son honneur en parlant arabe en écrivant arabe
[mais

1850 A : donc vous avez bien des cours de d'arabe

1851 M : oui

1852 A : d'accord

1853 M : à l'école

1854 A : à l'école élémentaire

1855 M : oui

1856 A : ah d'accord donc l'école était vous avez fait votre école élémentaire
1857 avec un professeur arabe qui enseigne lan- une langue comme une autre
[quoi

1858 A : d'accord

1859 M : alors il les français dans sa tête ils vont partir il s'en fichait
1860 mais quand il avait affaire à une juive comme moi il disait vous allez
1861 le regretter

1862 A : ((rires))

1863 M : vous travaillez pas mais vous allez le regretter B

Le fait de pouvoir profiter de la même instruction que les colons et dispensée par et pour eux, nous dirions et ceux qu'ils ont choisis exclusivement si ce n'était pour le ton de la conversation avec G et M lorsque nous avons abordé à nouveau le sujet des écoles françaises : c'est en inscrivant mon discours dans le sens de leurs idées que j'ai pu affirmer que les écoles françaises ont été construites pour toute la population tunisienne du Protectorat, sous-entendu sans distinction de nationalité, de religion, de classe, la distinction de genre étant admise (A 1033 et A 1038). La simplicité de cette déclaration ne reflète pas mon opinion sur la colonisation française en Tunisie, forgée par des lectures universitaires en histoire, sociolinguistique et celle d'archives de l'époque. De fait nous interprétons l'empressement avec lequel G et M valide le rapprochement effectué entre présence de colons français, institutions et écoles françaises de bon niveau à disposition de toute la population tunisienne comme l'opinion qu'ils se sont faite de l'accès à ces écoles selon leurs propres observations. Nous verrons toutefois à différentes reprises, en comparant l'entretien mené avec eux avec ceux menés avec les autres enquêtées, qu'ils considèrent comme observations sur la société tunisienne des phénomènes spécifiques à la société tunisoise et à leur classe sociale. De fait, ni G ni M ne semblent trouver étonnant qu'il n'y ait que peu « d'arabes », de Tunisiens musulmans dans les rues de Tunis, que Tunis ne ressemble pas à une ville de pays arabe (M 990-G 995) :

990 M : =X vous descendez il vous vient même pas à l'idée que c'est un pays
991 arabe vous dites au tel un tel

992 G : non non non

993 A : un taxi et tout

994 G : d'ailleurs on X même dans la rue même dans la rue (.) les les arabes
995 étaient en très petit nombre

[...]

1314 G : =et et même les arabes étaient quand même parsemés ils étaient
1315 assez rares

1316 A : et do-

1317 G : fallait aller dans les souks fallait aller X dans la ville arabe
1318 en haut en haut

Sans l'exprimer explicitement, G et M font le témoignage ici de la marginalisation, géographique et politique, d'une part des habitants musulmans tunisiens, qui n'habitent plus et ne pratiquent plus ni leur capitale ni les lieux de pouvoir et d'influence coloniaux. Cette marginalisation des populations musulmanes (mais également pauvre, car la royauté et la bourgeoisie tunisiennes n'ont, semble-t-il, pas été exclues de leur lieux d'habitation, mais des lieux de pouvoir, leur rôle rendu uniquement symbolique) relève de la relation triangulaire exposée par Claude Hagège et Bernard Zarka (2001) puisque les populations juives autochtones étaient plus favorisées, la division de ces deux franges de la même population permettant aux colons de mieux asseoir leur autorité en s'introduisant dans la société tunisienne par l'une ou l'autre, en fonction de leurs besoins.

C'est donc dans un Tunis français que G a ainsi pu mener ses études au lycée, en partie au lycée Carnot qui était le plus réputé de Tunisie, sur les bancs duquel sont passés par exemple Habib Bourguiba, Claude Hagège, Albert Memmi ou encore George Wolinski, avant d'intégrer la faculté de droit de Tunis, « annexe de la faculté de droit de [P]aris » (G 1322), où il a eu comme professeur René Rodière, professeur agrégé et maître de conférence à la Faculté de droit d'Alger, puis de Paris, mais également secrétaire général du gouvernement tunisien entre 1944 et 1950.

1295 G : et c'était mon professeur de droit

1296 A : qui donc était votre prof-

1297 G : et il donnait des cours

1298 A : le bey/

1299 G : oui le bey

1300 A : pour de vrai/

1301 G : ah non non le le

1302 A : ah non

1303 G : le premier ministre

1304 A : ah le premier ministre qui a été d'abord professeur de droit ou qui
1305 était professeur de droit en même temps/

1306 G : non non non non il était premier ministre

1307 A : d'accord

1308 G : et il donnait les des cours de droit

1309 A : et bah

1310 G : ouais rodière il s'appelait

1311 A : d'accord c'est c'est étonnant d'avoir un ministre: aussi professeur

1312 M : c'est

1313 G : ah non X oui y avait même des grands avocats professeurs

1314 A : d'accord

1315 G : également professeur c'était un grand avocat

1316 M : ah oui

1317 G : tunisien juif

1318 M : y avait pas d'université mais y avait un consensus comme quoi

1319 G : c'était l'annexe de la de la de XX

1320 M : on pouvait apporter de l'extérieur toutes les compétences pour être
1321 enseignants

1322 G : c'était bien l'annexe de la faculté de droit de paris hein

Les études suivies par G et les professeurs qui lui ont enseigné ne sont en réalité accessibles qu'à une minorité de la population tunisienne, issue d'une classe sociale aisée, tunisoise, à laquelle n'appartient qu'un faible nombre de Tunisiens autochtones, juifs comme musulmans. En raison de sa classe sociale, G aurait aussi bien pu mener des études de commerce en Tunisie ou alors, dans des disciplines plus variées, des études à la faculté d'Alger ou dans une université parisienne (G 1066-1071).

Les discriminations quant à l'accès ne seraient-ce qu'au collège étaient non seulement sociales mais également d'ordre religieux. M avoue que ses parents avaient été informés des prérequis pour son inscription au collège car elle était juive, alors que des camarades musulmans n'avaient pas eu cette chance.

2142 M : un vrai un vrai protectorat français c'était ça pas c'était pas à
2143 la légère par exemple on allait à l'école alors on allait les parents
2144 vous accompagnent la première fois et la directrice nous explique que
2145 arrivé en septième derrière y a la sixième et on franchit un pas ou
2146 alors y a le le certificat d'études qui était bon alors elle disait aux
2147 juifs veuillez à ce que votre fille ait onze ans en sixième et continuer
2148 sa scolarité dans le secondaire et tout mais quand c'était un musulman
2149 la directrice ne lui disait rien elle lui elle lui dit vous savez quand
2150 l'enfant ratait une année que X il a jusqu'à quatorze ans pour passer
2151 le certificat d'études ne vous inquiétez pas donc les parents musulmans
2152 n'étant pas au courant ils s'inquiétaient pas

2153 A : d'accord

2154 M : mais arrivé à quatorze ans qu'il a passé son certificat ah il disait
2155 non il peut pu rentrer en sixième il faut avoir onze ans en sixième

2156 A : d'accord

2157 G : ça c'est une manière pour les français de de mettre des bâtons dans
2158 les roues à

2159 M : =et là vraiment ils on essayé de

2160 G : =aux arabes qui voulaient grimper

Nous voyons ici deux discriminations à l'œuvre, celle positive envers les juifs, perçus comme une minorité modèle pouvant facilement s'intégrer à la société française et ainsi la servir, et celle négative contre le groupe homogène des « Arabes », au contraire considéré comme difficilement assimilable à la France. Cette discrimination double relève de la mise en place d'une relation triangulaire entre Juifs, Arabes et Français sous le Protectorat.

3.5 La scolarité interrompue dans les villes moyennes

Nous nous rendons compte dans quelle mesure la classe et le lieu d'habitation sont liés en étudiant les parcours scolaires, très brefs, de T et D. D évoque sobrement ses années d'école primaire, semblables en tout point à ce qu'elle aurait pu vivre si elle avait été en France selon elle, recevant un enseignement par des institutrices venues de la métropole dans la ville européenne de Sfax. Elle m'apprend qu'elle n'a pas appris de deuxième langue vivante car elle n'a pas poursuivi ses études dans le secondaire après la primaire (D 286 et D 288), préférant aller en « section professionnelle » (D 290-291) avant d'exercer le métier de couturière, dont le souvenir semblait lointain (D 136-137), puis quitter Sfax pour Paris. Le parcours de T est comparable à celui de D en ce qu'elle a fréquenté une école primaire française à Gafsa, qu'elle a terminé au moment de ou juste avant la guerre, et n'a pas poursuivi d'études secondaires ni supérieures, ni à Gafsa ni ensuite à Tunis (1T 102). Elle est ensuite également devenue couturière, comme d'autres femmes de sa famille, et a continué d'exercer ce métier une fois à Paris. Elle pratique encore aujourd'hui la couture comme passe-temps. Nous supposons que pour D comme pour T, l'abandon des études après le cycle primaire ou l'entreprise d'une section professionnelle peut être dû à l'impossibilité d'accéder à certaines écoles car elles n'avaient pas le niveau requis (que ce niveau soit réel ou qu'elles jugent ne pas l'avoir), ou bien plus probablement à la nécessité de trouver un emploi après la guerre, comme beaucoup de jeunes gens de classes populaires à moyennes à la fin des années 1940.

3.5.1 La nécessité de communiquer et captation des langues

T apporte plus de détails sur ses impressions à l'école, la façon dont elle a été traitée, puisqu'elle n'évoque à aucun moment le programme scolaire. Et pour cause, T déclare en dehors de l'enregistrement qu'elle et ses sœurs sont considérées comme des élèves de seconde zone à l'école primaire. Il semblerait qu'elles aient eu le droit d'assister aux cours, mais vraisemblablement pas de participer, ou du moins si elles n'en étaient pas interdites, elles n'étaient pas pour autant

sollicitées. Tout comme pour D, nous comprenons grâce à différentes déclarations que T n'a pas appris de deuxième langue européenne à l'école : bien qu'elle parvienne à se faire comprendre d'un soldat américain à la libération de la Tunisie, elle n'est pas en mesure de s'adresser à lui en anglais mais bien plutôt avec des gestes, nous soulignons :

9 T : et quand ils sont euh arrivés les américains ils partaient dans les
10 camions tout ça ils jetaient des bonbons

11 P : ((rires))

12 A : ((rires))

13 T : ouais alors mon père il dit allez prendre euh voilà on osait pas
14 quelle idée qu'est-ce qu'ils sont euh nouilles alors allez regardez
15 ils jettent des euh pour vous pour les enfants nous on avait

16 P : =ils avaient même de la nourriture ils avaient des boîtes de
17 conserves des trucs euh des tablettes de chocolat

18 T : on avait un peu oui du chocolat et et puis euh et puis alors moi je
19 fais la connaissance d'un américain

20 P : ((rires))

21 A : ((rires))

22 T : et y a comme un puit sur la place où on habite euh ((tousse)) on
23 était des enfants on jouait\ alors l'américain il: il m'a dit oh t'es
24 jolie toi t'es: *il m'a fait comprendre* t'es jolie euh: j'avais une robe
25 un peu déchirée alors moi je dis et tu vois hein à cause de la guerre/
26 euh ma robe elle est déchirée tu vois pas que le lendemain il m'apporte
27 une pièce de tissu

28 A : ah ouais/

29 T : il les a:: c'est vrai hein ça c'est authentique

30 A : ((rires)) toi tu lui as parlé en français et lui t'a parlé en anglais/

31 T : euh non c'est-à-dire que: ça le fait de la peine que je portais une
32 robe déchirée

33 A : mais comment il a compris (.) t- tu lui as juste montré/

34 T : *non non euh on parlait: comme ça* ((fait des gestes avec les mains))

35 A : avec les mains oui oui avec les mains

36 T : *oui on arrive à qu- à se faire comprendre* hein alors le lendemain il
37 revient il m'a dit moi je reviens *demain demain* XX il est X je le
38 croyais pas\ il est venu le pauvre il a ouvert son truc il avait euh le
39 tissu à X enroulé dans ce tissu (.) ah qu'est-ce que j'ai été contente
40 (.) on avait plus rien à se mettre hein/

La nécessité de communiquer, plus que les capacités de l'un ou l'autre parti de l'interaction dans une langue commune, a permis à T et au soldat américain de négocier un besoin, celui de se vêtir, la réponse à ce besoin, que n'avait pas compris T avant de voir le morceau de tissu apporté par le soldat pour recoudre sa robe, et la mise en place d'un rendez-vous, défini comme tel puisque T comprend parfaitement que le soldat reviendra le lendemain ; la deuxième rencontre entre T et

le soldat n'est donc pas dû au hasard ou à la supposition que T, enfant d'une petite ville à la sortie de l'occupation allemande, ayant subi des bombardements, passerait ses journées avec d'autres enfants autour du même endroit. L'apprentissage d'une langue n'est donc pas nécessaire lorsque la communication l'est, mais semble devenir une raison suffisante pour parler avec ou simplement comprendre d'autres personnes, ou plutôt une raison suffisante pour ne pas chercher à les comprendre. T justifie en effet son incapacité à comprendre les soldats allemands circulant dans les rues de Gafsa par le fait de n'avoir jamais appris l'allemand, or contrairement à la rencontre avec le soldat américain, T n'avait ni envie, ni intérêt, ni besoin de communiquer avec des soldats allemands pendant la Seconde Guerre mondiale ; les quelques souvenirs liés à ces soldats sont aussi fortement associés à de la peur, celle ressentie à l'époque, et nous supposons que T a pu chercher à bloquer hors d'elle toute association avec eux, notamment leur langue. Malgré la réponse de mon père à ma question, et le fait de savoir pertinemment que ma grande-tante ne parle ni ne comprend l'allemand, je voulais entendre sa réponse et sa mise en mot, d'où mon insistance :

133 P : et vous vous êtes partis avant qu'ils arrivent

134 T : bien sûr oui

135 P : voilà

136 T : et alors on entendait boom boom comme ça

137 A : ((rires)) tombe pas tombe pas

138 T : avec leur bottes et nous on tremblait tous\ tous dans la même chambre

139 on se mettait on se comme ça on se X mon dieu mon dieu pourvu qu'ils nous

140 et ils rentrent pas pourvu que et: euh ils parlaient aussi avec leur voix

141 X et les bottes hein et regardaient ce qu'il y avait enfin s-

142 A : =et eux tu com-

143 T : =pas besoin de décrire les:: les angoisses

144 P : =les palpitations

145 A : =ouais et eux tu comprenais pas quand ils parlaient

146 P : bah non

147 A : eux quand ils parlaient tu les comprenais pas/

148 T : hein/

149 A : quand eux ils parlaient tu les comprenais pas

150 T : NON pas du tout pas du tout comprendre l'allemand surtout on a

151 jamais appris

Enfin, nous avons également entendu T, en-dehors des enregistrements, produire quelques phrases en italien dans le but d'imiter les voisins chez qui sa famille et elle furent cachés pendant une partie de l'occupation. Il semblerait que l'italien ait été « capté » au contact de locuteurs de cette langue, mais l'absence de pratique régulière, si ce n'est quotidienne, n'a pas permis d'en faire une des langues principales de son répertoire linguistique. Les expressions captées relevaient d'ailleurs

du quotidien, du quotidien de la guerre, et devaient donc ainsi être répétées journallement, telles que, en français, « Viens manger ! » ou les supplications à « Saint-Antoine de Padoue » pour préserver leur vie lors des bombardements, l'équivalent catholiques de celles adressées à Rabbi Meyer.

3.6 Évocation des marges

Afin de compléter cet aperçu de l'offre scolaire en Tunisie sous le Protectorat, nous évoquerons les écoles coraniques, mentionnées par G et M, et plus particulièrement leur opinion sur ces écoles. Si les écoles françaises du « bled » étaient déjà considérées comme moins prestigieuses que celles de la capitale ou celles de Bizerte selon G et M, les écoles coraniques sont très littéralement marginalisées : elles se seraient ainsi trouvées « dans un coin de [T]unisie » (G 271) ou bien encore dans la capitale, mais « au fin fond de [T]unis » (G 278-279). L'existence de ces écoles était à peine connue des élèves des écoles françaises tels que G et M, de fait jamais ils ne s'y sont intéressés, à plus forte raison qu'ils ne sont pas le type d'élèves recherché par ces écoles. Le choix pratiquement exclusif de la scolarité dans une école française pour les jeunes juifs de Tunisie, concurrencé éventuellement par les écoles de l'Alliance Israélite Universelle, qui suivent le modèle des écoles françaises, leurs enseignants étant formés à Paris, semble ainsi provoquer un rapprochement entre Juifs et colons français dès l'enfance, notamment dans les plus hautes classes sociales qui peuvent plus facilement exploiter ce rapprochement afin de garantir de hautes études et un métier prestigieux à leurs enfants. La langue française, durant la période coloniale mais aussi les premières années après l'indépendance de la Tunisie, et la fréquentation des institutions françaises sont largement perçues comme un ascenseur social très efficace pour une grande partie de la communauté juive. Si nous savons que la propagande coloniale et une partie importante de la recherche historique sur cette période considère que l'intégralité de la communauté juive souhaitait apprendre le français et obtenir la nationalité, nous préférons nuancer cette affirmation car nous savons qu'un certain nombre de juifs sont restés en Tunisie après l'Indépendance et les différentes vagues d'émigration qui ont suivi, mais aussi car trois de nos enquêtés ont exprimé un attachement tout particulier à leur identité tunisienne, sur lequel nous reviendrons.

4. Valeurs des langues et politiques linguistiques familiales

4.1 Le français, langue universelle

Pour les enquêtés « monolingues », ne se considérant pas comme locuteurs de l'arabe, le français est jugé comme une langue universelle : tout le monde parle français, les Français de France, les Français tunisiens, les juifs tunisiens (qui pour la plupart avait fait des études françaises selon les observations de G, G 468-469), les Tunisiens musulmans, les Arabes plus généralement, sauf peut-être les Italiens et les Maltais. La période coloniale apparaît, du moins dans les discours de M, G et D, comme une période d'entente idéale entre toutes les « nationalités », les religions juives et chrétiennes constituant des catégories de nationalité à part, l'islam étant compris dans le terme « arabe » :

28 D : y avait des italiens

29 A : =oui

30 D : y avait des X aussi y avait des maltais des juifs des chrétiens des
31 français des- y avait de tout hein on était tous vraiment en très très 32
très bons termes tous

33 A : d'accord vous étiez à tunis/

34 D : = y avait pas de raffut pratiquement pas (.) pas de raffut du tout 35
on était tous amis on s'occupait pas du tout de ce qu'était l'autre de 36
ses origines absolument pas

En mentionnant un respect tout particulier entre Tunisiens, comme le déclare la chercheuse au CNRS Sonia Fellous, née en 1956, dans un de ses entretiens avec la cinéaste Cléo Cohen, que nous pouvons entendre dans sa série de podcasts « Juive-Arabe, comment je me suis réconciliée avec mes identités », épisode 1 « C'est où, chez nous » :

F : j'ai grandi avec ça on ne disait pas israël on disait pas juifs on disait pas Arabe le mot arabe ne devait pas se prononcer non plus c'était aussi injurieux que de dire juif c'était comme si tu faisais une différence entre eux et nous ça je me souviens très bien

La vie commune entre juifs et musulmans, cette distinction impossible à faire, a d'ailleurs été invoquée par le Bey de Tunis afin de ne pas collaborer avec l'Allemagne nazie durant les six mois d'occupation, de novembre 1943 à mai 1943.

1330 G : mais le côtoïement entre juifs et arabes se faisaient parfaitement

1331 M : =maintenant

1332 A : ok

1333 M : ah oui oui (.) là y a une chose que moi je précise quand on parle
1334 de la tunisie c'est que la tunisie avec le danemark au moment de la
1335 guerre ont été exemplaires parce que le bey quand les allemands leur ont
1336 demandé la liste de leurs ressortissants juifs

1337 A : oui

1338 M : il a répondu je n'ai pas de ressortissants juifs mes ressortissants
1339 sont tous tunisiens il a refusé de donner liste alors que les pays
1340 européens

1341 G : ça ça a été excellent

1342 M : ont distribué le nom des juifs comme des:: petits pains

Si nous n'avons pas pu retrouver de traces historiques, d'archives de cette déclaration, nous ne pouvons considérer que comme authentique le sentiment d'unité et de reconnaissance envers le dirigeant tunisien que ressentent nos enquêtés. Cette indifférenciation entre « eux et nous » semble également provoquer la plus grande nostalgie chez M pour deux raisons différentes : la proximité qu'ils considèrent avoir perdue avec les Musulmans et l'impossibilité de retrouver ce genre de relation en France, notamment avec la population française.

380 M : =et puis je vois et puis je vois un moment le copain reste ici
381 attends attends j'appelle quelqu'un quelqu'un qui vient voilà c'est mon
382 fils ah je dis bah voilà c'est un grand garçon il devait oui mais il a
383 la tête vide je lui dis pourquoi vous dites ça il m'a dit quand je lui
384 raconte qu'on n'avait pas aucune animosité les uns avec les autres
385 quand on les respectait quand c'était ramadan il nous venait pas à
386 l'idée de manger ou boire devant un musulman

387 A : d'accord

388 M : et eux quand c'était une fête religieuse ça on était sûr d'être
389 respecté alors il me dit je rabêche ça à mon fils depuis longtemps je
390 voulais que ça soit vous qui le dites pour qu'il comprenne que ça
391 rentre dans la tête qu'on a aucune différence j'ai trouvé ça très beau
392 et: (.) ((claquement de langue)) qu'on a pas trouvé en France

Le claquement de langue produit par M est fréquent chez les locuteurs arabophones servant à exprimer le dépit ou le regret, portant l'emphase sur la nostalgie de ce respect perdu deux fois, avec qui les échanges pouvait également se faire en français, même dans la ville arabe.

51 D : euh dans les magasins y avait même les les euh les fonctionnaires
52 les institutions comme la poste les banques les les magasins les
53 monoprix tout ce qu'on veut on parlait français\

54 A : donc là y avait des

55 D : juste quand on allait faire nos nos achats dans la ville arabe c'é-
56 c'était très agréable on parlait français aussi si vous voulez les
57 arabes tunisiens parlaient français

Nous émettons l'hypothèse que cette omniprésence du français dans leur discours, en ce qu'ils se déclarent uniquement francophones, et dans la Tunisie qu'ils perçoivent, est due d'une part à la très forte idéologie du monolinguisme dans les écoles françaises, plus généralement francophones du Protectorat, renforcée par la croyance en la mission civilisatrice de l'école coloniale, et d'autre part l'idéologie qu'une nation ne peut avoir qu'une langue afin de créer une unité sociale cohérente.

4.1.2 L'hégémonie monolingue en contexte plurilingue

Nous avons déjà pu relever, dans les déclarations de D, G et M, la difficile inclusion de l'arabe dans le programme des écoles françaises en Tunisie puisqu'elles suivaient le programme français, imitaient son agenda, proposaient l'enseignement d'une deuxième langue vivante européenne sans se questionner sur le contexte maghrébin de la Tunisie, ni sur l'origine des familles dont certains élèves étaient issus. La politique linguistique de la France dans ses colonies est un exemple très éloquent du principe d'hégémonie comme défini par Gramsci (1971), cité par Blackledge (2000:29) :

Hegemony is about domination as well as about integration. That is, it is about the process of a dominant group exerting power over society as a whole, but it is also about making alliances, and achieving consent from subordinated groups (Fairclough, 1995). Hegemonic struggle takes place at a range of sites, including those at local (for example family, workplace, community), national (for example education policy, welfare policy, naturalization testing) and international (for example globalization) levels.

Comme observé par D, toutes les institutions contrôlées par l'Etat et même certaines entreprises privées, comme les chaînes de supermarchés, participent à cette politique monolingue française, dominant ou repoussant dans les marges, géographiques et sociétales, tous les aspects de la vie quotidienne tunisienne : « D : euh dans les magasins y avait même les euh les fonctionnaires les institutions comme la poste les banques les les magasins les monoprix tout ce qu'on veut on parlait français\ ». L'aspect linguistique de l'hégémonie française prend une force théorique toute particulière lors de la Révolution française, qui prône l'usage de la langue de la philosophie des Lumières et donc de la liberté et de la citoyenneté, appliquée notamment durant la colonisation, dont Spaëth (2010:55) en explique les deux principaux mouvements :

L'épisode révolutionnaire accentue deux forces déjà à l'œuvre pour le français dans le détachement entre langue, territoire et civilisation (Cerquiglioni, 2007 ; Spaëth, 2007) : la déterritorialisation (le français est la langue d'une nation, pas d'un territoire) et la décontextualisation (le français est une langue « missionnaire », profondément « régénérée » par la Révolution).

Ces deux mouvements sont remarquables dans les discours de M, G et D car ils étaient fortement exposés aux colons français et ainsi à leur propre conception de la diffusion de la langue dans les colonies (bien que la manière et l'objectif de la diffusion du français n'ont pas été homogènes, ni dans le temps ni dans l'espace, pendant toute la période coloniale). De fait nous comprenons plus aisément comment ces enquêtés parviennent à occulter les aspects plurilingues de la Tunisie et ceux de leur propre répertoire linguistique et faire de leur expérience de l'école pendant le Protectorat une généralité à appliquer à l'ensemble de la communauté juive, voire à l'ensemble de la population, indigène ou coloniale. Parallèlement, ce même principe d'hégémonie, notamment linguistique et monolingue, est remarquable par son absence dans les discours de T,

qui a vécu dans les marges de la Tunisie, plus loin de l'influence coloniale à laquelle elle pouvait donc se soustraire, même partiellement.

4.3 Un Etat, une langue

La mise en place d'une idéologie monolingue dans les écoles françaises et plus généralement les autres institutions protectorales relève aussi d'une idéologie politico-linguistique, puis de politiques linguistiques, née au XVIII^e siècle, ayant atteint son apogée théorique en Europe au XIX^e siècle et appliquée durant ce siècle et le suivant, celle de la constitution des Etats-nations européens et pour se faire, la promotion d'une langue comme langue officielle (Baumann&Briggs, 2003, que nous lisons depuis Bloomaert, 2004). Elle s'étend à d'autres disciplines que la politiques et perdure dans le temps en ce que Hall et Nilep (2015) nous rapportent qu'elle est le paradigme de prédilection des linguistes et sociolinguistes travaillant sur le plurilinguisme, notamment les phénomènes de *code-switching*, dans les années 1980. La langue, l'emploi des langues, est considérée par les chercheurs néo-marxistes principalement comme permettant aux locuteurs plurilingues de choisir une variété linguistique en fonction de leur place au sein d'un groupe social plus ou moins large et en fonction de l'histoire, notamment celle des luttes, de celui-ci. Le code-switching, l'emploi de deux langues ou variétés à des niveaux plus ou moins circonstanciés du discours ou de l'interaction permettrait alors aux locuteurs de définir socialement leur place dans le groupe en contexte plurilingue. De fait même sans s'intéresser à l'épistémologie de la linguistique, peut-être à cause de cela, M et G semblent vivre cette identification d'une nation à une langue. C'est ainsi que nous expliquons la toute première identification de G au groupe des locuteurs de l'arabe tunisien, parlé dans la rue, puisqu'il était d'abord de nationalité tunisienne avant d'obtenir la double-nationalité à son arrivée en France. L'emploi de l'arabe comme code crypté après avoir émigré peut aussi être interprété comme une continuité de leur identité tunisienne, à laquelle ils sont tous les deux très attachés ; mais plus qu'un mouvement qui viendrait uniquement d'eux-mêmes, M a aussi reçu cette identification, projetée sur elle par son professeur d'arabe et concitoyen tunisien en primaire, bien que *a priori* professeur dans une école française, puisque M n'a, semble-t-il, pas fréquenté d'écoles coraniques ni de l'Alliance Israélite Universelle. Si tous ici semblent d'accord pour associer une nation à une langue, la définition de cette nation paraît bien plus ambiguë : sommes-nous à ce moment-là, entre les années 1930 et 1950, en France puisque c'était le Protectorat et que le gouvernement, les institutions sont français, ou bien sommes-nous tout de même en Tunisie, en raison des frontières, du climat, du mode de vie des habitants, notamment les autochtones ? D'autant plus que le sentiment d'être français est également présent ; exprimé uniquement par G

et M, il semble être partagé par nos deux autres enquêtées, par certains de ceux interrogés par Cléo Cohen, dont Sonia Fellous⁷. De la même façon, les Italiens sont souvent désignés comme étant les locuteurs de l'italien en Tunisie, même lorsqu'ils sont mentionnés comme étant élèves des écoles françaises, au même titre que les élèves français, tunisiens juifs et musulmans. Si les classes accueillent des élèves de toute « nationalité » comme déclaré précédemment, alors les élèves italiens devraient être des locuteurs plurilingues du français et probablement de l'italien dans les familles (bien que les juifs ne parlent pas l'arabe de leurs grands-parents par exemple), s'ils ne parlent pas également arabe. Pourtant, ils semblent être désignés comme étant des locuteurs exclusivement de l'italien dans le discours des enquêtés.

4.3.1 Au-delà du contexte colonial

L'association d'une langue à une nation a perduré après le Protectorat en Tunisie, comme le prouve les politiques d'arabisation mises en place par les gouvernements d'Habib Bourguiba, mais également ceux en Algérie et au Maroc après leur indépendance respective. A la différence des deux autres pays maghrébins (Belkaïd et Stora, 1999), les gouvernements tunisiens ont opté pour des politiques d'arabisation des institutions progressives, favorisant le bilinguisme français-arabe, notamment pour les élites. Ainsi G et M ne se sont pas senti exclus de la nationalité tunisienne à l'indépendance car ils ne parlaient plus la langue officielle du pays comme déclaré dans le premier article de la Constitution tunisienne (Marzouki, 2007:35-43), la langue de leur nationalité, au contraire : savoir, ou du moins se douter, que les élites politiques et économiques parlaient français est une façon de concilier nationalité et monolinguisme ressenti, d'autant plus s'il est encouragé par le président lui-même.

559 A : oui (.) j'avais vu qu'il avait euh deux: ministres juifs dans ses
560 tout premiers gouvernements

561 M : =ah oui

562 G : =ah oui oui toujours\

563 A : mais: ah toujours ça-/ et ils sont restés après/

564 G : toujours pendant

565 M : =y avait toujours des juifs dans ses:

566 A : au gouvernement

⁷ Nous ne pouvons que recommander à ce sujet la lecture de *La Statue de* d'Albert Memmi, dont le personnage principal, avatar de l'auteur, s'interroge sur son identité et sa culture plus tout à fait tunisienne, pas entièrement française non plus.

567 M : ah oui

568 A : ça les députés j'avais vu que c'était resté longtemps qu'il y avait
569 souvent eu des des députés j-

570 M : un X

571 G : un un le ministre des finances

572 A : oui

573 G : et le ministre:

574 A : =un ministre de l'urbanisme

575 G : y avait bessis

576 A : oui voilà de l'urbanisme

577 G : bessis qui était ministre des finances et y avait euh baruch

578 A : voilà

579 G : qui était ministre de:: je me-

580 A : de l'habitat ou de l'urbanisme quelque chose comme ça

581 G : =oui quelque chose comme ça baruch avec lequel j'avais travaillé
[avant

582 A : d'accord

583 G : après après j'avais travaillé quand je XX

584 M : ouais

585 A : très bien qui eux donc parlaient arabe pour travailler avec leurs
586 collègues non pas spécialement/

587 M : =non comme nous après ils ont appris l'arabe X que bourguiba et plus
588 tard

589 A : =ah ils ont appris plus tard

590 G : je je suis persuadé

591 M : =mais ils parlaient l'arabe comme nous ils étaient:

592 G : je suis persuadé qu'en conseil des ministres ils parlaient français
593 hein

594 A : d'accord ou-

595 G : certainement à ce niveau ils parlaient tous le français

Non seulement la langue française parlée par l'élite politique, mais aussi la présence de ministres juifs dans les gouvernements après l'indépendance tend à être perçues comme des preuves de l'identité plurielle de la Tunisie, *a minima* juive et musulmane, ouverte sur le monde extérieur et plus particulièrement le monde francophone qu'affectionnait Bourguiba, à la sortie du Protectorat. De fait les principaux discours politiques sont énoncés en français, incluant de fait les locuteurs francophones tunisiens, parmi eux les juifs, qui ont « tous » ou pour beaucoup mené des études francophones. Bien que le français reste une langue largement employée en Tunisie, par l'élite comme par les classes plus modestes, les documents officiels sont envoyés peu à peu

uniquement en arabe littéraire. Ni lu ni compris par M et G (D n'ayant pas pu vivre cette situation car elle avait déjà quitté la Tunisie à ce moment), ils ont eu recours à des stratégies et moyens détournés pour comprendre les courriers qu'on leur adressait.

444 G : mais quelques fois l'épicier nous nous servait de traducteur en c-

445 A : d'accord

446 G : par exemple quand on recevait un papier en arabe écrit X on
447 connaissait rien du tout

448 A : oui

449 M : en arabe

450 G : alors on allait chez l'épicier et il nous le traduisait

Le recours à un interprète spontané, qui n'est pas un professionnel de la traduction, semble nous indiquer la banalité du geste de la traduction, du bilinguisme d'une partie de la population, du plurilinguisme de la société tunisienne et la coexistence de différentes compétences, jusqu'au monolinguisme, sans pour autant remettre en cause la tunisianité d'aucun type de locuteur.

D mentionne un dernier endroit où une langue est associée à une nation, l'Etat d'Israël, où elle réside depuis cinq ans. Ayant passé la majorité de sa vie en pays francophone, que ce soit la ville européenne de Sfax ou Paris, D ne semble pas se considérer israélienne ni n'a cherché à apprendre l'hébreu moderne, pouvant vivre sans difficulté en français dans ce pays. Toutefois, ses petits-enfants, arrivés plus jeunes qu'elle en Israël et dont on suppose qu'ils y mènent ou mèneront leurs études supérieures, du moins en partie, sont en train d'apprendre la langue officielle du pays. Il semblerait aussi qu'ils n'y apprennent pas l'arabe, langue avec un statut particulier et également langue d'une partie de leurs ancêtres. La forme de détachement avec laquelle D parle de sa vie en Israël nous laisse penser qu'elle ne s'identifie pas comme Israélienne, bien que nous n'ayons pas pu évoquer les questions d'identité explicitement. Son âge et son peu de pratique de l'Etat d'Israël, es déplacer dans la région par exemple, justifie qu'elle n'est pas besoin de savoir lire et parler l'hébreu pour y vivre, tandis que pour des personnes avec une vie plus active, l'apprentissage semble se faire en raison de sa nécessité et de l'exposition à la langue.

4.4 Distinction entre l'arabe dialectale et l'arabe littéraire

Les enquêtés M, G et D, interrogés sur leurs capacités en arabe (celle de T étant acquises dans l'interaction), se sentent l'obligation de distinguer rapidement l'arabe dialectal de l'arabe littéraire afin de préciser quel arabe ils parlent, comprennent, lequel est maîtrisé par la population arabophone et donc auquel ils sont le plus souvent exposés. Les deux variétés sont considérées

comme presque deux langues entièrement différentes et imperméables l'une à l'autre, témoignant de la longue histoire de prestige et de domination entre les variétés dialectales et la variété standard.

4.4.1 Le « véritable arabe »

Il y a ainsi d'un côté l'arabe littéraire, le bel arabe (D 92), le beau arabe (D 92), le bon arabe (D 74), le véritable arabe (M 216 ; D 64 ; D 73-74, D 92), celui de la littérature, de la religion et des arts. Il est également associé à la langue écrite et, preuve de son prestige, est enseigné dans les écoles, notamment les écoles françaises protectorales :

156 G : y avait un professeur d'arabe mais qui était spécialement si vous
157 vouliez l'apprendre mais ce n'était pas une deuxième langue

158 A : mais c'était c'était en plus

159 M : c'était en plus

160 G : en plus

161 A : d'accord et c'était euh j'imagine euh

162 G : c'est assez rare

163 A : l'arabe littéral/

164 M : ah oui oui oui

165 G : =oui oui

166 A : oui forcément

167 G : =l'arabe littéral

Le prestige accordé à l'arabe littéraire est dû notamment à ce qu'il a fait l'objet d'une grammaire, considérée par la suite comme ouvrage de référence sur cette variété, dans la deuxième moitié du VIII^e siècle par le grammairien Sîbawayh dans *Al-kîtab (Le Livre)* ; cité à de nombreuses reprises ; cette grammaire permet à l'arabe d'obtenir un statut « littéraire », contrairement aux dialectes longtemps associés au domaine de l'oralité, n'ayant pas de grammaire et de fait n'étant pas, bien souvent, considérés comme des langues philosophiques, scientifiques, littéraires ou poétiques. Ils ne serviraient alors qu'à communiquer des informations factuelles. Langue prestigieuse, standard, au même titre que le français ou l'italien déjà mentionnés, l'arabe littéraire doit donc être appris selon les enquêtés, dans le cadre scolaire car il leur semble être le plus propice. Nous nous arrêtons brièvement sur la façon dont M met en mots l'introduction de l'arabe littéraire à la sortie du Protectorat (M 216) : « M : à ce moment-là ils ont introduit l'arabe littéraire le véritable arabe\ » en effet la chute du ton, l'effet d'annonce provoqué par la répétition transformée, l'hyperbate, d'« arabe littéraire » en « véritable arabe », semble exprimer toute la considération que peut inspirer le prestige de cette variété, notamment chez ceux qui n'en sont pas locuteurs.

4.4.2 L'arabe de la rue

D'un autre côté se trouve de fait l'arabe dialectal tunisien, langue de la rue comme nous l'avons vu précédemment, celle du peuple par opposition aux élites intellectuelles. Bien que parti de Tunisie depuis plus de cinquante ans, G se présente en spécialiste de son pays de naissance et nous offre ses observations sur l'étendue de l'emploi de cette variété (G 218-219) « G : et je dirai maintenant que même les [A]rabes en [T]unisie même jusqu'à maintenant ne parlent pas l'arabe LITtéraire », par contraste avec l'usage de la variété standard. N'étant pas apprise à l'école, cette variété est de fait « captée », pour reprendre l'expression de Guri Bordial Steien (Université Høgskolen i Innlandet, en Norvège) exposée dans un cycle de cours organisé à au département de l'ILPGA de l'Université Sorbonne-Nouvelle du 09 mars au 30 mars 2022, intitulé « Langues et Migrations forcées Approches en sociolinguistique et en acquisition à partir d'une recherche en Norvège, et en particulier ses deuxième et troisième cours « Répertoires et biographies langagières » et « Approches émiques de l'apprentissage de langues secondes », acquise par le contact avec des locuteurs et la nécessité ou bien de comprendre, ou bien de se faire comprendre.

Outre son caractère populaire, le dialecte est également associé chez les enquêtés aux situations de la vie quotidienne, que ce soit sa production ou son écoute, tel que faire les courses dans la ville arabe (D 55), aller chez l'épicier (G 444), parler avec des employés de maison (3T 75), mais aussi aux anciens de la famille, c'est la langue des grands-parents (G 230 ; D 61-62), et aux sujets de conversation peu sérieux (G 232-M 256) :

232 G : et qui euh vivait chez nous elle nous raconte des histoires en arabes

233 A : ((rires))

234 G : elle parlait que l'arabe

235 A : d'accord elle vous racontait quoi comme histoires

236 G : euh oh: les histoires de cha: euh

237 A : ((rires))

238 G : vous connaissez cha cha

239 M : elle peut pas connaître

240 A : ((rires)) non/

241 M : ((rires))

242 G : ah c'est le: comment dirai-je

243 M : c'est le toto de français quoi

244 A : d'accord

245 M : =à qui

246 G : =c'est le bonhomme un peu furieux bête: idiot

247 A : d'accord

248 G : des histoires de bêtises: euh comment on appelle ça de:

249 M : y a comme: de petites anecdotes j'imagine bien le personnage/ euh
250 toto est sur le bord du trottoir et puis il pleure et un passant lui dit
251 mais pourquoi tu pleures il lui dit parce que ma mère m'a donné un franc
252 pour acheter le pain et un franc pour acheter le sucre mais je reconnais
253 plus lequel pour acheter lequel ((rires))

254 A : ((rires))

255 G : des histoires idiotes hein des histoires idiotes

256 M : ce genre d'histoire qui amusaient beaucoup

Si un sujet noble doit être abordé dans une langue noble, G et M semblent alors considérer, par association avec les interactions qu'ils ont eues avec ses locuteurs, que le dialecte ne communique principalement que la banalité de la vie, n'est pas une langue de littérature ni d'écrit. Toutefois nous nous demandons, si G et M s'étaient considérés comme des locuteurs « à part entière » de l'arabe dialectal, s'ils avaient eu plus de compétences de production dans cette variété, s'ils auraient alors fréquenté plus de lieux arabophones en-dehors du cadre familial, où la grand-mère cherche à amuser ses petits-enfants, ou de celui des tâches ménagères. Auraient-ils alors réservé la fréquentation de lieux intellectuels aux seuls lieux francophones ?

4.4.3 L'arabe « un peu sur les bords juifs »

Il est fait mention, dans les entretiens menés, d'une deuxième variante de l'arabe dialectal tunisien : le judéo-arabe. Entre stéréotypes d'une façon de parler ou d'un accent (peut-être social ? communautaire ?) qui indexerait une judéité réelle ou supposée au locuteur et autre dialecte de l'arabe avec des particularités lexicales, prosodiques, phonétiques et phonologiques, les avis divergent. Si G mentionne sur le ton de l'humour un arabe tunisien « un peu sur les bords juifs » (G 186) que son épouse ne reconnaît pas comme un dialecte différent de celui des autres Tunisiens et qu'elle qualifie de plaisanterie (M 196), D nous paraît plus précise quant à sa perception des différences entre l'arabe tunisien et le judéo-arabe, qu'elle nomme par ailleurs de cette façon et sur lequel elle insiste lorsqu'elle évoque l'arabe de ses grands-parents (D 61-87) :

61 D : =ah non XX avec mes parents on parlait français évidemment et avec
62 mes GRANDS-parents qui eux ont vécu en tunisie avant l'entrée des français

63 A : oui

64 D : eux ne parlaient que l'arabe mais ce n'était pas le véritable arabe
65 LITTÉRAIRE

66 A : oui

67 D : c'était un judéo-arabe

68 A : d'accord judéo-arabe

69 D : et là euh: oui je parlais en judéo-arabe avec mes grands-parents

70 A : d'accord et: y avait une différence entre: le judéo-arabe et l'arabe
71 tunisien/

72 D : =non non pas beaucoup non très peu presque pas non non je veux dire
73 euh je veux dire par-là que même avec un arabe qui parlait le le
74 véritable arabe le bon arabe et bien on on on on se comprenait très bien

[...]

84 D : =on avait le judéo-arabe mais qui ressemblait énormément qui res-
85 semblait beaucoup à l'arabe moi je sais que je connaissais beaucoup
86 d'arabes là-bas des amis et bien je parlais en arabe avec eux en judéo-
87 arabe et on se comprenait très bien

Le concept d'intercompréhension, mis en mots par D au moyen de l'expression « on se comprenait très bien », à savoir la capacité qu'ont deux interlocuteurs à se comprendre bien qu'ils ne s'expriment pas dans la même variété d'une langue (deux dialectes différents, comme ici) ou dans deux langues distinctes mais pourvues de similarités grammaticales, lexicales et phonologiques, nous laisse supposer que les différences entre l'arabe de ses grands-parents, également le sien, et celui de ses concitoyens musulmans étaient suffisamment différents pour qu'une dénomination singulière soit attribuée aux deux variétés, tandis que les objections formulées par M nous laisseraient comprendre qu'au contraire, les distinctions attribuées au parler des juifs relèveraient plutôt du stéréotype. En l'absence de productions en arabe dialectal par M, G ou D et de comparaisons avec des productions faites par un Tunisien musulman de Tunis ou de Sfax, nous ne pouvons écarter l'hypothèse que D considère l'arabe de ses grands-parents, et de fait le sien, comme juif parce qu'eux-mêmes sont juifs, comme si l'appartenance religieuse entraînerait la judéité de chacune de ses actions, productions.

Toutefois, il semblerait que la détermination des origines sociales ou géographiques par l'accent et la phonologie soit une pratique courante à Sfax (Ouarda, 2022, à paraître), notamment avant et après la ferveur liée à l'Indépendance du pays. Nous émettons alors l'hypothèse qu'en qualité de Sfaxienne, D était peut-être exposée à des variantes plus distinctes de l'arabe dialectal ou bien qu'elle fût plus attentive à leurs différences. Nous préférons cette deuxième hypothèse en ce que Taïeb et Sayah (2003) exposent « une évidente altérité » (page 56) du point de vue phonétique, du débit de parole surnommé une « véritable carte d'identité » sociale (page 58) en particulier pour les femmes ; du point de vue lexical, un certain nombre d'emprunts sont faits aux langues étrangères à l'arabe et l'hébreu comme l'araméen pour la liturgie ou l'italien depuis l'arrivée des juifs livournais et enfin le français ; pour la sémantique, nous relevons les expressions très imagées des femmes plus particulièrement ; quelques spécificités grammaticales et morphologiques existent aussi dans une moindre mesure. En l'absence de déclarations plus nombreuses et plus précises de la part de nos enquêtés et de ceux de Cléo Cohen (certains évoquent certes le judéo-arabe mais du point de

vue de son écriture uniquement), nous ne nous arrêtons pas définitivement sur l'une ou l'autre hypothèse.

4.5 Enquêtés bilingues en contexte monolingue

En ce qui concerne T, à la fois locutrice de l'arabe dialectal et résidante d'une ville plus marginale géographiquement et politiquement de Tunisie, elle ne semble pas considérer la Tunisie comme étant devenue monolingue sous le Protectorat, mais bien comme un territoire plurilinguistique. Si un Etat n'a qu'une langue, alors T habite en Tunisie. Si l'idée n'est pas exprimée de la sorte par l'enquêtée nous le comprenons en raison de son discours, qui laisse apparaître en arabe des conversations qui n'avaient lieu que dans cette langue, ainsi que des bribes d'italien, d'anglais, et bien sûr de français, en particulier dans les institutions les plus prestigieuses telles que l'école ou chez le médecin, comme déclaré dans une conversation qui n'a pas été enregistrée ; institutions qu'elle n'avait *a priori* pas fréquentées, dans lesquelles elle n'était pas bien accueillie (les médecins de l'hôpital français la recevaient apparemment mal bien qu'ils parlassent la même langue). Malgré un emploi quotidien du dialecte, sans mention du judéo-arabe ni de l'arabe standard à aucun moment, T semble elle aussi associer la variété tunisienne à une variété peu prestigieuse, langue des tâches ménagères (3T 32-38), de la vie en famille (surtout quand il s'agit de raconter les moments gênants d'autres membres de la fratrie, 1T 22) ou du voisinage (3T 129-130) :

32 T : gaṭṭūs il s'appelait comme ça

33 A : et lui il était employé pour quoi/

34 T : nous laver le linge ((imite, onomatopée)) pe pe pe pe pe pe pe il
35 faisait comme ça

36 A : ah

37 T : alors euh alors on lui dit arrête de gémir comme ça il me dit la
38 bəšwi yeṭla' mlīḥ

Mais également

17 T : on était des tranchées creusées tous ensembles (.) et puis: euh: (.)
18 elle elle elle disait partez partez il lui dit qu'est-ce qu'on s'en va//
19 on s'en va on meurt tous ensembles elle dit ah moi il m'arrivera rien du
20 tout allez-y vous allez (.) elle était jeune hein elle avait dix-sept ans

21 P : ah bah elle était surtout cour- courageuse

22 T : TRES courageuse très cour- et l'autre titine elle X ((arabe, non-compris))

A nouveau, l'arabe est perçu comme une langue du quotidien, « Doucement pour que ça ressorte bien » (3T 38), des affaires peu importantes, il semblerait que Titine soit tombée au sol à force courir, mais à la différence des autres enquêtés c'est une langue également pratiquée, produite.

Nous ne savons pas cependant si T ou ses frères et sœurs fréquentaient des lieux culturels, intellectuels, arabophones mis-à-part peut-être la synagogue de Gafsa. Selon les histoires de famille, nous comprenons que T et notamment sa sœur aînée passaient beaucoup de temps à s'occuper de leur fratrie, des autres enfants du voisinage, et comme D à exercer leur métier de couturière comme elles n'ont pas fait d'études secondaires ou supérieures. Sa sœur aînée, ma grand-mère, racontait que lorsqu'elle était professeure de couture dans un institut musulman, elle devait modifier sa façon de s'exprimer pour adapter sa prononciation à celle de ses élèves de la même façon que celle décrite par Taïeb et Sayah, en particulier la modification du « jin » en « zin », qu'elle considérait également comme une carte d'identité sociale puisque c'était un marqueur de sa judéité auprès des autres arabophones.

Une fois arrivé en France, la pratique de l'arabe ne cesse pas d'un coup net au profit de celle du français en pays officiellement monolingue. Le français est certes favorisé dans certaines circonstances, avec de nouvelles fréquentations non-arabophones, dans les commerces, au travail, en famille avec les générations nées en France (que nous détaillons dans la partie suivante), avec les institutions françaises, mais l'arabe reste la langue des échanges familiaux ou avec d'autres locuteurs arabophones. Nous considérons ainsi quatre fonctions à l'emploi de l'arabe en France par les locuteurs bilingues observées chez nos enquêtés ainsi que chez ceux de Cléo Cohen :

Tout d'abord, la simple perpétuation des pratiques de la langue comme en Tunisie, la conservation d'habitudes entre personnes qui les partageaient déjà entre elles : la famille de même génération, des amis. L'usage du code comme en Tunisie permet de transposer en France un « chez nous », temporel et social plus que géographique, qui est notamment à l'origine du travail de recherche de Cléo Cohen sur les juifs arabes, de définir un « nous autres » dont parlait ma grand-mère.

La création d'un code communautaire au sein de la communauté juive, par la fréquentation de synagogue où la prière se fait avec les rites sépharades afin de rencontrer d'autres juifs tunisiens, ou maghrébins plus généralement. En effet les rites sépharades et ashkénazes peuvent être en concurrence dans une même synagogue en fonction des origines du rabbin et de celles de la communauté, et la pratique de l'arabe lors de discussions informelles avant ou après l'office religieux peut permettre la mise en place d'une solidarité sépharade et plus spécifiquement tunisienne.

La création également d'un code communautaire avec d'autres arabophones immigrés du Maghreb, sans qu'ils ne soient juifs pour autant. Ce fut le cas par exemple pour la sœur de T avec des commerçants sur un marché parisien (3T 55-70) :

55 P : =moi moi je quand j'étais pe- ouais j'étais petit mais même plus âgé
56 T : =ouais
57 P : euh j'allais avec mamie euh on allait au marché
58 A : ouais
59 T : ouais ouais au marché
60 P : et et et les arabes tu sais ils parlent entre eux comme ça et comme
61 mamie elle avait pas une tête euh:: tu vois
62 A : elle était claire de couleur de peau mamie aussi
63 P : oui oui et puis euh et puis euh comment dire donc elle elle leur
64 parlait elle leur rep- elle leur parlait en arabe et parce qu'- tu vois
65 et alors après ils s'excusaient tu vois parce
66 A : ((rires))
67 T : oui elle était au-dessus de lui
68 P : =comme ils com- oui non comme ils pensaient qu'elle comprenait pas
69 tu vois voilà
70 T : = ouais et elle elle comprenait ouais

Rien n'indexant quelque capacité en arabe ou une origine d'un pays maghrébin sur le physique ou les vêtements de ma grand-mère de quelque façon que ce soit, les commerçants arabophones commencent par s'adresser à elle en français. Elle leur répond ensuite en arabe, provoquant les excuses de la part des commerçants sûrement pour avoir voulu parler devant elle une langue « étrangère » qu'elle comprenait en réalité.

Enfin, nous supposons un usage de l'arabe comme code crypté devant les enfants afin qu'ils ne comprennent pas certaines informations, bien que mon père ne puisse confirmer cette pratique avec certitude en ce qui concerne ses parents. A force de les écouter, il peut désormais comprendre des conversations simples mais sans pouvoir y participer par la production d'énoncés en arabe. Il emploie toutefois quelques expressions idiomatiques, ses compétences en arabe tunisien se rapprochant plus de celles de G, M et D. Nous retrouvons ce même emploi de l'arabe comme code crypté en présence de locuteur non-arabophones, comme ce que mentionnaient G et M, ou ce que les commerçants du marché ont essayé de mettre en place devant ma grand-mère.

4.6 Politiques linguistiques familiales

Les compétences en arabe dialectal de G, M, D et de mon père, ainsi que les miennes dans une certaine mesure, nous laisse apercevoir des choix de politiques linguistiques pris par les parents bilingues en arabe et en français à différentes générations, dans différents lieux. La question de la transmission de l'arabe, lorsque posée explicitement, a pu provoquer un texte interactionnel

particulier, l'interprétation de ma question, en qualité d'enquêtrice intéressée par la transmission, comme un reproche de ne pas avoir enseigné l'arabe à sa descendance. D a ainsi interprété ma question de cette façon, et j'ai essayé de la rassurer en lui présentant l'exemple de ma propre famille, où l'arabe n'a pas été transmis non plus (A 208-D 237 et D 258).

208 A : oui oui bien sûr donc ça ne vous sert pas spécialement maintenant
209 euh là en en israël et euh est-ce que à tout hasard vous avez parlé à
210 vos enfants ou à vos petits-enfants en hé- en arabe/ puisque vous pouviez
211 discuter en tunisie:

212 D : oui et bien non

213 A : non/

214 D : XX j'ai eu tort mais j'aurais dû leur oui j'aurais dû leur
215 apprendre ce que je savais c'est vrai ((rires))

216 A : ((rires))

217 D : c'est pas grand-chose

218 A : c'est pas du tout euh un reproche je- je vous demande parce que ma:

219 D : =XX c'était une langue de plus mais comme je ne le parlais qu'avec
220 mes GRANDS-parents

221 A : oui

222 D : pas avec mes parents voyez-vous

223 A : oui bien sûr c'était moins évident pour vous

224 D : le français est la langue la plus courante chez nous

225 A : d'accord

226 D : sauf quand mes parents mes GRANDS-parents venaient là on était
227 obligé de parler arabe avec eux judéo-arabe

228 A : judéo-arabe d'ailleurs (.) d'accord je me pose la question parce que:

229 D : =oui

230 A : ma grand-mère qui est décédée maintenant euh parlait beaucoup en
231 arabe avec ses frères et sœurs mais très très peu et avec son mari très
232 peu avec mon père et pas du tout avec ma sœur et moi par exemple donc
233 c'était pour savoir si c'était pareil chez vous

234 D : voilà j'ai X comme elle j'ai eu j'aurais dû j'aurais dû pourquoi pas

235 A : pourquoi pas ((rires))

236 D : j'aurais dû leur parler comme ça comme on parlait chez nous mais bon
237 j'ai pas eu l'idée

[...]

258 D : c'est dommage que ça n'est pas été transmis oui moi je pense enfin

Ainsi les parents bilingues de nos enquêtés ou parmi nos enquêtés, ayant des compétences d'écoute et de production en arabe et en français, préfèrent une éducation majoritairement monolingue en français dans un milieu diglossique où il est la variété de prestige. Ainsi en Tunisie,

sous le Protectorat et après l'Indépendance dans les milieux bourgeois où l'élite tunisienne parle français, le français est largement favorisé par les parents bilingues pour leurs enfants et mettre toutes les chances de leur côté afin qu'ils puissent s'intégrer à la fois aux élites tunisiennes et françaises coloniales. De fait puisque cette intégration est possible depuis un milieu bourgeois et tunisois, l'administration et le système colonial semblent permettre une ascension sociale. Ce modèle, observé chez M et G, les parents faisant le lien avec les grands-parents (en italien pour une partie de la famille de M), est ensuite reproduit par la génération n'ayant « que », selon leur propre jugement, de faibles compétences en arabe auprès de leurs enfants, car à nouveau le français peut leur servir à s'intégrer à la fois aux élites tunisiennes bilingues après l'Indépendance et à la bourgeoisie française en métropole après le départ de la Tunisie. Lorsque l'idée du départ s'est précisée pour G et M, ils ont eu la preuve, à leurs yeux, que leur choix de politique linguistique familiale avait été le meilleur pour leurs enfants (G 1554-M 1567) :

1554 G : c'était une autre mentalité on avait décidé de partir hein

1555 A : oui

1556 G : c'est tout on dit y a plus y a plus d'es-

1557 M : non et puis

1558 G : surtout pour nos enfants

1559 A : bien sûr

1560 G : on s'est dit qu'est-ce qu'ils vont apprendre l'arabe ils vont se
1561 marier avec des arabes et

1562 M : =non mais non mais c'est pas ça

1563 G : =et les et les

1564 M : que à l'école ils ont introduit l'arabe et c'était devenu la
1565 langue d'enseignement

1566 A : donc c'était plus difficile pour vous de :

1567 M : alors on s'est dit les enfants vont pas avoir une scolarité normale

La scolarité normale ici est en réalité la reproduction du modèle qu'ont reçu G et M, celui des écoles françaises coloniales, qui leur a permis *a minima* de reproduire, si ce n'est de s'élever de leur classe sociale d'origine et de la conserver après leur arrivée en France. Par ailleurs le mariage avec des arabophones monolingues est considéré comme une descente de classe sociale, comme si une personne monolingue en arabe et Tunisienne ne pouvait pas avoir fait de bonnes études uniquement en arabe ni avoir une bonne classe sociale. Marzouki (2007) nous rappelle que les universités françaises étaient, jusqu'à l'écriture de son article si elles ne le sont désormais plus, très prisées des étudiants tunisiens en raison de leur proximité, des prix de leurs frais d'inscription mais aussi de la langue d'enseignement, le français, que beaucoup de Tunisiens continuent de pratiquer.

Il peut ainsi paraître mal vu aux yeux des membres de la classe bourgeoise, ayant fait toute leur scolarité en français, de ne parler que l'arabe là où la classe dominante est bilingue.

Bien que D n'ait pas continué sa scolarité pendant un long moment, nous pouvons comprendre que ses propres parents ne lui ont pas appris le judéo-arabe de ses grands-parents afin de favoriser sa maîtrise du français (nous nous situons toujours dans un paradigme où le bilinguisme est considéré par la majorité des personnes comme la capacité à être monolingue dans deux langues différentes). De fait, D a pu partir jeune et construire une vie en France qui a permis, semble-t-il, à sa famille de s'élever d'une classe sociale d'artisans (ce que nous comprenons à la mention d'études secondaires, le bac, qui est déjà un diplôme supérieur au dernier obtenu par D, mais aussi car nous savons que parmi ses petits-enfants, au moins l'un d'eux fait des études supérieures dans une université parisienne).

Le même modèle de politique linguistique familiale et d'ascension sociale est suivi par ma grand-mère et T, mais aussi leurs autres frères et sœurs, à la différence que la fratrie de T est elle-même la génération bilingue et que leurs enfants, s'ils en ont eu, sont nés pour la plupart en France. Ce n'est donc plus dans le milieu diglossique plurilingue de la Tunisie que cette génération a commencé à élever la prochaine, mais dans celui officiellement monolingue de la France métropolitaine, de Paris. La transmission de l'arabe devenait alors superflue puisque la famille s'installait définitivement en France. La génération de mon père est ainsi, dans notre famille, la génération intermédiaire entre les parents bilingues locuteurs de l'arabe et celle née en France, de sociabilisation langagière monolingue pour détourner l'expression employée par Van der Avenne, (2001, p. 619-636), et n'ayant ni compétence d'écoute, ni de production (si ce n'est éventuellement quelques mots de lexique) de ma sœur et moi-même. Nous supposons que cet écart générationnel peut être expliqué par la classe sociale et le lieu d'habitation des enquêtés, qui était déjà une première explication à leurs compétences en arabe dialectal, en Tunisie, ainsi que la volonté de maintenir ou dépasser la classe sociale gagnée en France. Si la « pression normative du français » qu'évoque Van der Avenne est une explication aux déclarations de ses enquêtés Maliens immigrés en France sur leur incapacité à parler français alors que l'intégralité des entretiens se déroule dans cette langue, elle peut aussi en être une à la forte volonté de nos enquêtés de s'assurer que leurs enfants ne soient que monolingues en français sur le sol français et en accord avec leur nationalité.

5. L'identité juive-arabe

Des archives que nous avons pu faire sortir de nos enquêtés-*guenizot*, nous avons établi, du point de vue de la linguistique, quelles pratiques se sont perdues après avoir quitté la Tunisie (la conception du milieu comme plurilingue pour beaucoup, la pratique régulière de l'arabe), et lesquelles ont toujours été d'usage (la reproduction d'un modèle de politique linguistique familiale notamment). De ces archives et de l'étude de la langue avec laquelle elles sont mises en mots, formulées, jaillit la question de l'identité juive et/ou arabe en Tunisie et en France. Nous concevons bien évidemment que nos quatre entretiens, les souvenirs de conversations avec d'autres personnes, ainsi que les autres entretiens menés par Cléo Cohen et disponibles dans sa série radiophonique, ne sont ni suffisamment nombreux, ni suffisamment longs pour en tirer des conclusions générales sur ce que serait l'identité des Juifs en Tunisie, et encore moins dans les pays arabes pour en conclure une définition de l'identité juive-arabe. Nous serions tentés de le faire en ce que nous observons des points communs dans les discours de ces enquêtés qui s'apparentent à la définition forte de l'identité comme énoncée par Rogers Burbaker (2001) et citée par James Costa (2021:165) dans l'entrée « Identité » du *Dictionnaire de la Sociolinguistique* :

[...] dans la conception forte du terme, l'identité serait quelque chose que tout groupe ou individu a, devrait avoir, ou recherche : « L'identité est quelque chose que les gens (et les groupes) peuvent avoir sans en être conscients. Dans cette perspective, l'identité est une chose à découvrir et au sujet de laquelle on peut se tromper » (Burbaker, 2001, p. 74). Cette conception implique une ressemblance forte entre les membres d'un groupe, et une distinction nette avec les non-membres.

Les membres du groupe seraient ici les juifs tunisiens, et les non-membres d'une part les juifs ashkénazes, d'autre part les Arabes, qui désignent en réalité tous les habitants du Proche et Moyen-Orient qui ne sont pas Juifs, et enfin les non-juifs également non-arabes (les Français catholiques par exemple).

5.1 L'absence de distinction entre les nationalités

Comme vu précédemment (partie 4.1), les enquêtés G, M et D présentent une image presque idyllique de la Tunisie où, bien que tout le monde semble être au courant de la nationalité ou de la religion de tous et établisse une distinction entre Français de France, Français tunisiens et Corses, « on était tous amis on s'occupait pas du tout de ce qu'était l'autre de ses origines absolument pas » (D 35-36). Cette amitié et volonté de ne pas voir la différence laisse tout de même parfois place à des généralités, des stéréotypes sur les ressortissants d'une nationalité (G 691-727)

691 G : c'était même des corses les enseignants

692 A : ((rires)) donc euh la plupart des enseignants c'était des corses
693 c'est ça/
694 G : ah les enseignants c'était que des corses les policiers c'était des
695 français euh
696 A : ((rires))
697 M : les policiers étaient corses et l'enseignement était français
698 A : ah
699 G : oui l'enseignement était français et les policiers étaient corses
700 A : ah d'accord
701 G : en général hein
702 A : en ge- oui en général bien sûr et vous avez appris le corse avec eux/
703 M : les italiens étaient artistes
704 A : les italiens étaient artistes/ ((rires))
705 M : ils étaient couturiers ils étaient architectes
706 A : d'accord
707 M : ils étaient euh on était vraiment scindé hein
708 A : y avait
709 M : les les juifs
710 G : =non les juifs
711 M : en professions libérales
712 A : oui
713 M : le: donc le: les français ils étaient dans l'enseignement dans la
714 police mais chaque corporation
715 G : =les juifs c'était les juifs étaient essentiellement des avocats des
716 médecins euh:::
717 M : =oui ils étaient
718 G : =architectes y avait juifs et arabes et français
719 M : =oui ils étaient: professions libérales
720 G : y avait de tout ((respiration)) alors en rigolant vous aviez les
721 cochers parce que y avait des cochers y avait pas de voitures
722 A : oui oui bien sûr
723 G : les cochers les chevaux c'était des maltais
724 A : d'accord
725 G : y avait les italiens qui étaient de très bons artistes menuisiers
726 forgerons machin et cetera (.) c'était du travail très bien ils
727 faisaient des trucs biens (.) quoi encore y avait euh une: une communauté

Malgré le français comme langue universelle, l'ouverture des écoles françaises, selon les observations des enquêtés, à tous les élèves, les communautés se regroupant par nationalité, par religion ou par rite étaient suffisamment « scind[ées] » les unes des autres pour produire ce genre

de stéréotypes. Si G et M, qui mentionnent les juifs livournais, ne leur attribuent pas de métier stéréotypique, ils restent suffisamment différents deux pour constituer une communauté à part avec leur synagogue, leur rite, et surtout leur langue, le yiddish (A 850-M 855). Par principe, un stéréotype ne représente pas la réalité, il en est au mieux une représentation déformée, mais cette représentation peut avoir une forte valeur de vérité générale aux yeux de certains individus. Une première façon de séparer les communautés semble être la distinction entre les européens d'un côté et les Tunisiens de l'autre, comme le montre l'exemple des juifs livournais, plus proches des Européens en leur qualité d'ashkénazes (M 784-785) que des juifs twânsa de Tunisie.

5.1.1 Un respect particulier entre Tunisiens

Là où les enquêtés semblent exprimer le plus de nostalgie n'est pas tant par rapport à la présence des Français en Tunisie mais plutôt à la période d'entente, de « côtoiement entre juifs et arabes [qui] se faisait parfaitement » (G 1368), qui correspond peu ou prou à la période protectorale, l'indépendance apportée par Habib Bourguiba et les membres du Néo-Destour étant inspirés des Lumières européennes, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et attachés au bilinguisme français-arabe (Marzouki, 2007:36), créant ainsi une phase de transition douce entre la période coloniale et la Tunisie indépendante. Nous comprenons que ce côtoiement évoqué par G est à la fois respectueux et amical. Respectueux par le prisme de la religion en ce que les deux communautés ne faisaient rien qui puissent choquer, déranger, offenser l'autre pendant une période sainte. M affirme que « quand c'était [R]amadan il nous venait pas à l'idée de manger ou boire devant un musulman » (M 385-386), respect qui était réciproque car « quand c'était une fête religieuse ça [ils] étai[en]t sûr[s] d'être respecté[s] » (M 388-389). La nostalgie avec laquelle ce respect est évoqué chez G, M, D ainsi que tout au long des entretiens menés par Cléo Cohen nous laisse supposer que ce respect mutuel n'était pas ponctuel. Amical, car toute la vie quotidienne se faisait ensemble : Juifs et Arabes fréquentaient les mêmes bars, buvaient la même boukha, l'alcool de figue tunisien, à table, comme le raconte un des enquêtés interviewés dans le quatrième épisode de *Juive-arabe, comment je me suis réconciliée avec mes identités*, « Se réinventer en Tunisie » (à partir de 5 minutes et 11 secondes) :

Alors ça c'est une tablée dans un: bar à Nabeul où y avait des juifs et des musulmans avec une bouteille de boukha quand même à table\ ça c'est mon grand-père donc y a trois musulmans et trois juifs ensemble en train de faire l'apéro

Une amitié également visible lors des moments de crises politiques, aussi bien pendant la Seconde Guerre mondiale que pendant les émeutes qui ont eu lieu en parallèle de la guerre des six

jours, opposant l'Etat d'Israël à l'Egypte, la Syrie et la Jordanie au début du mois de juin 1967. Ce sont en effet, dans le cas de ma famille pendant la Seconde Guerre mondiale et dans celui de celle de Sonia Fellous en 1967, des concitoyens et amis arabes qui préviennent d'un côté de l'arrivée des soldats nazis et du risque de rafle pour les camps de travail ou d'exécution sommaire qu'ils représentent, de l'autre de celle des émeutiers tunisiens, notamment des plus jeunes qui auraient « la tête vide » selon un ami de M (M 382). Dans le cas de G et M, qui reviennent régulièrement en Tunisie pour leurs vacances avec leurs enfants et leurs petits-enfants, ces amitiés perdurent même après leur immigration en France. Ils continuent ainsi de fréquenter les mêmes commerçants qu'avant leur départ, rencontrent leurs enfants.

5.1.2 La fierté du passeport

Au-delà de leur amitié avec leurs concitoyens, G, M et T nous font part de leur véritable amour pour la Tunisie. Cet amour s'exprime chez T par ses sentiments envers la langue, l'envie de parler arabe et ainsi la démarche de trouver des locuteurs encore à Paris, en France car la langue arabe est chez elle un marqueur de sa culture tunisienne. Il s'exprime plus explicitement encore dans le discours de G et M en ce qu'ils sont fiers de leur passeport tunisien, de leur double nationalité.

1121 G : XX des bêtises et on s'est dit bon bah quand on ira en france on
1122 fera quand on est venu en france on s'est dit ah attention si on veut
1123 revenir tous les jours toutes les années pour la plage aller à l'hôtel
1124 et cetera bon comme on a la nationalité tunisienne on va quand même
1125 être embêté si c'est embêtant on va pas :

1126 M : on a gardé la nationalité

1127 G : on a jamais demandé l'allégeance hein

1128 A : =tous les deux (.) vous avez jamais demandé/

1129 G : on a on est tunisien toujours

1130 M : l'allégeance c'est-à-dire refuser euh

1131 A : ah d'accord

1132 G : et en soixante-quatorze quelques années après soixante-quatorze

1133 M : =mais moi je l'aurais JAmais fait

1134 G : =X

1135 M : parce que j'étais bien je voulais j'ai dit pourquoi renier un pays
1136 qui que

1137 A : que vous aimiez

1138 M : que j'ai beaucoup apprécié dans lequel on a vécu avec une
1139 insouciance parfois

Ce sont autant l'attachement à la nationalité tunisienne, que symbolise le passeport, que la possibilité d'un retour même en tant que touristes et la nostalgie, peut-être même une forme de reconnaissance envers leur pays de naissance et lieu de leurs années fondatrices qui induisent le choix de ne pas prêter allégeance à la France. Renier sa nationalité tunisienne semble pour M aussi impensable que de renier sa tunisianité ; la nationalité et l'identité ressentie vont de pair malgré l'éducation française et la barrière que la langue nationale peut parfois représenter, notamment avec l'influence des élites bilingues et plus seulement francophones. Toutefois malgré les démarches et modes de vie pour conserver sa nationalité et culture tunisienne, le départ est acté et il peut provoquer ou de la nostalgie, comme chez D, M et T, ou bien de la rancœur comme chez le père de Sonia Fellous (*Ibid*, épisode1, 15 minutes et 24 secondes) :

SF : Mon père en revanche c'était un peu différent il était tunisien jusqu'au fond de l'âme mais il avait cette rage de ce pays son pays qui l'avait jeté comme un malpropre tu vois et ça c'était très dur pour mon père et il en a conçu une rancœur tu vois alors que ma mère est restée nostalgique toute sa vie de cette liberté de cette douceur de vivre

En effet, d'une période où il était injurieux de nommer d'un côté les Juifs, de l'autre les Arabes comme s'il s'établissait une distinction entre les deux dans la population, nous observons pendant la guerre des six jours l'aboutissement d'un processus d'émigration, une étape supplémentaire dans l'histoire de la diaspora juive.

5.2 Une distinction discursive constante

5.2.1 La rupture provoquée par les émeutes

Les émeutes liées à la guerre des six jours semblent marquer un point de rupture entre Tunisiens. C'est en effet à ce moment-là que partent les derniers membres de la population juive de Tunisie, dont le nombre n'a cessé de décroître jusqu'à l'Indépendance avant de connaître un exil plus important. Attal & Sitbon (1979) rapportent les chiffres des recensements de 1946 et 1956 : passant de 70 971 individus à 57 792 ; une part importante de la communauté, dont fait partie D et une partie de ma famille, avait déjà gagné la France ou l'Etat d'Israël. Les catégories religieuses disparaissant des statistiques officielles avec l'arrivée au pouvoir de Bourguiba, nous reprenons les chiffres de Paul Sebag (1991:299) qui estime à environ 21 700 personnes le nombre de Tunisiens juifs en 1965. En 2018, le grand rabbin de Tunisie déclarait que sa communauté s'élevait à « mille cinq cents personnes environ, dont mille cent à Djerba ». Pour cause, nombre de Juifs se sont sentis rejetés de leur pays, ont craint leurs concitoyens qui pillaient ou saccageaient des commerces et

habitations occupés par des juifs en signe de soutien aux Etats arabes belligérants. Malgré l'amitié et le respect, notamment entre « anciens » qui ont connu la période coloniale et l'Indépendance ensemble, l'inclusion de ministres juifs dans les gouvernements de Bourguiba dans les premiers temps, et la protection apportée par des Tunisiens musulmans aux Tunisiens juifs, les émeutes de 1967 marquent une rupture entre ces deux parties de la même population. Ce que G exprime pudiquement ainsi

1490 G : la guerre des six jours et la guerre des six jours vous savez que
1491 la guerre des six jours on a on a décidé de partir définitivement à
1492 partir de là

1493 A : oui

1494 G : la guerre des six jours en soixante-sept et bien ils ont: y en a y
1495 a des des synagogues qui ont été un peu pillées brûlées euh y avait
1496 des magasins des juifs

1497 A : aussi qui avaient été pillés

1499 G : brûlés avec de l'essence et un camion de la municipalité de tunis

1499 A : et bah

1500 G : ça veut dire ce que ça veut dire

Notamment avec l'expression « ça veut dire ce que ça veut dire », Sonia Fellous l'exprime avec plus d'émotion dans la voix (*Ibid*, vers 16 minutes) :

SF : Ce qu'on avait pas intégré c'est la possibilité d'une émeute qui a été très subite puisque la version officielle c'était que c'était contre l'ambassade des Etats-Unis qui avait stoppé les livraisons de blé à la Tunisie pendant la guerre des six jours et donc l'idée c'était que les étudiants manifestaient contre l'ambassade on habitait pas très loin mais tout le monde savait que ça allait être contre les juifs puisque ma mère a été prévenue et qu'ils sont venus nous sortir de l'école en catastrophe

Elle raconte ensuite le passage de l'émeute sous les fenêtres de l'appartement familial et les slogans antisémites, le sentiment à ce moment-là de ne plus être Tunisienne. Cette rupture est abordée comme violente et soudaine par Sonia Fellous et G et M, toutefois nous estimons que le sentiment de la perte d'harmonie entre les Tunisiens était déjà présent avant les émeutes en raison du nombre d'émigrations depuis la proclamation d'Indépendance. Plus que les Tunisiens eux-mêmes, ce sont les institutions qui semblent rejeter une partie de leur population avec l'emploi des camions de la municipalité de Tunis et l'intervention, jugée tardive par une partie des juifs, d'Habib Bourguiba pour appeler au calme.

5.2.2 « Nous autres »

Bien que nos enquêtés affirment la bonne entente entre juifs et musulmans, bien qu'ils déclarent ne pas chercher à savoir qui était de quelle origine, bien que Sonia Fellous insiste sur l'affront que représente la distinction entre Juifs et Arabes, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que tous emploient presque systématiquement le terme « Arabes » pour désigner leurs concitoyens, et à de rares occasions le nom de « musulmans ». Alors même qu'ils font revivre la Tunisie, qu'ils se souviennent avec nostalgie et parfois un peu de fierté de leurs amitiés interconfessionnelles, leurs discours ne semblent indiquer qu'une chose : l'existence d'un « nous autres », juifs ou plus précisément juifs sépharades face à des ashkénazes, en miroir d'un « eux, les Arabes ». Ce « nous autres », expression souvent utilisée par ma grand-mère, bien que je n'en aie aucun souvenir mais perçue par ma mère comme une façon d'affirmer son identité de juive sépharade, de juive tunisienne, semble faire écho au « Chez nous » évoqué par la famille de Cléo Cohen et à l'origine de ses interrogations sur ses identités : nous autres qui ? puisqu'ils sont bien juifs comme d'autres juifs, même des ashkénazes, et qu'il ne faut pas avoir l'air arabe. Chez nous où ? puisque les familles habitent depuis déjà trois si ce n'est quatre générations en France, partent éventuellement vivre dans l'Etat d'Israël mais conservent des habitudes, des rites, des langues qui ne sont ni français ni israéliens. Ce « autres » qui vient définir un « nous » semble bien montrer qu'ils sont l'élément extérieur, étranger par rapport à l'ensemble de la population dans laquelle ils se placent. A aucun moment dans nos entretiens nos enquêtés se définissent comme Arabes ni même juifs-arabes ; éventuellement comme locuteurs du dialecte tunisien ou du judéo-arabe, assurément Tunisiens de nationalité comme de culture. Nous pouvons penser que l'absence de définition de leur identité en tant que juif-arabe est due au fait que je n'ai pas posé à mes enquêtés la question de l'identité de manière explicite, là où Cléo Cohen par exemple interroge les siens depuis ce prisme, qui est celui qui motive sa réflexion. Toutefois nous pouvons aussi nous demander si le manque d'évocation de cette idée n'est pas révélateur en lui-même. La volonté de ne pas paraître arabe ni physiquement, ne pas leur ressembler, ni dans le comportement, en fonction de ce que cela peut représenter dans l'imaginaire des enquêtés et de leur famille, exprime en elle-même une distance avec la partie la plus arabe de leur identité. Nous ressentons à deux reprises un certain malaise face à la possibilité d'une association avec des Arabes, Tunisiens musulmans, chez nos enquêtés : la perspective de voir leurs enfants se marier avec des Arabes chez G et M, et celle de voir ma grand-mère potentiellement partager les mêmes caractéristiques physiques qu'eux :

1522 G : on s'est dit qu'est-ce qu'ils vont apprendre l'arabe ils vont se
1523 marier avec des arabes et

60 P : et et et les arabes tu sais ils parlent entre eux comme ça et comme
61 mamie elle avait pas une tête euh:: tu vois

Ce sont également ces déclarations contradictoires et la méfiance envers l'autre qu'elles laissent apercevoir qui m'ont intéressée lors de mes recherches : comment la xénophobie se construit-elle malgré toutes les déclarations pour construire l'autre comme une part de soi, pour prouver que l'on se rapproche bien de cet autre, du point de vue de la culture mais aussi de la langue.

Cette impossibilité d'une identité à la fois juive et arabe n'est pas uniquement perçue d'un point de vue émique, mais elle est également impossible dans l'imaginaire de certaines personnes, Françaises, rencontrées en métropole.

2220 M : mais moi je me rappelle on est arrivé en france je me suis présentée
2221 pour un poste la compagnie française des ferrailles alors ils m'ont dit
2222 euh oh mais c'est très bien vous convenez et cetera et je alors vous
2223 êtes j'ai dit tunisienne j'étais encore tunisienne ça veut dire quoi
2224 tunisienne vous êtes vous av- faites les prières tunisiennes j'ai dit
2225 non je suis juive mais tunisienne de nationalité et bah pour débattre
2226 ce mot-là on a mis une demi-heure pour que ce monsieur comprenne que y
2227 avait quand même une différence entre la nationalité et la religion

Cette identité paraît si incongrue que la négociation de son existence remplace l'objet de la conversation initial, qui était un entretien d'embauche.

5.3 Une difficile intégration à la société française

Nous autres, en tant que juifs sépharades, peut se comprendre comme une distinction avec les juifs ashkénazes et plus généralement avec les Européens auxquels ils sont associés. En effet, si certains des enquêtés affirment d'un côté qu'ils étaient principalement de langue et de culture française, ils déclarent aussi avoir connu des difficultés à s'intégrer à la société française en métropole. G, M et Sonia Fellous évoquent tous trois un manque de chaleur en France, que ce soit la météo ou bien les Français que G et M ont pu trouver égoïstes (G 1652-1654).

La rencontre entre T et le soldat américain nous permet de définir cette chaleur tunisienne dont les enquêtés parlent. Peut-être que le contexte de sortie de guerre est aidant, mais il nous permet de montrer l'entraide et la facilité de la communication même sans la maîtrise d'une langue commune. D'une façon équivalente, les anecdotes qu'elle raconte sur ses voisins illustrent dans leur trivialité la vie quotidienne de l'époque et les passages des uns chez les autres, les services rendus à la communauté, les querelles sans grande conséquence et toujours résolues. La scène de la *bar-*

mitsvah dans *La Statue de sel* d'Albert Memmi témoigne aussi de la façon dont toute une famille pouvait investir un immeuble, attribuer de nouvelles fonctions aux pièces de la maison et accueillir tout le voisinage. Or ce mode de vie n'est pas celui des Parisiens, et nous comprenons que c'est cette ouverture sur les autres qui a pu manquer à nos enquêtés en rejoignant la capitale française. Pour retrouver cette chaleur, les personnes interrogées se regroupent dans un premier temps soit en famille, comme Sonia Fellous, soit autour de la communauté juive déjà présente en France, comme G et M :

1652 G : lépr̄it de l'esprit de de de je sais pas hm un peu d'éḡoisme ils
1653 étaient un éḡoistes on trouvait les français éḡoistes par rapport à
1654 nous ils étaient éḡoistes

1655 A : bien sûr et cette chaleur est-ce que vous l'avez cherchée de dans
1656 la communauté juive euh immigrée ou pas spécialement

1657 G : non X pas X c'est eux qui se sont imprégnés de notre truc

1658 M : non non

1659 A : ((rires))

1660 M : non non on ne l'a pas cherchée elle s'est faite automatiquement

1661 A : d'accord

1662 M : parce que celui qui arrivait ah j'habite ici c'est un bon quartier
1663 alors on fait comme les moutons on va là où :

1664 G : oui les communautés se regroupent hein

Retrouver la communauté juive s'est fait d'un mouvement qui leur a semblé naturel, car il était plus simple pour eux de s'intégrer là où se trouvaient des personnes qu'ils connaissaient déjà. Ils ont ensuite pu étendre leur réseau de connaissances grâce à la création de nouvelles amitiés ou relations professionnelles auprès d'autres juifs français mais aussi des catholiques et des musulmans, avec lesquels ils ont recréé la chaleur qu'ils connaissaient en Tunisie, ce que G entend par « c'est eux qui se sont imprégnés de notre truc » ; ce truc-là est peut-être la caractéristique la plus tunisienne (et non juive tunisienne), la plus arabe de leur identité. M dit qu'ils « se sentai[en]t investi[s] de ce pouvoir de communiquer » (M 1642) qui est comparable à la « pratique de la rue » comme définie par Guri Bordal Steien dans le même séminaire que cité plus haut (partie 4.4.2, deuxième cours intitulé « Répertoires et biographies langagières »). Contrairement à l'Occident, la rue est un lieu de sociabilisation en République Démocratique du Congo, qu'étudie Guri Bordal Steien, qui revêt une importance particulière dans les pays plurilingues car c'est là où se « captent », s'apprennent, les autres langues en présence. Cette notion est ainsi transposable à la Tunisie et nous pensons donc que ce pouvoir de communiquer que possèdent G et M, mais sûrement aussi les autres enquêtés, a été acquis par la pratique de la rue en Tunisie.

Toutefois l'instauration d'une forme de rue dans leurs fréquentations proches ne suffit pas à imiter le mode de vie tunisien, les laissant en proie à un sentiment de *saudade*.

1823 M : arrivés en france on était tellement content de manger tunisien
1824 qu'on regardait pas si c'était un peu meilleur ou pas

1825 A : d'accord ((rires))

1826 M : ((rires)) on mangeait de bon appétit à partir du moment où c'était
1827 tunisien

Il n'y aurait pour ainsi dire que dans ce rapport proustien aux traditions culinaires, à la table du Chabbat et aux fêtes religieuses où se réunit la famille en grand nombre que G et M, mais aussi T et ma grand-mère (nous ne pouvons le savoir pour D), parviendraient à retrouver un mode de vie se rapprochant le plus de celui qu'ils ont pratiqué en Tunisie. De-là l'association de ma sœur et d'une des petites-filles de M, lorsqu'elles étaient plus jeunes, de leurs grands-mères respectives avec le couscous de Chabbat. De-là aussi peut-être ce sentiment d'exclusion, d'hermétisme que j'ai pu ressentir petite.

889 A : chaque semaine quand ma sœur était petite elle pensait que ma
890 grand-mère et tata T ma grande-tante chez qui on allait souvent aussi
891 mangeaient du couscous tous les jours

892 M : ((rires))

893 A : parce qu'à chaque fois qu'on les ((rires)) à chaque fois qu'on les
894 voyait

895 G : a c'est la tradition le mardi c'était couscous au poisson

896 M : =mais attends

897 A : ((rires))

898 M : elle attends l'histoire ce répète dans le temps

899 A : =oui

900 M : c'est exactement pareil la petite de H

901 A : oui

902 M : qui était le copain de: ton père

903 A : oui oui bien sûr

904 M : alors euh quand on lui dit où tu vas A bah je vais manger le couscous
905 oui mais où tu vas manger le couscous chez ma grand-mère

906 A : ((rires)) toujours

907 M : c'est-à-dire sa grand-mère symbolise le couscous et la table du
[chabbat

908 A : ((rires))

909 M : elle elle fait pas la différence pour elle c'est vendredi elle doit
910 manger le couscous chez sa grand-mère

911 G : oui

912 A : =(rires) c'est tout pareil

5.4 Le mouvement centrifuge des ethno-nationalismes arabes et israéliens

Ainsi pouvons-nous considérer que nos enquêtés, perçus comme juifs sépharades, Tunisiens et possédant en eux une forme d'arabité qu'ils ne formulent pas, que des membres de leur famille ou eux-mêmes ne veulent pas reconnaître mais qui de fait est présente et revendiquée en Tunisie, puisque la distinction entre Juifs et Arabes n'était pas à faire, font bien l'expérience d'une identité plurielle que nous avons observée dans leurs discours mais dont le dernier aspect mentionné tend à être mis de côté ; un changement dans leur perception d'eux-mêmes prenant place au moment où les Tunisiens semblent eux aussi mettre à distance la part juive de leur histoire. Le sentiment de rejet ou de peur, éprouvé dans la famille Fellous et dans celle de G et M, provoque des doutes quant à leur avenir en Tunisie et celui du pays plus généralement (G et M les abordent principalement du point de vue de la scolarité et du mariage des enfants), ce qui entraîne par la suite, du moins chez G, M et T une méfiance envers leurs anciens concitoyens avec lesquels ils étaient pourtant proches. Ce point de rupture est comme nous l'avons dit la guerre des six jours, peut-être pas tant à cause de la guerre elle-même, mais des discours historiques, nationalistes et sociaux qui l'accompagnent. Ces discours ne sont pourtant pas mis en mots de la sorte durant nos entretiens. Nous souhaitons donc apporter ici un éclairage historique et politique aux déclarations, parfois paradoxales, ou au contraire aux non-dits observés dans nos entretiens et analysés dans les parties précédentes, afin de placer la parole de nos enquêtés dans une perspective plus large, d'intégrer leurs archives à d'autres, peut-être plus archéologiques, pour tenter de comprendre pourquoi l'identité juive de nos enquêtés semble pouvoir s'accorder avec leur nationalité tunisienne mais non pas avec la catégorie plus générale d'« Arabe ». Nous nous appuyons sur l'entretien mené par Cléo Cohen avec la professeure aux départements d'art et politique et du Moyen-Orient à la New York University Ella Shohat, issu du premier épisode de la série « Juive-arabe, comment je me suis réconciliée avec mes identités ».

Cet entretien avec la professeure Ella Shohat apporte des explications à cette dissociation du judaïsme dans la culture arabe et de l'arabité dans le judaïsme, pour ne laisser que la possibilité d'être sépharade (*Ibid*, épisode 1, à partir de 31 minutes et 50 secondes). Pour elle, l'idée qu'une identité juive-arabe soit « oxymorique », que le premier terme soit excluant du second et inversement serait une « construction ultérieure » à la colonisation, aux indépendances des Etats

arabes, à celle de l'Etat d'Israël et aux mouvements ethno-nationalistes qui se développent à partir de là. A partir de la colonisation car, pour reprendre le titre de l'article de Hagège et Zarka (2001), les colons français ont créé une relation triangulaire visant à séparer les juifs des musulmans parmi les autochtones et obtenir le soutien d'un groupe en lui accordant des privilèges différents de l'autre, en fonction également des personnes qu'ils cherchaient à assimiler. Nous pouvons ainsi trouver facilement dans l'historiographie l'idée que les Juifs étaient une population minoritaire modèle dont le seul salut était l'obtention de la nationalité française (ce que nous retrouvons dans les documents de l'Alliance Israélite Universelle et l'essai de Georges Bensoussan à l'occasion des 160 ans de cette institution par exemple). Cette conception des objectifs de la communauté juive tunisienne, d'une part comme un bloc monolithique, d'autre part comme entièrement tournée vers la France, nous semble particulièrement simple.

A partir des Indépendances au Proche et Moyen-Orient, toujours selon Shohat, les mouvements nationalistes deviennent progressivement ethno-nationalistes et religieux. L'arabité est définie par rapport à l'islam car la majorité des Tunisiens mais aussi des ressortissants des pays de la région sont de confession musulmane. Cette généralisation permet de créer un sentiment de panarabisme pour mettre en valeur les cultures autochtones après plusieurs décennies de colonisation et d'hégémonie occidentale, dont un exemple manifeste serait les politiques d'arabisation mises en place, mais il est cependant mal accueilli par les populations ou non-arabes (les Berbères), ou non-musulmanes et notamment les juifs. Si les Tunisiens musulmans peuvent se définir comme Arabes et que la Tunisie peut être définie comme un pays arabe, alors nous comprenons que les Tunisiens juifs puissent douter de leur nationalité tunisienne, tel que Sonia Fellous qui ne se sentait plus Tunisienne, et rejeter cette identité arabe, ce que nous comprenons grâce aux discours de G, M, T et D où aucun ne s'identifie à leurs concitoyens musulmans au moyen de l'hypéronyme « Arabe ». Nous observons alors en parallèle un mouvement ethno-nationaliste similaire associant judaïsme et Etat d'Israël, diffusé par cet Etat et les courants sionistes dès les années 1950, créant ainsi une nouvelle façon d'être juif qu'Ella Shohat définit ainsi : « [...] la judéité a commencé à se recomposer en une identité pan-juive en quelque sorte à partir de l'idée selon laquelle tous les Juifs auraient leur origine dans la Terre d'Israël », illustrée notamment par la loi du retour dont la première version est adoptée en 1950 et accorde un visa d'immigration, puis éventuellement la nationalité israélienne, à tous les « exilés » (*Galuyot*, le terme est issu de la Bible) que souhaitent s'installer dans l'Etat d'Israël.

Doutes et rejets, assimilation à la culture de la puissance coloniale ainsi que l'identité juive très étroitement associée à l'Etat d'Israël sont exacerbés pendant la guerre des six jours en raison des violences physiques, économiques, sociales subies ou perpétrées. Ces ethno-nationalismes

excluant l'un de l'autre semblent donc pousser les Juifs de la région à l'émigration, tels que nos enquêtés (bien que nous ne sachons pour quelles raisons D a quitté la Tunisie avant son Indépendance, et donc avant le développement des mouvements ethno-nationalistes) qui ont obtenu la nationalité française, se sont intégrés, ainsi que leurs descendants, à cette société malgré les difficultés éprouvées dans un premier temps, voire dans le cas de D qui ont ensuite choisi d'émigrer vers l'Etat d'Israël, exemple ici de la puissance du discours ethno-nationaliste sioniste. Nous divergeons toutefois sur un point de l'analyse d'Ella Shohat, en ce qu'elle déclare que « malheureusement les passeports ne disent rien de notre mémoire, ils ne disent rien de nos multiples affiliations culturelles » ; certes un passeport, délivré par un seul Etat, ne peut témoigner « de nos multiples affiliations culturelles », mais il peut cependant témoigner de notre mémoire. Pour G et M, prêter allégeance à la France aurait symbolisé une rupture complète et irrévocable avec leur vie en Tunisie, ce qu'ils ne souhaitaient pas. Leur passeport représente ainsi une fierté et une archive matérielle de leur mémoire.

6. Conclusion

A partir d'observations intimement linguistiques, d'une remise en question de la façon dont l'arabe dialectal tunisien avait été transmis depuis une génération bilingue en contexte plurilingue à une génération monolingue en français dans un contexte également monolingue, nous avons cherché à comprendre les raisons de cette perte du plurilinguisme chez les juifs tunisiens ayant connu la fin du Protectorat français (nés dans les années 1930), grâce à des entretiens interactionnels menés avec quatre enquêtés, ainsi que des entretiens et enregistrements menés par d'autres personnes, sensibles aux mêmes questions.

Contrairement à un de nos premiers présupposés, si tous les enquêtés font bien l'expérience du plurilinguisme en Tunisie car ils rencontrent et entendent au sein d'une même journée du français, de l'arabe, de l'italien principalement, tous ne sont pas bilingues. Le contexte colonial implique bien ici la mise en place de politiques linguistiques dont l'objectif est la promotion d'un français hégémonique, qui sont particulièrement efficaces auprès de certaines populations, notamment bourgeoises et urbaines, en raison de leurs fréquentes interactions avec les colons et leurs perspectives réalistes d'intégration de la classe sociale dominante, dont la maîtrise de la langue est une condition *sine qua non*. Ce même contexte colonial implique également des représentations vis-à-vis des langues à parler en fonction des ambitions de chacun et vis-à-vis de la façon d'apprendre une langue, de se considérer bilingue. En effet, pour les enquêtés les plus exposés aux institutions coloniales, une langue ne peut correctement s'apprendre qu'à l'école. Les quelques mots qu'ils connaissent, les conversations simples qu'ils peuvent tenir en arabe dialectal ne sont pas considérés comme une maîtrise, même partielle, d'une autre langue car ils ont été appris dans la rue, au contact de locuteurs et non de professeurs. Le prestige accordé à l'arabe littéraire par rapport à l'arabe dialectal que nous retrouvons dans les discours de trois de nos enquêtés est bien plus ancien que la colonisation française, mais la possibilité d'apprendre l'arabe littéraire en milieu scolaire colonial vient renforcer cette domination déjà existante. Nous avons pu observer l'évocation d'un deuxième dialecte de l'arabe auquel nous n'avions initialement pas pensé dans les discours de nos enquêtés, lui-même subordonné au dialecte tunisien : le judéo-arabe. Peu employé dans la capitale, il est considéré comme un accent stéréotypique et le mentionner semble revenir à discriminer les locuteurs arabophones juifs ; plus présent dans des villes moins importantes, aux classes sociales plus scindées en fonction des religions, son existence est bien plus concrète dans l'esprit des enquêtés, qui le mentionnent en tant que tel ou qui le produisent.

La colonisation entraîne également des considérations sur le français par rapport à l'arabe chez nos enquêtés, parfois formulées explicitement, à l'origine des politiques linguistiques familiales qui nous ont intéressé de prime abord. Langue des colons, de leurs institutions, des hautes études et de la classe dominante, le français semble largement perçu, même en Tunisie, comme une langue d'ascension sociale. Sa maîtrise devient alors nécessaire une fois en France. Ainsi les parents de nos enquêtés monolingues francophones, considérant l'accès aux élites politiques ou économiques tunisiennes possible pour leurs enfants, font le choix dès les années 1930 de ne pas pratiquer l'arabe dialectal avec eux, sûrement pour ne pas concurrencer l'apprentissage du français, plus utile dans leur situation. Ce même modèle est reproduit uniquement après l'arrivée en France par les enquêtés bilingues français-arabe, qui se sentaient exclus des institutions coloniales en Tunisie mais souhaitant également permettre à leurs enfants de s'élever de leur classe sociale une fois en France.

En plus d'approches sociales et économiques pour expliquer les politiques linguistiques familiales dont le résultat est la transmission partielle ou même refusée de l'arabe aux générations futures, nous avons aussi pu déceler dans le discours de nos enquêtés des raisons liées à leur identité juive et tunisienne, confirmées par des analyses politico-historiques universitaires plus générales. L'impossibilité de se dire Arabe, la volonté de ne pas le paraître, sont également des arguments pour mettre à distance la langue arabe, ou du moins ne pas chercher à se l'appropriier plus que ce qu'ils maîtrisent déjà. Nous comprenons dans la mise en mots de nos enquêtés que leur identité, sinon leur nationalité, tunisienne est comprise dans leur pratique d'un judaïsme oriental, sépharade, qui ne se fait pas obligatoirement en arabe puisque ses aspects religieux se font en hébreu ou araméen, et ses aspects culturels dans n'importe quelle langue vernaculaire, dont le français. Seul chez nos enquêtés bilingues, où l'arabe était pratiqué quotidiennement en Tunisie, la langue continue à représenter une partie de leur identité tunisienne. La difficulté, si ce n'est l'impossibilité, de définir une identité à la fois juive et arabe vient ainsi de la définition du terme « arabe », auquel est associé la pratique de l'islam, à la suite de l'émergence des ethno-nationalismes arabes et juif-israéliens excluants. La dénomination « juif tunisien » ou « juif sépharade » est alors préférée car elle semble moins paradoxale.

L'exclusion des Juifs des caractéristiques de l'arabité et des traits arabes du judaïsme, d'autant plus s'il est associé à l'Etat d'Israël, a eu pour conséquence la disparition de la mention des juifs dans les luttes indépendantistes des pays arabes, aussi bien dans les livres d'Histoire de ces pays que de ceux de l'Etat d'Israël, au profit de la construction des Juifs comme minorité modèle d'assimilation aux puissances coloniales ou acteurs de leur liberté grâce aux mouvements sionistes. Si les archives archéologiques témoignant de ces luttes ne sont pas perdues, bien que certaines soient en piteux état comme les cimetières juifs ou les synagogues pour ce qui est de la Tunisie plus

particulièrement, elles ne sont pas pour autant mises en valeur et leur histoire diffusée. Considérées comme partie intégrante de l'Histoire de la Tunisie, des groupes de chercheurs et bénévoles d'origine tunisienne ou tunisiens eux-mêmes travaillent à la mise en valeur et la conservation du patrimoine juif de Tunisie, tel le travail mené par Sonia Fellous pour la constitution de l'inventaire des archives juives tunisiennes de la collection Judaïca, mentionné à la fin du troisième épisode de la série radiophonique de Cléo Cohen (44 minutes 36 secondes) à la fois pour les Juifs, les Tunisiens juifs et les Tunisiens musulmans, arabes. Ce patrimoine et ces archives sont peut-être archéologiques, légués puis abandonnés par des institutions différentes avant d'être récupérés par d'autres institutions, mais la démarche de leur redécouverte et mise en valeur en font des archives vivantes.

En 2021 et 2022, les questions autour de l'identité juive-arabe et des relations entre Juifs et Arabes comme deux peuples différents m'ont parues obsessionnelles : l'exposition « Juifs d'Orient » à l'Institut du monde arabe (du 24 Novembre 2021 au 13 Mars 2022) et celle « Les Juifs et les Musulmans de la France coloniale à nos jours » au musée de l'Histoire de l'Immigration (du 5 avril au 17 juillet 2022), les podcasts de Cléo Cohen parus également en 2022. Le sujet de ce mémoire a intéressé un certain nombre de personnes dans la communauté juive, et en-dehors, alors qu'il n'était encore qu'au stade de réflexion ; d'autres personnes prennent en main ce sujet et l'étudient selon des points de vue et des média diverses, toutefois nous avons remarqué qu'il était peu abordé en linguistique et sociolinguistique. Il y a donc encore à écrire, à approfondir, au croisement de ces disciplines et de ce thème.

7. Annexes

7.1 Premier entretien avec T

- 1 Axelle : ((rire))
- 2 Tata : ((rire))
- 3 A : comme ça j'ai des informations en plus
- 4 T : oui hein mais je t'en donne plusieurs même
- 5 A : bah oui avec plaisir
- 6 T : après on continuera
- 7 A : ouais
- 8 T : mon père et il était avec ta mère et vivi (.) tu te rends comptes/ R/ e
9 elle reste à à nous et nous euh et nous on est sous les bombes/ et elle nous
10 prépare le le pain ((gémissement))
- 11 A : alors qu'il y avait des avions
- 12 T : oui non
- 13 Papa : =oui elle elle était pas aux sous les dans les abris
- 14 A : ouais
- 15 T : et pendant que les italiens ils étaient tous:euh dans: les tranchées/
- 16 A : ouais
- 17 T : on était des tranchées creusées tous ensemble (.) et puis: euh: (.) elle
18 elle elle disait partez partez il lui dit qu'est-ce qu'on s'en va// on s'en
19 va on meurt tous ensemble elle dit ah moi il m'arrivera rien du tout allez-
20 y vous allez (.) elle était jeune hein elle avait dix-sept ans
- 21 P : ah bah elle était surtout cour- courageuse
- 22 T : TRES courageuse très cour- et l'autre titine elle X ((arabe, non-compris))
- 23 A : ((rire))
- 24 P : ((rire)) non non c'est (.) la la plus part des gens ils vont ils vont
25 avoir envie de se euh de se planquer de sauver leur peau c'est normal
- 26 T : ouais ouais mais elle elle est
- 27 P : = mais des gens plus courageuses y en a moins quoi
- 28 T : après quoi que quand euh mes oncles sont venus ils nous ont trouvés
29 vivants avec [(inaudible)]

30 Maman : =c'est qui les oncles c'était qui les oncles c'était qui les frères
31 de votre père/
32 P : non c'était les frères c'était les frères de: de ta mère/
33 T : les frères de mon PERE
34 A : Ah les frères de
35 P : =ils étaient pas à tunis/
36 T : y avait tonton M et tonton S
37 P : mais ils étaient pas à tunis/
38 T : ils ETAIENT à tunis
39 P : ah oui d'accord/
40 T : où ils ont [(inaudible)] enfin ils se sont planqués
41 P : tonton M c'est le père: de N et B
42 T : de B
43 A : ah
44 M : =d'accord
45 P : et tonton S c'est le père de J le cousin qui est à [(inaudible)]
46 T : alors quand ils sont venus et et comme ils sont venus sur des jeeps
47 américaines/ ils faisaient du stop comme ça alors mon père il lui a dit le
48 rabbi prenez euh euh titine prenez-la parce qu'elle va mourir// tellement
49 elle avait peur// elle tremblait/ elle pleurait/ elle criait/ quand y avait
50 les bombes qui tombaient elle était folle elle allait d'un endroit à l'autre
51 d'un endroit à l'autre (.) alors prenez-la emmenez-la avec vous à tunis et
52 tu vois pas que la: tellement elle a elle avait peur le: et mon père: euh il
53 a eu très peur pour nous/ (.) euh lui il s'en foutait pour lui mais mais pour
54 nous
55 A : =ouais
56 T : ((bruits de couverts)) il voyait que: tout le monde était: euh dans les
57 tranchées PRENDS y a une autre bouteille chéri
58 P : ça va une ça va ça suffit pour ce soir ((rire))
59 T : alors on nous a: (.) on nous a planqués nous (.) euh: (.) dans un coin
60 (.) alors mon père il lui disait à ma mère doucement doucement elle lui dit
61 euh eux aussi ils font saint-antoine de padoue sans arrêt saint-antoine de
62 padoue et nous rabbi meïr rabbi meïr X et elle alors c'était ri- rigolo mais
63 pas à l'époque à ce temps-là

64 A : =pas à l'époque hein c'est: quand on y pense maintenant
65 T : =alors les autres alors quand ils sont repartis il fallait qu'ils trouvent
66 euh: y avait pas de train ni rien du tout i ont fait du stop et ma sœur avec
67 eux
68 P : `fin ils ont emmené titine/
69 T : ils ont emmené ma sœur à tunis
70 P : et vous/ à ce moment-là/ vous vous êtes restés où
71 T : = on on mais à gafsa//
72 P : = vous êtes
73 T : = NON y avait les américains qui étaient rentrés
74 P : mais vous êtes retournés chez vous/
75 T : hein/
76 P : vous êtes retournés chez vous/
77 T : oui on est retourné chez nous
78 P : voilà la maison elle était encore:
79 T : oui elle était encore mais enfin: au trois quarts euh vide euh mon père
80 il a dit on dort par terre et on meurt chez nous
81 P : [(inaudible)]
82 A : = donc y avait encore les bombes/
83 T : = il voulait euh rester chez nous et: c'est euh (.) et OUI euh ma sœur
84 de titine
85 A : = ouais titine
86 T : elle est (.) arrivée là-bas et elle reçoit euh euh dix jours après un
87 télégramme comme quoi mon père est mort
88 A : ah
89 T : elle a pas assisté au décès de mon père TELLEMENT il a eu peur lui aussi
90 qu'il
91 P : = donc donc c'était ap- après que les américains sont: arrivés
92 T : oui ouais ouais y avait pas ni médecin y avait rien du tout il était
93 complètement euh désœuvré comme on dit (.) tous qu'il a subit et qu'il a pris
94 sur lui euh il: a: pas: tenu le coup il a pas tenu le coup
95 P : et tu te rappelles quel âge il avait/ il était pas vieux

96 T : non il était pas vieux\ il avait cinquante ans une cinquantaine on a: eu
97 des moments très tristes très tristes (.) et c'est et avec nous y avait ma
98 tante la sœur de mon père/ avec son mari/ et ses enfants chez nous

99 P : = c'est qui/ et c'est qui/

100 T : la mère de G (.) E (.)

101 M : (.) et à tunis vous êtes retournée à l'école ou vous^aviez plus l'âge

102 T : NON ON EST PAS RETOURNE/ à l'école non non

103 M : =non

104 T : c'était ferme c'était euh:

105 P : = G la mère de G c'est celle qui était après à toulouse/

106 T : non à toulouse c'était bien après

107 P : = bien après

108 T : = bien après

109 P : ceux que maman elle m'avait emmenés voir on avait été la voir

110 T : oui la tante R/

111 P : c'était elle/

112 T : oui oui c'était elle alors euh elle et son mari son mari il nous disait
113 mettez-moi sous le matelas et restez sur moi c'est pas grave tellement il
114 avait peur (.) ça je me rappelle très bien (.) elle lui dit toi tu es l'homme
115 de la famille pourquoi TU tu tu tu te conduis comme un: il supportait pas

116 P : et c'est ça c'est c'est tu sais quand y a des héros: pendant la guerre
117 ou des choses comme ça des gens qui décident pas qui sont des héros ils
118 arrivent y a des circonstances y en qui se cachent

119 T : = ouais

120 P : = y en a qui sont plus courageux

121 T : = plus courageux JUSTEMENT les garçons de: y avait G et E c'était des
122 hommes/ alors le copain de mon père l'arabe il lui a dit avec ma tante OU
123 ils sont tes garçons/ il a dit j'ai pas de garçon moi/ ((rire)) elle avait
124 peur de dire qu'ils sont partis ils ont pris la route à pieds pour aller en
125 Algérie

126 06 :17 :50

127 ((passage non transcrit))

128 07 :01 :85

129 A : est-ce que tu as vu les allemands

130 T : NON je les ai pas vu parce que: euh not- euh com- dev- notre maison y a
131 le bureau du commissaire qui donne sur notre: notre maison à nous

132 P : et vous vous êtes partis avant qu'ils arrivent

133 T : bien sûr oui

134 P : voilà

135 T : et alors on entendait boom boom comme ça

136 A : ((rires)) tombe pas tombe pas

137 T : avec leur bottes et nous on tremblait tous\ tous dans la même chambre on
138 se mettait on se comme ça on se X mon dieu mon dieu pourvu qu'ils nous et
139 ils rentrent pas pourvu que et: euh ils parlaient aussi avec leur voix X et
140 les bottes hein et regardaient ce qu'il y avait enfin s-

141 A : =et eux tu com-

142 T : =pas besoin de décrire les:: les angoisses

143 P : =les palpitations

144 A : =ouais et eux tu comprenais pas quand ils parlaient

145 P : bah non

146 A : eux quand ils parlaient tu les comprenais pas/

147 T : hein/

148 A : quand eux ils parlaient tu les comprenais pas

149 T : NON pas du tout pas du tout comprendre l'allemand surtout on a jamais
150 appris

151 ((non transcrit jusqu'à la fin))

7.2 Deuxième entretien avec T

1 ((00:00:00))
2 Passage non-transcrit
3 ((01:29:00))
4 T : on est resté comme ça toute la nuit (.) dans un gourbi assis par terre
5 (.)
6 ((01:37:00))
7 Passage non-transcrit
8 ((09:13:19))
9 T : et quand ils sont euh arrivés les américains ils partaient dans les
10 camions tout ça ils jetaient des bonbons
11 P : ((rires))
12 A : ((rires))
13 T : ouais alors mon père il dit allez prendre euh voilà on osait pas quelle
14 idée qu'est-ce qu'ils sont euh nouilles alors allez regardez ils jettent des
15 euh pour vous pour les enfants nous on avait
16 P : =ils avaient même de la nourriture ils avaient des boîtes de conserves
17 des trucs euh des tablettes de chocolat
18 T : on avait un peu oui du chocolat et et puis euh et puis alors moi je fais
19 la connaissance d'un américain
20 P : ((rires))
21 A : ((rires))
22 T : et y a comme un puit sur la place où on habite euh ((tousse)) on était
23 des enfants on jouait\ alors l'américain il: il m'a dit oh t'es jolie toi
24 t'es: il m'a fait comprendre t'es jolie euh: j'avais une robe un peu déchirée
25 alors moi je dis et tu vois hein à cause de la guerre/ euh ma robe elle est
26 déchirée tu vois pas que le lendemain il m'apporte une pièce de tissu
27 A : ah ouais/
28 T : il les a:: c'est vrai hein ça c'est authentique
29 A : ((rires)) toi tu lui as parlé en français et lui t'a parlé en anglais/
30 T : euh non c'est-à-dire que: ça le fait de la peine que je portais une robe
31 déchirée

32 A : mais comment il a compris (.) t- tu lui as juste montré/
33 T : non non euh on parlait: comme ça ((fait des gestes avec les mains))
34 A : avec les mains oui oui avec les mains
35 T : oui on arrive à qu- à se faire comprendre hein alors le lendemain il
36 revient il m'a dit moi je reviens demain demain XX il est X je le croyais
37 pas\ il est venu le pauvre il a ouvert son truc il avait euh le tissu à X
38 enroulé dans ce tissu (.) ah qu'est-ce que j'ai été contente (.) on avait
39 plus rien à ce mettre hein/
40 ((11:08:68))
41 Passage non-transcrit
42 ((12:57:00))
43 T : ils ont fait tous for- ils les juifs tous ils étaient dans les tissus
44 A : ((rires))
45 P : non y en avait qui était (.) y avait d'autres métiers mais bon
46 T : plutôt les tissus y avait aussi
47 ((13:11:00))
48 Passage non-transcrit
49 ((13:31:18))
50 P : non mais tu sais il y avait y avait ceux qui étaient très riches qui
51 avaient des: les moulins les trucs comme ça les tu sais qui faisaient la
52 farine
53 T =à grain à grain
54 P : la farine et les chose comme ça
55 T : ouais ouais
56 P : les grosses fortunes ouais y avait pas que des tissus y avait d'autres y
57 avait d'autres y a des familles juives
58 T : et c'est moi qui allait
59 ((13:51:77))
60 Passage non-transcrit
61 ((13:58:93)) fin 2^e enregistrement

7.3 Troisième entretien avec T

- 1 ((00:00:00))
- 2 Passage non-transcrit
- 3 ((04:58:69))
- 4 T : alors on lui disait au contraire nous on faisait euh une: une bonne action
5 on lui disait ma mère elle lui disait **XX XX** elle s'appelle viens viens manger
6 avec les enfants et tout il lui a dit j'ose pas j'ose pas elle lui a dit **X**
7 tu sais bien tu es comme chez toi là (.) il a profité de nous lui (.) et
8 alors il s'est marié avec une tunisoise (.) **XXX** (.) et R a été très déçue
9 parce que elle avait l'œil sur lui parce que c'était un très bel homme
- 10 ((5:36:00))
- 11 Passage non-transcrit
- 12 ((07:55:57))
- 13 P : et à à la maison vous aviez pas des: des arabes
- 14 T : à la maison/
- 15 P : qu- à la maison genre une femme de ménage ou:
- 16 T : non on avait euh un noir
- 17 P : ah celui qui mettait du pétrole sur le: maman elle me disait y en avait
18 un il prenait du pétrole et il se frottait
- 19 T : ouais
- 20 P : parce que
- 21 T : =pour devenir blanc
- 22 P : ouais
- 23 T : ah bon/ non ça j'ai: j'ai pas connu
- 24 P : ça c'est maman qui m'a raconté
- 25 T : ah elle est plus grande que moi enfin plus âgée
- 26 P : tu vois et qui tu sais comme si::
- 27 T : oui oui ah pour blanchir il s'appelait comme il s'appelait le noir gaṭṭūs
- 28 P : ah euh chat
- 29 A : ah

30 T : gaṭṭūs il s'appelait comme ça
31 A : et lui il était employé pour quoi/
32 T : nous laver le linge ((imite, onomatopée)) pe pe pe pe pe pe il faisait
33 comme ça
34 A : ah
35 T : alors euh alors on lui dit arrête de gémir comme ça il me dit la bəšwi
36 yeṭla' mlīḥ
37 A : donc tu lui parlais en arabe
38 T : ouais ((rires)) j'adore parler arabe j'aime beaucoup parler arabe
39 A : tu parles en arabe avec des gens ici tu retrouves des: des copines des
40 copains de tunisie tu leur parles en arabe
41 T : oui oui bien sûr bien sûr
42 P : pas des pas des co-
43 A : oui oui ou peut-être pas des tunisiens de:
44 P : y a suffisamment d'arabe en france pour par- t'as pas besoin de:
45 A : =oui
46 T : attention y arabe et arabe
47 A : ouais
48 T : y a ar- oui mais c'est de l'arabe quand même
49 A : tu peux parler avec des tunisiens
50 T : oui arabes tunisiens
51 A : et toute la conversation et vous faites toute la conversation
52 T : alors euh
53 P : =moi moi je quand j'étais pe- ouais j'étais petit mais même plus âgé
54 T : =ouais
55 P : euh j'allais avec mamie euh on allait au marché
56 A : ouais
57 T : ouais ouais au marché
58 P : et et et les arabes tu sais ils parlent entre eux comme ça et comme mamie
59 elle avait pas une tête euh:: tu vois
60 A : elle était claire de couleur de peau mamie aussi

61 P : oui oui et puis euh et puis euh comment dire donc elle elle leur parlait
62 elle leur rep- elle leur parlait en arabe et parce qu'- tu vois et alors
63 après ils s'excusaient tu vois parce

64 A : ((rires))

65 T : oui elle était au-dessus de lui

66 P : =comme ils com- oui non comme ils pensaient qu'elle comprenait pas tu
67 vois voilà

68 T : = ouais et elle elle comprenait ouais

69 P : et après ils sont tu sais comme des:

70 T : ouais elle est alors elle avait son couffin et R elle passait elle allait
71 chez lui euh en en bas de chez elle là où ils habitaient le marcher rue Kléber
72 alors elle elle choisissait un: poisson elle: payait et elle le elle le
73 mettait dans le couffin elle lui dit tu sais où j'habite tu l'amène ça chez
74 ma mère ils étaient honnêtes hein alors: (.) bon il s'est trompé au lieu
75 d'aller chez ma mère il est aller chez N la voisine

76 A : ah

77 T : qui habite là

78 A : oui oui

79 T : hm sa fille habite là et d'abord c'était elle et après sa fille

80 A : d'accord

81 T : euh alors il lui donne le poisson elle le lave elle le machine elle le
82 fait frire

83 P : elle dit rien/

84 T : elle le mange

85 P : elle dit rien

86 A : ((rires))

87 T : alors elle me dit ma mère: va elle revient de l'école où elle travaillait
88 elle me ma mère elle était assise la pauvre elle avait rien à manger c'est-
89 à-dire à préparer elle me dit tu tu as rien fait tu aurais pu couper le
90 poisson elle lui dit ma fille j'ai re- j'ai pas reçu ni poisson COMMENT t'as
91 pas reçu/ elle le dit ça c'est N ça c'est un coup de N elle est descendu elle
92 lui a dit alors tu as mangé notre poisson/ elle s'est mis à rire

93 A : ((rires))

94 T : elle lui a dit qu'est-ce ma mère et moi qu'est-ce qu'on va manger alors
95 elle lui a dit et euh le poisson qu'il achète ton mari il est comme ça ((donne
96 une taille avec ses mains)) et nous on prend un petit poisson euh elle a
97 mangé quand même

98 A : ((rires))

99 T : des trucs comme ça ou alors elle montait chez ma mère (.) madame C un
100 verre d'huile j'ai plus d'huile elle lui dit tiens ma fille prends deux trois
101 jours après elle revient j'ai tout consommé euh donne-moi le verre d'huile à
102 la fin R elle en a eu marre elle lui a dit ma mère moi j'en ai marre moi
103 j'achète et je paye tous les fins du mois et elle elle:

104 P : =elle vient se servir

105 T : pour acheter de la viande et des poissons et des trucs mais le reste elle
106 achète pas donnez-moi un peu de camoune donnez-moi un peu de machin donnez-
107 moi un peu de truc et ma mère elle ose pas dire non elle était bien avec N
108 tout ça alors elle lui dit (.) je sais pas ce qu'elle lui avait fait comme:
109 oui alors ma mère R elle me dit tu sais ce que tu va lui faire ((rires))
110 quand elle t'amène un verre donne-lui une bouteille elle dit chaque fois tu
111 veux: un verre d'huile PRENDS la bouteille alors elle a pas osé elle a pris
112 la bouteille mais elle lui a rendu une bouteille ((rires)) elle était maligne
113 ta mère (.) et tout le monde était amoureux de ta mère surtout quand euh le
114 père de: C il a attrapé une bronchite alors il dit à sa femme de lui faire
115 des pe- ventouses elle l'a brûlé il lui dit appelez-moi R appelez-moi R
116 ((rires)) une femme elle est constipée dans l'immeuble

117 P : ((rires))

118 T : on appelle R pour l- je te jure c'est c'était textuellement

119 P : ((rires))

120 T : pour la dégager: et tu sais la soulager

121 P : ((rires))

122 T : ah: l'autre: la fille C elle est chez R elle l'a garde parce que N est
123 allée jouer aux: cartes (.) elle a pas entendu gazouiller comme d'habitude
124 ou elle parle elle fait semblant de parler bébé elle était elle s'est trouvée
125 plein de merde et là elle s'est enduit le visage avec ((rires)) elle l'a
126 prise elle l'a mise dans la baignoire ((malédiction prononcée deux fois en
127 arabe contre N, malheureusement pas assez articulée)) elle m'a dit c'est N
128 alors elle est très fière de dire c'était sa nounou C R c'était sa nounou
129 (.) ils étaient très unis\ les voisins étaient très unis\

130 P : (.) et je t'ai dit qu- je t'ai dit quand elle allait: à aix-les-bains
131 avec les elle s'occupait aussi de:
132 T : ouais oui oui
133 P : chacune elle avait un truc c'était maman
134 T : =oui elles appelaient R (.) et titine par contre elle dit mais l-šbāḥ
135 ((incertain à cause de l'articulation)) elle a été une année avec la: K et
136 sa femme tu connais K le frère de Y tout ce qu- jmāə l-kol elle arrivée elle
137 me dit ils s'embrassaient tous les jours X X sur elle X rien titine bon je
138 les embrassais à l'aller au retour il faut qu'on s'embrasse/
139 P : ((rires))
140 ((15:28:57))
141 Passage non-transcrit jusqu'à la fin
142 ((15:46:12))

7.4 Entretien avec D

- 1 A : alors par rapport à la tunisie ce qui m'intéresse le mieux le plus ce
2 serait de savoir euh par rapport à l'endroit aux endroits où vous avez vécu
3 si vous avez déménagé euh à quel p- enfin votre passage à l'école en
4 particulier m'intéresse les langues que vous avez pu apprendre à l'école
5 éventuellement et euh les langues que vous parliez le plus euh au quotidien
6 en tunisie euh il [son petit-fils] m'a dit que vous habitez en en israël en
7 ce moment c'est ça/
- 8 D : oui je vais vous dire moi j'ai vécu en tunisie de ma naissance à vingt
9 ans seulement à vingt ans j'ai quitté la tunisie
- 10 A : d'accord
- 11 D : à ce moment-là elle était encore sous protectorat français
- 12 A : vous l'avez quittée en quelle année/
- 13 D : j'ai quitté en mille-neuf-cent-cinquante
- 14 A : d'accord
- 15 ((00:00:51))
- 16 Appel téléphonique coupé
- 17 ((00 :01 :50))
- 18 D : j'ai été dans des écoles françaises
- 19 A : oui
- 20 D : avec des institutrices qu'on nous envoyait de france euh donc c'et l'-
21 l'- l'école c'était exactement comme en france hein
- 22 A : d'accord
- 23 D : XX la ville européenne y avait une ville européenne
- 24 A : euh oui
- 25 D : il y avait aussi une ville arabe et dans l'école on il y avait beaucoup
26 de nationalités en tunisie à cette époque-là
- 27 A : euh
- 28 D : y avait des italiens
- 29 A : =oui

30 D : y avait des X aussi y avait des maltais des juifs des chrétiens des
31 français des- y avait de tout hein on était tous vraiment en très très très
32 bons termes tous

33 A : d'accord vous étiez à tunis/

34 D : = y avait pas de raffut pratiquement pas (.) pas de raffut du tout on
35 était tous amis on s'occupait pas du tout de ce qu'était l'autre de ses
36 origines absolument pas

37 A : tant mieux vous étiez: à tunis/

38 D : non à sfax c'est une ville plus plus au sud

39 A : euh oui d'accord à sfax très bien c'était considéré comme une grande
40 ville déjà

41 D : =XX sfax vous avez une carte/

42 A : oui

43 D : alors y a tunis au nord y a sousse et y a sfax

44 A : euh oui

45 D : et moi j'étais à sfax je suis NEE à sfax et j'ai X quitté sfax quand
46 j'avais vingt ans\ en mille-neuf-cent-cinquante

47 A : d'accord (.) je vois un peu euh

48 D : alors y avait euh on parlait français partout puisque c'était encore sous
49 protectorat

50 A : bien sûr

51 D : euh dans les magasins y avait même les les euh les fonctionnaires les
52 institutions comme la poste les banques les les magasins les monoprix tout
53 ce qu'on veut on parlait français\

54 A : donc là y avait des

55 D : juste quand on allait faire nos nos achats dans la ville arabe c'é-
56 c'était très agréable on parlait français aussi si vous voulez les arabes
57 tunisiens parlaient français

58 A : d'accord très bien et: euh est-ce que vous vous vous diriez bilingue en
59 arabe vous parliez arabe aussi à la même époque ou vous faisiez tous vos
60 échanges

61 D : =ah non XX avec mes parents on parlait français évidemment et avec mes
62 GRANDS-parents qui eux ont vécu en tunisie avant l'entrée des français

63 A : oui

64 D : eux ne parlaient que l'arabe mais ce n'était pas le véritable arabe
65 littéraire

66 A : oui

67 D : c'était un judéo-arabe

68 A : d'accord judéo-arabe

69 D : et là euh: oui je parlais en judéo-arabe avec mes grands-parents

70 A : d'accord et: y avait une différence entre: le judéo-arabe et l'arabe
71 tunisien/

72 D : =non non pas beaucoup non très peu presque pas non non je veux dire euh
73 je veux dire par-là que même avec un arabe qui parlait le le véritable arabe
74 le bon arabe et bien on on on on se comprenait très bien

75 A : d'accord c'est intéressant à savoir puisque avec j'ai pu passé quelques
76 entretiens comme ça et personne ne parlait judéo-arabe euh ou alors

77 D : ah bon/ ah oui mais: oui oui je comprends euh le judéo-arabe c'est les
78 juifs vous êtes juive vous-même non/

79 A : oui oui oui bien sûr

80 D : ah oui aussi donc euh c'est un peu comme en espagnol le ladino

81 A : oui

82 D : ou en allemagne le le yiddish

83 A : oui d'accord

84 D : =on avait le judéo-arabe mais qui ressemblait énormément qui res- semblait
85 beaucoup à l'arabe moi je sais que je connaissais beaucoup d'arabes là-bas
86 des amis et bien je parlais en arabe avec eux en judéo-arabe et on se
87 comprenait très bien

88 A : d'accord même si eux vous répondaient ou en arabe littéraire ou en: en
89 tunisien

90 D : non l'arabe littéraire je connais pas du tout

91 A : ah d'accord ((rires))

92 D : le véritable le beau arabe le bel arabe non ça non je connaissais pas

93 A : vous savez le lire ou pas à tout hasard

94 D : =XXX on pouvait PARler avec des arabes largement on on on pouvait parler
95 ensemble ça c'est sûr

96 A : d'accord est-ce que vous savez lire l'arabe à tout hasard

97 D : non pas du tout

98 A : d'accord

99 D : non comme j'ai dit j'étais dans les écoles françaises j'ai jamais appris
100 à lire l'arabe en X non

101 A : y avait pas de professeur d'arabe à l'école que ce soit à l'école
102 élémentaire ou au collège/

103 D : ah non non ah non c'était des écoles ESsentiellement française

104 A : d'accord

105 D : tous venaient de france que ce soit la directrices les instituteurs: tout
106 le monde c'était des français de france même on les appelaient les français
107 de france

108 A : ((rires))

109 D : y avait les français en tunisie et les français de france

110 A : ((rires)) d'accord

111 D : alors les écoles c'était surtout les français de france

112 A : ok on m'a dit que beaucoup d'instituteurs étaient corses c'est vrai/

113 D : ah/ j'en ai pas eu moi des corses c'était pas ça

114 A : oui c'était pour savoir parce qu'on m'a dit ça et ça m'a amusé

115 D : XXX bon mon XX XXX euh j'ai dû peut-être jusqu'en mille-neuf-cent-
116 cinquante après y a eu autre chose ou bien peut-être avant moi ou après moi
117 y a eu des corses c'est très possible

118 A : d'accord (.) et c'est

119 D : =mais moi je n'en ai pas connu

120 A : d'accord c'était pour savoir euh:: si jamais vous en avez croisés puisque
121 on m'avait raconté ça et ça m'avait amusé j'avait jamais entendu ça encore

122 D : ah non mais y avait des corses hein en tunisie des des des instituteurs
123 corses non j'en ai pas connu

124 A : d'accord

125 D : des corses ou y en avait y avait de tout en tunisie y avait vraiment
126 toutes les nationalités j- j'ai connu beaucoup de maltais beaucoup d'italiens
127 de euh y avait les corses y avait de tout des français ceux qui disaient les
128 français de france

129 A : ((rires))

130 D : =beaucoup de juifs bien sûr

131 A : d'accord ((rires))

132 D : ((rires))

133 A : et euh j'imagine si vous aviez vingt ans::: quand vous êtes partie de
134 tunisie euh vous avez exercé un métier là-bas ou pas spécialement/

135 D : non\ non j'avais quitté l'école SI j'avais appris la couture si j'étais
136 couturière c'est vrai

137 A : d'accord

138 D : j'ai pas seulement exercé mais je travaillais chez les couturières oui

139 A : d'accord à sfax toujours

140 D : toujours à sfax oui

141 A : d'accord je vois c'était euh un métier assez répandu pour les jeunes
142 filles j'ai l'impression y avait aussi des beaucoup de membres de ma famille
143 qui étaient couturières également

144 D : hm hm oui oui XXX

145 00:07:50

146 ((appel téléphonique passage non-transcrit))

147 00 :08 :20

148 A : vous êtes allée

149 D : =y a autre chose que vous voulez savoir/

150 A : euh oui je voulais savoir si vous étiez partie de sfax pour aller
151 directement en israël

152 D : non

153 A : non/

154 D : je suis partie à paris d'abord j'ai vécu en france pendant soixante-dix
155 ans peut-être même plus facilement moi je suis en israël que depuis cinq ans

156 A : =ah d'accord d'accord je savais pas du tout

157 D : voilà je suis venue de Paris en israël pas de tunisie

158 A : d'accord

159 A : j'ai vécu mais j'ai je me suis mariée je me suis mariée à sfax je suis
160 partie à paris j'ai eu mes trois enfants

161 A : d'accord

162 D : mes petits-enfants et je suis venue en israël qu- seulement il y a cinq
163 ans

164 A : d'accord (.) ok je comprends mieux c'est pour savoir si euh

165 D : oui

166 A : bah par exemple si vous aviez été en israël tout de suite peut-être que
167 vos enfants auraient appris euh l'hébreu et pas le français par exemple mais
168 là j'imagine que vos enfants ont appris euh

169 D : =XX y en a beaucoup qui parlent hébreu c'est-à-dire de paris même mes
170 petits-enfants pas mes enfants mais petits-enfants les cousins de B si vous
171 voulez

172 A : oui

173 D : sont venus en israël très tôt tout de suite après leur bac ils habitent
174 là depuis TRES longtemps ils parlent tous l'hébreu bien sûr et ma fille aussi

175 A : d'accord

176 D : ma fille aussi est partie juste après son bac

177 A : d'accord (.) donc c'est euh

178 D : oui X c'est là que je suis venue les rejoindre si on peut dire

179 A : oui c'est en habitant dans le pays qu'ils ont appris la langue et donc
180 vous comme ça fait pas très longtemps

181 D : =c'est ça c'est ça oui

182 A : d'accord est-ce que par exemple l'arabe vous sert en israël/ pour parler
183 avec les gens pour repérer des panneaux de signalisation ou pas spécialement/

184 D : non là ça me sert es- je vais vous dirE pourquoi parce que je ne voyage
185 pas beaucoup

186 A : =oui

187 D : je suis- je ne suis pas jeune

188 A : ((rires))

189 D : et je reste un peu chez moi surtout

190 A : d'accord

191 D : et puis toutes les enseignes ici en hébreu et en arabe sont écrites dans
192 les deux langues

193 A : oui

194 D : mais j'ai pas eu l'occasion je ne sors pas je ne voyage pas

195 A : d'accord
196 D : à mon âge maintenant
197 A : bien sûr bien sûr c'est normal
198 D : alors je ne sais pas mais je sais que toutes les enseignes et les pas
199 les enseignes seulement pas les enseignes mais les panneaux de signalisation
200 par exemple
201 A : oui
202 D : il y a toujours les les deux langues même les trois langues en hébreu en
203 arabe et en anglais
204 A : oui oui bien sûr donc ça ne vous sert pas spécialement maintenant euh là
205 en en israël et euh est-ce que à tout hasard vous avez parlé à vos enfants
206 ou à vos petits-enfants en hé- en arabe/ puisque vous pouviez discuter en
207 tunisie:
208 D : oui et bien non
209 A : non/
210 D : XX j'ai eu tort mais j'aurais dû leur oui j'aurais dû leur apprendre ce
211 que je savais c'est vrai ((rires))
212 A : ((rires))
213 D : c'est pas grand-chose
214 A : c'est pas du tout euh un reproche je- je vous demande parce que ma:
215 D : =XX c'était une langue de plus mais comme je ne le parlais qu'avec mes
216 GRANDS-parents
217 A : oui
218 D : pas avec mes parents voyez-vous
219 A : oui bien sûr c'était moins évident pour vous
220 D : le français est la langue la plus courante chez nous
221 A : d'accord
222 D : sauf quand mes parents mes GRANDS-parents venaient là on était obligé de
223 parler arabe avec eux judéo-arabe
224 A : judéo-arabe d'ailleurs (.) d'accord je me pose la question parce que:
225 D : =oui
226 A : ma grand-mère qui est décédée maintenant euh parlait beaucoup en arabe
227 avec ses frères et sœurs mais très très peu et avec son mari très peu avec

228 mon père et pas du tout avec ma sœur et moi par exemple donc c'était pour
229 savoir si c'était pareil chez vous

230 D : voilà j'ai X comme elle j'ai eu j'aurais dû j'aurais dû pourquoi pas

231 A : pourquoi pas ((rires))

232 D : j'aurais dû leur parler comme ça comme on parlait chez nous mais bon j'ai
233 pas eu l'idée

234 A : peut-être qu'en étant en france c'était moins évident aussi

235 D : c'est ça aussi voilà

236 A : =sûrement

237 D : je crois que si j'avais été en tunisie ils l'auraient appris de toute
238 façon si j'étais restée oui

239 A : oui puisqu'avec l'indépendance c'était devenue aussi la langue la plus
240 parlée

241 D : voilà oui c'était ça aurait été ils auraient su mais en france j'ai pas
242 pensé

243 A : d'accord oui c'était même pas une question qui se posait ce qui se
244 comprend d'ailleurs ce qui se comprend parfaitement

245 D : =oui oui

246 A : d'accord ((rires)) très bien

247 D : voilà c'est tout/

248 A : euh oui c'est à peu près tout ce que je voulais savoir ((rires))

249 D : oui

250 A : merci beaucoup

251 ((00:12:07))

252 Passage non-transcrit))

253 ((00:13:42))

254 D : c'est dommage que ça n'est pas été transmis oui moi je pense enfin

255 A : c'est pas forcément évident en fonction du lieu d'habitation et de:
256 c'- la france aussi euh je sais que dans les écoles françaises on aime bien
257 parlé uniquement français peut-être qu- que c'était pas une question qui se
258 pose

259 D : =bah oui dans les écoles françaises mais oui mais oui mais oui mais d-
260 c'est c'est justement

261 A : et puis comme vous le disiez c'était aussi le cas dans les écoles
262 françaises en tunisie euh le français était peut-être la seule langue admise
263 est-ce qu'à tout hasard on vous a euh vous avez déjà entendu des remarques
264 faites à des élèves qui parlaient en arabe des reproches des réprimandes ou
265 pas/
266 D : oh non
267 A : non/ d'accord
268 D : non jamais non vraiment non non non non
269 A : =d'accord
270 D : y avait pas on était tous euh vraiment non vraiment très amis c- camarades
271 non\ y avait aucune différence aucune
272 A : vous avez appris un peu l'italien ou une deuxième langue à l'école/
273 D : y avait beaucoup oui je suppose qu'ils parlaient italien entre eux mais
274 c'était pas courant y avait des italiens y avait des maltais y avait de tout
275 hein mais on se sentait bien ensemble
276 A : d'accord
277 D : y avait aucune différence entre les uns et les autres
278 A : tant mieux tant mieux (.) et euh oui juste une question aussi qui
279 m'intéressait est-ce que vous avez appris une deuxième langue à l'école/
280 D : non
281 A : non/ c'était le programme français/
282 D : =moi j'ai pas fait d'études secondaires
283 A : d'accord
284 D : je n'ai pas fait d'études secondaires moi
285 A : c'était dans le secondaire qu'on apprenait une deuxième langue/
286 D : =je XX après les classes primaires je suis passée en section
287 professionnelle
288 A : d'accord d'accord
289 D : alors donc j'ai pas appris une deuxième langue non
290 A : d'accord très bien (.) ç- ça me permet aussi de mieux comprendre comment
291 fonctionnent l'école et l'apprentissage du français en tunisie
292 ((00:15:27))
293 Passage non-transcrit

294 ((00:16:15))

7.5 Entretien avec G et M

- 1 ((00 :00 :00))
2 passage non transcrit
3 ((00 :01 :45))
4 M : le commun du public allait dans les écoles françaises.
5 A : d'accord
6 M : c'était la majorité c'était sous protectorat français mais euh les (.)
7 les les écoles suivaient les programmes français
8 A : d'accord
9 M : on avait le bac le même jour : euh
10 A : avec les mêmes programmes/
11 M : les mêmes programmes\
12 A : d'accord(.) et donc toute l'école était en français
13 M : oui
14 A : d'accord (.) Il y avait (.) euh (.) que des citoyens français ou pas
15 dans ces écoles/ ça c'est quelque chose que j'ai pas réussi à:
16 M : non non non non
17 A : d'accord
18 M : y avait tou:te nationalité et chose un bon point pour la tunisie comme
19 il y en aura d'autres
20 A : oui/
21 M : y avait dans les écoles quelques soit la religion/ la nationalité/
22 filles ou garçons partageaient le même banc euh
23 A : d'accord
24 M : la même euh le même cours on ne pensait mê/me pas qu'on était différent
25 des uns des autres quand on était à l'école
26 A : d'accord
27 M : nous étions unis et(.) on se passait les devoirs ((rire)) on trichait
28 un peu
29 A : =((rire))
30 [(inaud.)]
31 A : vous aussi/
32 G : il est vrai que il est vrai que c'étaitc'était un peu c'était le
33 français hein/ parce que y avait des écoles arabes
34 A : oui
35 G : ((claquement de langue)) elles étaient euh rares et elles étaient
36 retranchées sur une autre partie de la ville\ (.)

37 A : d'accord donc c'était pas forcément à la campagne c'était aussi dans la
38 ville\ vous étiez aussi à tunis/
39 G : =ah non non non
40 M : oui
41 A : vous aussi vous étiez à tunis/
42 G : oui oui à tunis oui
43 A : d'accord
44 G : y avait que euh que des écoles françaises
45 A : oui
46 G : publiques
47 A : oui
48 G : et puis y avait des écoles PRIVÉES
49 M : =PRIVEE
50 G : y avait particulièrement
51 M : y avait une aussi
52 G : y avait l'alliance d'israël
53 A : l'alliance israélite et l'alliance israélite était payante donc/ si
54 c'était une école privée/
55 G : [(inaud.)] non ce n'était pas payant ce n'était pas payant
56 M : = non elle n'était pas payante
57 G : c'est privé c'était: en principe c'était réservé aux juifs enfin y
58 avait quelques fois un ou deux arabes au milieu quoi
59 A : oui oui c'est ce que j'ai cru comprendre et j'arrivais pas spécialement
60 à voir dans quelle en fait j'avais cru comprendre en lisant bah leurs
61 documents à eux que tous les juifs de tunisie allaient dans leurs écoles à
62 peu de choses près mais euh c'est aussi ce que eux racontent\
63 G : ah non les juifs de tunisie c'était pas forcément à l'école israélite
64 A : d'accord
65 G : non c'était toutes les écoles l'écoles isrealite elle faisait qu'une
66 école\ une école faisait quelques classes c'est tout tout le reste c'était
67 des lycées y avait le lycée carnot qui était euh pour les hommes
68 A : =oui qui est très connu
69 G : enfin pour les garçons et le lycée pour filles qui était boulevard
70 voltaire qui était pour jeunes filles
71 M : =non toutes les écoles étaient mixtes
72 G : et puis y avait des écoles primaires enfin je te des LYCÉES hein
73 A : oui
74 G : parce que tu avais les écoles primaires qui qui étaient en principe
75 pour garçons d'un côté et pour filles de l'autres c'était séparé

76 A : d'accord
77 G : pour le primaire pour le lycée après c'est devenu commun
78 A : =est-ce qu'on voit: si: ah d'accord
79 G : lycée carnot lycée de jeunes filles\ lycée de jeunes filles ça
80 restaient pour les jeunes filles et lycée carnot y avait quelques jeunes
81 filles qui étaient dedans
82 A : dans les classes d'accord mélangés
83 G : c'est le secondaire jusqu'au bac\
84 A : oui (.) d'accord
85 G : et c'était français hein
86 A : c'était fra- oui le lycée carnot était français et vous êtes passé par
87 le lycée carnot peut-être/
88 G : oui lycée carnot
89 A : d'accord (.) sympathique (.)
90 M : ((rires))
91 ((05 :04 :37))
92 Passage non transcrit
93 ((05 :14 :02))
94 G : y avait euh une partie qui était: élémentaire\ c'était on l'appelait on
95 appelait ça le petit lycée mais c'était à l'intérieur c'était intégré
96 A : ((rires))
97 G : le petit lycée et: après c'était de sixième jusque au bac quoi
98 A : d'accord (.) et euh
99 G : il était important (.) même en nombre
100 A : =oui c'est c'est oui ah oui oui immense (.) enfin immense (.) c'était
101 le: plus grand à à tunis c'est ça/ à peu près/
102 G : c'était le plus grand (.) en tunisie même hein le lycée carnot c'était
103 le plus grand en tunisie il était très grand très important et:: euh
104 A : puis il y a eu du beau monde aussi qui est passé par là-bas euh
105 ((rires))
106 G : y avait en cours on avait une deuxième langue en cours de de:
107 M : on suivait le programme français de toute façon
108 G : oui le programme on verra après si vous voulez (.) mais c'est tout
109 qu'est-ce que vous voulez: (.) je te parle pas qu'il y a eu de bombes au
110 milieu
111 A : ah oui ça (.) et la deuxième langue vous la choisissiez ou elle était
112 euh elle était imp-
113 G : non on la choisissait on la choisissait
114 M : = [(inaud.)]

115 G : c'était l'italien (.) l'anglais
116 A : =l'anglais ou l'allemand/
117 G : et puis euh l'italien ou l'allemand ou le russe
118 A : d'accord
119 G : y avait toutes les langues
120 A : d'accord
121 G : y avait déjà trois quatre langues au moins
122 A : oui ce qui est euh un beau choix déjà
123 G : comment/
124 A : un beau choix dans un lycée y a pas mal de de lycée même à paris qui
125 propose euh une langue deux langues en plus et pas beaucoup
126 G : =[(inaud.)]
127 G : et en sport on était en plus les champions
128 A : ((rires)) comment ça/
129 G : bah on était les champions euh moi j'avais gagné le interlycée le
130 soixante mètres vitesse et puis le saut en haut- le saut en longueur sans
131 élan
132 A : D'ACCORD je savais que c'était un
133 G : interlycée hein
134 A : interlycée sur toute la tunisie
135 G : oui interlycée enfin déjà en tunisie qui était le plus gros
136 A : oui
137 G : parce que il faut dire que les les écoles en dehors de euh la capitale
138 et des environs c'est des écoles qui étaient un petit peu un peu: qui
139 étaient dans le *bled*
140 A : oui
141 G : y avait des écoles mais elles étaient pas à très bon niveau si vous
142 descendez dans le sud vous trouvez le sahara:
143 A : ça
144 G : à bizerte peut-être un peu mais ça c'était euh les casernes xxx qui
145 sommes françaises les xxx françaises qui xxx bizerte
146 A : d'accord:
147 M : mais y a quelque chose qui m- qui me surprend aujourd'hui après quatre-
148 vingt-dix-ans ((rires)) c'est QUE dans les écoles on parlait euh la
149 deu:xième langue on apprenait les langues français allemand euh n'importe
150 mais pas l'arabe
151 A : ça c'était pas enseigné et pourtant c'était en tunisie
152 G : =non:
153 M : =xxx et voilà c'est ça

154 A : =et:
155 M : =mais
156 G : y avait un professeur d'arabe mais qui était spécialement si vous
157 vouliez l'apprendre mais ce n'était pas une deuxième langue
158 A : mais c'était c'était en plus
159 M : c'était en plus
160 G : en plus
161 A : d'accord et c'était euh j'imagine euh
162 G : c'est assez rare
163 A : l'arabe littéral/
164 M : ah oui oui oui
165 G : =oui oui
166 A : oui forcément
167 G : =l'arabe littéral
168 M : bien sûr
169 A : le le dialecte tunisien ou tunisois
170 M : =non le dialecte on le parlait tous: dans la rue
171 G : = non c'est pas le dialecte c'était l'arabe l'arabe
172 M : littéraire
173 G : =l'arabe euh littéraire
174 A : l'arabe littéraire d'accord et donc tout ce qui était tuni- enfin
175 tunisien ou tunisois j'imagine: à tunis en particulier à vous l'appreniez
176 dans la rue/ en parlant avec un peu n'importe qui
177 M : =ah oui (.) oui oui
178 G : = c'est le euh euh l'arabe parlé
179 A : c'est ça
180 M : le dialecte tunisien en somme
181 A : oui oui
182 G : =je je vous dis pas je vous dis pas comment l'arabe l'arabe tunisien
183 juif était un petit peu::
184 A : un peu particulier/
185 G : des des des pas des xxx (.) c'était un c'était un arabe parlé mais un
186 peu tunisien un peu sur les bords juifs
187 A : d'accord
188 M : bah c'était tuisien
189 A : ((*amusée*)) vous entendez quoi par un peu sur les bords juif ((*rires*))
190 M : ((*rires*))

191 G : euh c'est-à-dire c'est l'accent: le le c'était pas la même chose que ce
192 que parlait l'arabe quoi

193 M : SI non non non

194 G : c'était la même chose mais y avait y avait certaines expressions/ y
195 avait des xx c'était un peu

196 M : =non non ça c'était les plaisanteries si tu veux mais c'est on parlait
197 le: le dialecte

198 G : =on parlait l'arabe parlé de la rue

199 A : d'accord

200 M : c'était pas le littéraire

201 G : t'façon on parlait ceux qui parlait hein

202 A : =ça c'est sûr

203 G : parce que y avait des gens comme moi ((rires)) on a jamais parlé
204 l'arabe

205 A : =vous vous ne le parlez pas

206 M : =mais mais à la télé à la télé

207 G : =on entendait nos grands-mères

208 M : à la télé de partout c'était: l'arabe parlé/ et c'est devenu après
209 l'indépendance ça s'est transformé

210 A : =oui ça c'est devenu la langue nationale

211 M : voilà

212 A : d'accord c'est ça

213 M : en cinquante-et-un cinquante-deux quand bourguiba est arrivé en tunisie
214 pour l'indépendance et a OBtenu l'indépendance

215 A : oui

216 M : à ce moment-là ils ont introduit l'arabe littéraire le véritable arabe\
217 A : d'accord

218 G : et je dirai maintenant que même les arabes en tunisie même jusqu'à
219 maintenant ne parlent pas l'arabe LITtéraire

220 M : non

221 A : oui ça je:

222 G : c'est assez rare

223 A : oui ça les

224 G : xxx xxx qu'on peut parler

225 A : tout ce qui est parlé tout ce qui et quotidien ça reste: voilà la
226 langue du pays

227 M : voilà

228 A : voilà d'accord c'est marrant ok ((rires)) de voir ça (.) et donc si
229 vous vous le parlez pas par exemple/ vous le comprenez\
230 G : euh moi je moi j'ai appris quelques mots de ma grand-mère
231 A : d'accord
232 G : et qui euh vivait chez nous elle nous raconte des histoires en arabes
233 A : ((rires))
234 G : elle parlait que l'arabe
235 A : d'accord elle vous racontait quoi comme histoires
236 G : euh oh: les histoires de cha: euh
237 A : ((rires))
238 G : vous connaissez cha cha
239 M : elle peut pas connaître
240 A : ((rires)) non/
241 M : ((rires))
242 G : ah c'est le: comment dirai-je
243 M : c'est le toto de français quoi
244 A : d'accord
245 M : =à qui
246 G : =c'est le bonhomme un peu furieux bête: idiot
247 A : d'accord
248 G : des histoires de bêtises: euh comment on appelle ça de:
249 M : y a comme: de petites anecdotes j'imagine bien le personnage/ euh toto
250 est sur le bord du trottoir et puis il pleure et un passant lui dit mais
251 pourquoi tu pleures il lui dit parce que ma mère m'a donné un franc pour
252 acheter le pain et un franc pour acheter le sucre mais je reconnais plus
253 lequel pour acheter lequel ((rires))
254 A : ((rires))
255 G : des histoires idiotes hein des histoires idiotes
256 M : ce genre d'histoire qui amusaient beaucoup
257 A : =que des histoires comme ça d'accord
258 G : =mais on parlait le français avec mes parents on parlait le français
259 A : d'accord
260 G : mais de temps en temps ils sortaient un mot: deux mots: euh::
261 A : toute une phrase:
262 G : parce que ma grand-mère elle
263 A : d'accord

264 G : c'est comme ça que j'ai appris trois quatre mots cinq mots six mots
265 puis après je comprends un peu l'arabe celui qui parle mais pour le parler
266 un peu difficilement quelques mots quand même

267 A : oui pour euh vous le sortir de vous-même là c'est euh ça devient plus
268 compliqué

269 G : on le xx on n'a fréquenté que des écoles françaises hein y avait pas
270 d'écoles arabes hein (.) y avait des écoles coraniques des écoles qui
271 étaient dans un coin de tunisie

272 A : oui

273 G : et que:: on (.) on ignorait quelques fois

274 A : d'accord

275 G : on les ignorait

276 A : vous pouvez passer devant sans reconnaître l'école ou c'était des
277 quartiers dans lesquels vous alliez pas

278 G : =je ne sais même pas où elles étaient elles étaient dans le fin fond de
279 tunis

280 A : ((rires))

281 G : mais on on les ignorait pratiquement

282 A : d'accord

283 G : enfin c'est c'est tous même même les musulmans euh :

284 M : =les questions bon on va on va écouter les questions ((rires))

285 G : ils xxx en école française y avait pas mal de musulmans

286 A : d'accord

287 M : bien sûr

288 A : et puis les écoles coraniques devaient être réservées aux musulmans
289 j'imagine

290 M : aux musulmans

291 A : d'accord là où y avait quand même euh un peu de mixité dans les écoles
292 de l'al- l'alliance israélité pardon non/ un petit peu/

293 M : oui

294 G : de quoi

295 A : un peu de mixité: un peu: de citoyens français ou de tunisiens
296 musulmans dans les écoles de l'alliance

297 M : oui oui

298 G : y avait des non-juifs assez rares

299 A : assez rares

300 G : c'est-à-dire x les israélites assez rares quand même (.) ils étaient
301 plus du trois quart juifs

302 A : oui ça c'est ce que j'avais pu comprendre aussi\ d'accord (.) euh c'est
303 pas que j'ai des questions spécialement mais c'est plus pour vous entendre
304 parler avoir euh le récit de votre vie euh peut-être pas toute votre vie en
305 tunisie non plus mais euh voir à quoi ressemblait un peu euh

306 M : le quotidien/
307 A : le quotidien là-bas comment: pouvait se faire les échanges

308 M : =oh bah le le quotidien c'est voilà tu as dit le mot des échanges avec
309 les autres quel qu'ils soient filles garçons chose qui me tenaient beaucoup
310 parce qu'en arrivant en france quand j'ai voulu inscrire L et H à l'école
311 alors j'ai dit voilà j'ai donné le nom m'a dit mais vous savez pas lire
312 madame c'est une école pour garçons

313 A : ah mince ah oui

314 M : pour moi il ne me venait pas à l'idée qu'il pouvait y avoir de écoles
315 garçons des écoles filles/
316 A : d'accord

317 M : pour nous on était euh dans la même classe

318 A : =tout le monde mélangé

319 M : voilà

320 G : =mais on vivait

321 M : ça m'avait beaucoup euh choquée y a beaucoup de choses comme ça qui
322 qu'on faisait spontanément en tunisie (.) et quand on est arrivé on a dit:
323 ((rires)) la france est en voie de déperdition

324 A : ok ((rires))

325 M : et la tunisie: ((rires))

326 A : qui monte

327 G : [(inaud.)]

328 M : on en a souffert de: notre arrivée de la tunisie quand

329 G : on ça on va en parler ça on a tout le temps parce que c'est ce qui
330 manquait c'est-à-dire en tunisie on vivait comme en france la même chose

331 A : d'accord

332 G : on était éduqué de- depuis la sixième

333 A : de l'élémentaire jusqu'à la fin du bac

334 M : ah oui oui oui

335 G : de l'élémentaire jusqu'au début à l'école l'élémentaire le secondaire
336 et cetera

337 M : =la différence faisait que y avait pas d'université ça (.) ça
338 s'arrêtait au bac (.) voilà

339 G : =et même y avait y avait la y avait la faculté de droit de la faculté
340 de paris

341 A : oui

342 M : c'est la seule faculté qui existait en tunisie
343 G : y avait l'école de commerce y avait tout quoi
344 A : d'accord
345 G : mais c'était pas réparti y avait: une centrale mais on vivait de la
346 même façon seulement quand on est venu en france on s'est trouvé devant
347 évidemment un autre pays\ une autre: façon de vivre des: gens différents
348 moins chaleureux
349 A : moins chaleureux/ d'accord
350 G : beaucoup d'ailleurs ah ouais
351 M : aucune comparaison
352 A : ((rires))
353 G : c'est ça c'est ça a été un peu le plus dur
354 A : d'accord
355 G : avec euh et en plus des problèmes de logement problème de:
356 M : oui mais ça
357 G : de de travail
358 A : oui forcément
359 G : et les gosses étaient avaient sept ans et trois ans
360 A : ah oui donc pour les inscrire à l'école et les habituer aussi entre ce
361 qui se passe à la maison et et à l'école
362 M : on est on est toujours retourné en tunisie pour les vacances et tout
363 A : d'accord
364 G : chaque année on allait à
365 M : pour vous donner une anecdote le marchants de légumes c'était notre
366 copain autant que le médecin qui sillonnait les rues qui était notre
367 médecin
368 G : =un jour l'épicier du coin
369 M : =oui y avait pas de hiérarchie
370 G : un jour l'épicier du coin nous disait: nous disait euh ah c'est dommage
371 que vous soyez partis
372 A : ((rires))
373 M : oui bien sûr
374 G : il parlait des français et des juifs
375 A : d'accord
376 M : et et quand je suis arrivée euh à un an après en tunisie dans le marché
377 je connaissais tout le monde alors je saluais chacun ah vous êtes ici vous
378 êtes ici tant mieux comme on va vous voir
379 G : ah ils étaient beaucoup plus chaleureux

380 M : =et puis je vois et puis je vois un moment le copain reste ici attends
381 attends j'appelle quelqu'un quelqu'un qui vient voilà c'est mon fils ah je
382 dis bah voilà c'est un grand garçon il devait oui mais il a la tête vide je
383 lui dis pourquoi vous dites ça il m'a dit quand je lui raconte qu'on
384 n'avait pas aucune animosité les uns avec les autres quand on les
385 respectait quand c'était ramadan il nous venait pas à l'idée de manger ou
386 boire devant un musulman

387 A : d'accord

388 M : et eux quand c'était une fête religieuse ça on était sûr d'être
389 respecté alors il me dit je rabêche ça à mon fils depuis longtemps je
390 voulais que ça soit vous qui le dites pour qu'il comprenne que ça rentre
391 dans la tête qu'on a aucune différence j'ai trouvé ça très beau et: (.)
392 ((claquement de langue)) qu'on a pas trouvé en france

393 A : d'accord (.) c'est marrant de: de l'entendre comme ça (.) de: de savoir
394 que: bah justement malgré les: les immigrations vous êtes partis quand de:
395 de tunisie/ pour vous installer en

396 M : en soixante-huit

397 A : en soixante-huit d'accord

398 G : en soixante-huit avec euh la salade de: de paris en soixante-huit y a
399 eu la: la révolution après

400 A : ah oui bah ah oui oui oui

401 M : ((rires))

402 G : sauf que c'était juste à ce moment-là on a eu

403 A : =je ne l'avais pu en t- d'accord hm et là les écoles ont recommencé à
404 être mixtes: un peu plus après

405 M : ah oui un peu plus tard

406 A : ((rires))

407 G : alors il fallait recommencer à à trouver un peu de boulot: de: d'une
408 habitation: euh les écoles pour les enfants: s'adapter comme je vous ai dit
409 tout à l'heure

410 M : =euh c- ce qui intéresse la dame c'est la tunisie pas notre arrivée en
411 france

412 A : oh si ça m'intéresse aussi si si ((rires))

413 G : =hein

414 M : =pas notre arrivée en france oui la façon dont on a vécu en TUnisie

415 A : les deux m'intéressent si si

416 G : oui hein oui absolument

417 A : hum

418 M : on était: c'est-à-dire euh

419 G : =mais c'était pas du tout la même chaleur la même XX

420 M : on partageait les

421 G : =la même politique la même façon de vivre la même mentalité: c'était
422 c'était le plus dur

423 A : d'accord

424 G : mais surtout le professionnellement

425 A : professionnellement/

426 G : ah ouais: les gens ne travaillaient pas de la même façon on connaissait
427 le droit français

428 A : ouais

429 G : c'est la même chose on pouvait travailler mais ((claquement de langue))
430 c'était une manière de de se comporter: mais c- c- c'était pas en tunisie
431 c'était un petit peu:: la facilité de la relation

432 M : =X

433 A : d'accord

434 G : ce qui n'était pas ici

435 A : d'accord

436 G : euh:: les gens étaient un peu plus: un peu plus égoïstes un peu plus:
437 différents tout à fait différents fallait s'y habituer

438 A : =c'est ce qu- c'est ce que vous disiez il y avait pas de hiérarchie
439 spécialement entre le médecin l'épicier et n'importe qui en tunisie
440 d'accord

441 M : =en tunisie non sûrement pas j'ai besoin du médecin je lui téléphone
442 comme à un petit-copain ou: on ne peut pas aller chercher quelque chose hé:
443 tu vas aller m'acheter un pain tu vois tu:

444 G : mais quelques fois l'épicier nous nous servait de traducteur en c-

445 A : d'accord

446 G : par exemple quand on recevait un papier en arabe écrit X on connaissait
447 rien du tout

448 A : oui

449 M : en arabe

450 G : alors on allait chez l'épicier et il nous le traduisait

451 A : ((rires))

452 G : bah al-

453 A : c'est sympathique

454 M : y avait pas

455 A : c'est marrant que n- n'importe qui puisse servir de traducteur comme ça
456 et:

457 M : =oui ah oui oui

458 A : et aider à passer donc de l'écrit au français

459 M : absolument

460 A : français qui était euh langue un peu commune comme tout le monde donc
461 M : oui
462 A : =d'accord
463 G : =m- m- mais très très très peu de juifs connaissaient l'arabe hein
464 A : c'est ce qu'il me semblait
465 G : ah ouais ils connaissaient pas beaucoup l'arabe
466 A : d'accord
467 M : bah on connaissait
468 G : =la plus part des juifs les juifs faisaient avaient fait des études
469 françaises
470 A : d'accord
471 G : alors:
472 M : mais là-bas l'histoire la géographie tout ça était en français quand on
473 était en classe on apprenait la france compte les cinq fleuves le rhône la
474 garonne et cetera
475 A : d'accord:
476 M : et on on parlait au nom de la france
477 A : d'accord
478 M : on savait pas quels étaient les fleuves en tunisie ou qu'est-ce qui
479 était on ignorait tout de l'histoire de la tunisie
480 G : = XX
481 A : d'accord oui
482 G : et la tunisie on avait jamais en classe dans toutes les écoles à tous
483 les niveaux
484 A : =un cours de d'histoire
485 M : =c'était victor hugo c'était jaMAIS
486 G : =on avait jamais eu la carte de la X géographique de la tunisie
487 A : c'est ça peut ça paraît étonnant quand même
488 G : =X en france
489 M : paraît plus
490 G : =on X X on connai- on connaissait même pas les villes de tunisie
491 M : =mais
492 A : ((rires))
493 G : on sait bizerte sousse sfax c'est tout
494 A : vous connaissiez les noms mais pas comment les situer
495 G : non non on connaissait pas

496 M : =ah ça mais ça nous paraissait normal parce que on recevait des: les:
497 les devoirs à faire et tout avec la carte de la france à détailler les
498 points agricoles les points où mais il nous venait même pas à l'idée quand
499 on était gosse qu'il pouvait y avoir une carte Tunisienne ça c'est

500 A : c'est marrant ((rires))

501 G : pas encore la tunisie on savait à peu près quelle forme elle avait mais
502 c'est tout

503 A : c'est ça c'est

504 M : et on chantait pétain nous voilà

505 A : ah oui ah bah quand même ((rires))

506 M : ah bah oui ((rires))

507 G : pétain en classe en classe

508 M : =pétain

509 G : le directeur de l'école en élémentaire hein il nous faisait chanter
510 avec lui il nous faisait son truc là <((en chantant)) charémal: maréchal
511 nous voilà nanani nanana maréchal nous voilà>

512 A : oui c'est étonnant quand même à chanter surtout pour nous

513 G : ouais

514 M : et on ne comprenait pas\ enfin à notre âge au moment de la guerre

515 A : =oui bien sûr

516 G : on ne savait pas ce que c'était que pétain pétain c'était le::

517 M : on ne connaissait pas pétain on ne savait pas

518 A : bien sûr

519 G : heureusement qu'ils sont restés que six mois les allemands et pétain

520 A : =euh

521 M : =oui le choc pour nous c'est pas d'avoir quitté la tunisie c'est
522 d'avoir découvert la france

523 A : d'accord

524 M : c'est peut-être pas ((rires)) ce que les gens aimeraient entendre mais
525 c'est vrai

526 A : ou- euh après c'est normal après avoir vécu toute votre enfance et les
527 années les plus les premières années en tunisie c'est

528 M : ah ouais ah oui oui toujours jusqu'à présent nos amis sont des
529 tunisiens

530 G : on est parti en soixante-huit c'est-à-dire on avait trente-six ans
531 trente-huit ans hein

532 A : d'accord ouais donc c'était déjà un- une grande partie de votre vie en
533 tunisie et après apprendre de nouvelles habitudes

534 G : toute la jeunesse toute la jeunesse jusqu'à: jusqu'à:

535 A : vous êtes partis de::
536 M : =jusqu'à jusqu'à me::
537 G : jusqu'aux enfants avaient trois ans et huit ans
538 M : oui mais euh en tunisie tout a changé avec euh (.) ben a- pas ben ali
539 bourguiba
540 G : ah bourguiba oui
541 M : bourguiba qui a donné le droit de vote aux femmes:
542 G : =bourguiba qu'on a connu qu'on a:
543 M : qui a fait alors là les femmes étaient dans les banques partout avaient
544 le- c'est d- c'est une très grosse différence par rapport aux autres pays
545 arabes
546 A : oui
547 M : il a enlevé le voile
548 A : =d'accord oui c'est vrai
549 M : chacun s'habille comme il v- ah oui y a pas de voile en tunisie
550 A : oui oui je je me souvenais
551 G : et ils avaient un espèce d'ambition que n'avaient pas les autres arabes
552 M : ah oui
553 A : d'accord
554 G : et l'ambition d'avancer et d- d'avancer mais pui
555 M : une démocratie totale
556 G : pas pas euh protectorat
557 A : oui
558 G X y a l'indépendance
559 A : oui (.) j'avais vu qu'il avait euh deux: ministres juifs dans ses tout
560 premiers gouvernements
561 M : =ah oui
562 G : =ah oui oui toujours\
563 A : mais: ah toujours ça-/ et ils sont restés après/
564 G : toujours pendant
565 M : =y avait toujours des juifs dans ses:
566 A : au gouvernement
567 M : ah oui
568 A : ça les députés j'avais vu que c'était resté longtemps qu'il y avait
569 souvent eu des des députés j-
570 M : un X
571 G : un un le ministre des finances

572 A : oui
573 G : et le ministre:
574 A : =un ministre de l'urbanisme
575 G : y avait bessis
576 A : oui voilà de l'urbanisme
577 G : bessis qui était ministre des finances et y avait euh baruch
578 A : voilà
579 G : qui était ministre de:: je me-
580 A : de l'habitat ou de l'urbanisme quelque chose comme ça
581 G : =oui quelque chose comme ça baruch avec lequel j'avais travaillé avant
582 A : d'accord
583 G : après après j'avais travaillé quand je XX
584 M : ouais
585 A : très bien qui eux donc parlaient arabe pour travailler avec leurs
586 collèges non pas spécialement/
587 M : =non comme nous après ils ont appris l'arabe X que bourguiba et plus
588 tard
589 A : =ah ils ont appris plus tard
590 G : je je suis persuadé
591 M : =mais ils parlaient l'arabe comme nous ils étaient:
592 G : je suis persuadé qu'en conseil des ministres ils parlaient français
593 hein
594 A : d'accord ou-
595 G : certainement à ce niveau ils parlaient tous le français
596 A : oui j'imagine aussi avoir fait des études: des bonnes études avant
597 G : ah ouais
598 A : =bien sûr
599 M : =on est pas passé
600 A : d'accord (.) d'accord je vois ok
601 M : peut-être qu'on idéalise un peu trop la tunisie
602 A : ((rires))
603 M : mais c'est avec nos yeux qu'on a et notre vécu
604 A : bien sûr et c'est ça qui m'intéresse
605 G : baruch il a vécu en tunisie parce que bourguiba l'avait nommé en même
606 temps président du de la plus grande société maritime
607 A : d'accord

608 G : au port et j'avais travaillé avec lui pendant pendant tout son règne
609 A : d'accord
610 G : après y avait d'autres qui se sont présentés y avait la tunisification
611 et cetera
612 ((25:01:66))
613 Passage non-transcrit
614 ((27:15:77))
615 M : tout le monde n'était pas: médecin ou avocat mais tout le monde
616 respectait l'autre quel qu'il soit
617 G : il faut dire qu'il y avait des des des des hommes et des femmes très
618 importants en tunisie arabes
619 A : oui oui bien sûr
620 G : par exemple:: le premier président de la cour d'appel était un arabe
621 qui était malki qui sont des types extrêmement bien de de de de gens
622 A : oui
623 G : le procureur de la république c'était la même chose j'y avais pas mal
624 et puis après on passe du coq à l'âne hein
625 A : oui
626 G : euh les:: y avait euh quand les quand y a eu l'indépendance le coup de
627 l'indépendance c'est autre chose y avait les la police et la magistrature
628 la justice qui a été renouvelée alors petit à petit ils ont commencé par la
629 magistrature ils ont mis un magistrat tunisien malki ah un des des
630 ((reniflement)) les a mis au milieu
631 M : malki
632 G : euh non euh oui ils l'ont mis au milieu
633 M : =malki/ malki il était
634 G : de deux magistrats français
635 A : d'accord
636 G : ce- ils sont partis petit à petit quoi puis après ils ont tunisifié
637 tout quoi (.) et la police c'est exactement la même chose la police ils
638 avaient quelques tunisiens et puis après si vous êtes la police vous êtes
639 française
640 A : oui oui oui bien sûr
641 G : y avait pas de police tunisienne
642 A : d'accord
643 M : tout était français
644 G : =tout était français l'école était les les le enseignants étaient
645 français
646 A : oui toutes les institutions
647 G : à part à part

648 M : =oui toutes les institutions la police: tout
649 G : à part les à part les: les écoles t- les écoles tunisiennes où y
650 avaient les arabes qui étaient cantonnés qu'on qu'on ignorait presque tout
651 était français
652 A : d'accord oui
653 G : c'était même des corses les enseignants
654 A : ((rires)) donc euh la plupart des enseignants c'était des corses c'est
655 ça/
656 G : ah les enseignants c'était que des corses les policiers c'était des
657 français euh
658 A : ((rires))
659 M : les policiers étaient corses et l'enseignement était français
660 A : ah
661 G : oui l'enseignement était français et les policiers étaient corses
662 A : ah d'accord
663 G : en général hein
664 A : en ge- oui en général bien sûr et vous avez appris le corse avec eux/
665 M : les italiens étaient artistes
666 A : les italiens étaient artistes/ ((rires))
667 M : ils étaient couturiers ils étaient architectes
668 A : d'accord
669 M : ils étaient euh on était vraiment scindé hein
670 A : y avait
671 M : les les juifs
672 G : =non les juifs
673 M : en professions libérales
674 A : oui
675 M : le: donc le: les français ils étaient dans l'enseignement dans la
676 police mais chaque corporation
677 G : =les juifs c'était les juifs étaient essentiellement des avocats des
678 médecins euh:::
679 M : =oui ils étaient
680 G : =architectes y avait juifs et arabes et français
681 M : =oui ils étaient: professions libérales
682 G : y avait de tout ((respiration)) alors en rigolant vous aviez les
683 cochers parce que y avait des cochers y avait pas de voitures
684 A : oui oui bien sûr

685 G : les cochers les chevaux c'était des maltais
686 A : d'accord
687 G : y avait les italiens qui étaient de très bons artistes menuisiers
688 forgerons machin et cetera (.) c'était du travail très bien ils faisaient
689 des trucs biens (.) quoi encore y avait euh une: une communauté
690 M : =oui mais pas que
691 G : mais euh::: malt- maltaise
692 A : maltaise italienne
693 G : italienne
694 A : euh juive: musulmane
695 G : =juive
696 M : =y avait très peu de chinois mais y en avait
697 A : de/
698 M : chinois\
699 A : ah oui/
700 M : ouais
701 A : déjà/
702 G : ouais
703 A : d'accord
704 G : l- euh la la communauté juive elle était composée de deux sortes dont
705 la minorité c'était des juifs de l'est
706 A : euh de l'est:
707 G : on les appelait on les appelait les livournais
708 A : d'accord
709 G : hein les juifs livournais qui venaient peut-être d'italie à l'époque
710 M : et les autres les sépharades
711 G : =mais ils étaient pas nombreux et puis le reste c'était les juifs
712 tunisiens X
713 A : oui qi étaient là depuis des générations j'imagine
714 M : =X
715 G : oui deux trois quatre générations
716 A : d'accord (.) et ça y avait une vraie différence: chacun avait sa
717 synagogue avait son: son
718 M : ah chez les sépharades
719 A : =oui dans les et les livournais/
720 M =et les ashkénazes
721 A : ah y avait des ashkénazes/

722 M : même au cimetièrè ils étaient pas enterrés au même endroit cimetièrè
723 A : d'accord
724 G : alors alors le cimetièrè y avait deux cimetières différents
725 A : donc un pour les: pour les livournais ou pour les ashkénazes/
726 G : c'est la même chose
727 M : =ashkénazes c'est le livournais
728 A : =ah d'accord
729 G : = on les considère comme on les considèrait comme ça
730 M : les livournais c'était des ashkénazes
731 A : parce que les livournais les italiens pour les ashkénazes c'est déjà
732 des sépharades hein
733 M : ah bon
734 A : ((rires))
735 M : ((rires))
736 A : ils ont des rites italiens ils ont pas des rites sépharades mais ils
737 sont déjà mé- plus proches de la méditerranée
738 M : voilà ((rires)) exactement
739 G : c'était c'était on était on était un petit peu quand on était jeune on
740 était scandalisé de voir un soir on allait au cimetièrè pour voir des
741 parents on voulait retrouver non ça c'et l'autre cimetièrè
742 A : ((rires))
743 G : ça n'a rien à voir hein des des des noms différents des (.) on dit bon
744 bah quand même faut pas exagérer
745 A : d'accord
746 M : nous la communauté juive était vraiment scindée en deux les ashkénazes
747 qui étaient livournais
748 A : oui
749 M : qui venaient essentiellement d'italie et les ashké-
750 A : donc les sépharades tunisiens
751 M : les sépharades tunisiens: ou marocains ou enfin c'était tout le maghreb
752 et tout le
753 G : ils se mélangeaient pas hein ils se mélangeaient pas
754 D : d'accord
755 G : ils se mélangeaient pas
756 A : d'accord
757 G : peut-être pas connaissance comme ça X mais dans la vie courante on
758 était différent
759 A : d'accord oui aussi pour les fêtes j'imagine:

760 M : ouais
761 G : =ah pour les fêtes
762 M : les coutumes étaient très différentes aussi
763 A : les rites étaient différents
764 G : surtout pour les coutumes
765 A : oui (.) euh
766 G : ils étaient moins religieux les les
767 M : oui non ils étaient traditionalistes mais pas religieux
768 G : =traditionalistes mais ils étaient pas religieux
769 A : d'accord
770 M : les tunisiens étaient sans être à l'extrême comme en france ils étaient
771 religieux
772 G : =les habitudes
773 M : =ils pratiquaient toutes les fêtes
774 G : =les traditions
775 A : d'accord
776 G : remplis de traditions
777 A : oui/ des superstitions aussi/ en plus d'avoir des:
778 G : superstitions aussi X un peu un peu
779 M : non non pas en tunisie mais par contre le marocain est très
780 superstitieux
781 A : ((rires)) c'est ce que j'entends beaucoup aussi
782 M : ((rires)) (.) non le tunisien non n'est pas superstitieux
783 A : d'accord (.) ok
784 G : qu'est-ce qu'on peut vous raconter d'autre intéressant ce qu'il y a à
785 raconter hein
786 A : oui y a beaucoup à raconter y a beaucoup après en superstitions euh
787 apparemment y a ma grand-mère qui a quand même voulu mettre du sang de
788 poisson sur devant la la porte de l'appartement quand mes parents se sont
789 mariés ils se sont installés ensemble donc euh bon le sang de poisson c'est
790 joli comme superstition quand même là c'est bien ((rires))
791 M : ((rires)) je connais pas un poisson sur la porte/
792 A : non c'était: je crois qu'elle voulait mettre du sang de poisson ou
793 quelque chose avec un poisson et mon père
794 G : = ah le poisson c'est tunisien ça
795 A : oui c'est ça c'et tuni- ((rires))
796 G : ouais ouais ouais
797 A : ((rires))

798 G : tunisien c'est (.) c'est même quelques fois c'est c'est -roc
799 A : c'est quoi/
800 G : oh euh X tunisiens maintenant ça se fait plus mais quand XX tous les
801 tunisiens quand ils parlaient ils parlaient de poisson
802 M : non c'est pas vrai attends elle dit qu'elle a voulu symboliser le
803 mariage en mettant du sang de poisson
804 A : c'et plutôt pour protéger la maison
805 M : oui voilà
806 A : pour protéger la maison
807 G : il sa ils X toujours dans le même but
808 A ; oui\ toujours se protéger de quelque chose de toute façon
809 G : pour le pour le contre l'œil
810 A : oui
811 G : oui c'est ça
812 A : ((rires)) d'accord (.) et et est-ce que eux aussi enfin aussi est-ce
813 que les livournais avaient aussi l'accent juif en en: quand ils parlaient
814 un peu:
815 M : en yiddish oui
816 A : ils parlaient yiddish carrément/
817 M ah bien oui beaucoup parlaient yiddish
818 A : ah d'accord: d'accord
819 G : =mais y en a qui parlait le X autrement les juifs tunisiens parlaient
820 français hein tous
821 A : oui et avec
822 G : un peu plus X quoi
823 M : non mais les prières nous on les faisait d'une façon sépharade et les
824 livournais le les font avec leur rite à eux
825 G : oui oui on avait au moins une manière de parler peut-être un peu
826 M : non non la prière même je
827 A : oui le les airs
828 G : oui la prière même
829 M : et oui
830 G : c'est l'accent ça c'est l'accent c'est la même prière
831 A : oui c'est la même prière
832 G : c'est un accent
833 A : oimen
834 G : un accent plus plus raide plus raide plus épiné

835 A : plus épiné/
836 G : le X c'est euh l'accent un peu chantonnant euh très: très machin très:
837 habituel héréditaire surtout dans les chansons des prières vous allez dans
838 une synagogue juive par exemple y a: y a les prières où ils ont des
839 chansons des des des int- into- intonations de chansons d qui sont purement
840 juives et dans une autre vous trouvez c'est autre chose c'est les mêmes
841 prières
842 A : oui oui
843 G : m'enfin bon c'est la façon de parler la façon de chanter les habitudes
844 les superstitions tout à fait différent c'est un peu un peu orientalisé
845 disons j'ai-je-
846 A : oui d'accord et de ces traditions les rites les quelques superstitions
847 et les poissons qu'on peut mettre un peu partout vous en avez euh vous avez
848 gardez ce genre d'habitudes quand vous êtes arrivés ensuite: en france/
849 M : non les superstitions
850 A : =les supe-
851 G : =les superstitions non
852 M : on en avait pas déjà en tunisie
853 G : =mais les traditions oui
854 A : les traditions oui
855 M : les traditions culinaires avec le X
856 A : oui
857 M : oui on a on a gardé
858 A : avec les noms que ça porte
859 M : voilà
860 A : et y a pas eu de francisation des noms de
861 M : =ah non
862 A : ça non non
863 M : non non
864 A : d'accord
865 G : non non c'est le c'est la religion
866 M : non c'est la cuisine tunisienne: c'est le
867 G : ah la cuisine tunisienne elle est restée hein
868 A : ((rires)) ça c'est resté d'accord avec le msouki à pessah et la pkeila
869 M : exactement la pkeila les brique
870 A : =d'accord bien sûr ((rires))
871 M : avec le temps on a introduit quand même des salades et des plats euh
872 français
873 A : oui

874 M : ou la pizza italienne si vous voulez
875 A : oui ((rires))
876 M : mais quand on veut marquer quelque chose c'est la cuisine tunisienne
877 qui revient à table
878 A : d'accord et quand vous dites marquer quelque chose c'est pour chabbat
879 les fêtes/
880 M : voilà ou pour chabbat ou pour une fête une circoncision
881 A : oui
882 G : voilà c'est devenu des rites quoi
883 A : d'accord donc tout ce qui est
884 G : le couscous le vendredi soir c'était un rite
885 A : c'était un rituel ((rires))
886 M : ((rires))
887 A : oui ça l'était aussi chez ma: chez ma grand-mère beaucoup
888 M : tiens
889 A : chaque semaine quand ma sœur était petite elle pensait que ma grand-
890 mère et tata T ma grande-tante chez qui on allait souvent aussi mangeaient
891 du couscous tous les jours
892 M : ((rires))
893 A : parce qu'à chaque fois qu'on les ((rires)) à chaque fois qu'on les
894 voyait
895 G : a c'est la tradition le mardi c'était couscous au poisson
896 M : =mais attends
897 A : ((rires))
898 M : elle attends l'histoire ce répète dans le temps
899 A : =oui
900 M : c'est exactement pareil la petite de H
901 A : oui
902 M : qui était le copain de: ton père
903 A : oui oui bien sûr
904 M : alors euh quand on lui dit où tu vas A bah je vais manger le couscous
905 oui mais où tu vas manger le couscous chez ma grand-mère
906 A : ((rires)) toujours
907 M : c'est-à-dire sa grand-mère symbolise le couscous et la table du chabbat
908 A : ((rires))
909 M : elle elle fait pas la différence pour elle c'est vendredi elle doit
910 manger le couscous chez sa grand-mère

911 G : oui
912 A : =(rires)) c'est tout pareil
913 ((38:06:48))
914 Passage non-transcrit
915 ((39:10:65))
916 A : et moi de ce que je voyais avec: avec ma grand-mère et quand on faisait
917 chabbat que y avait aussi donc ses frères et sœurs qui venaient c'est que
918 entre eux ils parlaient en arabe beaucoup
919 M : ah bon
920 A : ouais oui qu'il y avait enfin j'ai toujours trouvé que y avait beaucoup
921 d'expressions arabes qui venaient dans la conversation et c'était difficile
922 à suivre quand: quand j'étais petite
923 M : =ah oui quand on connaît pas
924 A : ah oui bah oui
925 G : il arrive quelques fois quelques il arrive quelques fois (.) on connaît
926 quelques mots d'arabe on le comprend un peu mais un peu moins pour parler
927 quelques mots (.) alors quelques fois quand on: on est devant des gens et
928 on veut pas se faire comprendre d'eux on veut pas qu'ils comprennent ce
929 qu'on veut dire
930 A : ((rires))
931 M : ((rires))
932 G : on sort une petite phrase en arabe
933 A : ((rires)) pour éviter de se faire comprendre
934 G : mais c'est rare très rare
935 M : non mais ça c'est
936 G : c'est une: une habitude
937 A : vous avez utilisé ça devant vos enfants pour que: ils comprennent pas
938 de temps en temps
939 G : ah pas du tout ah pas du tout ah les enfants
940 A : ((rires)) d'accord
941 G : et nous déjà XXX
942 M : =avec eux on n'a jamais parlé arabe: on n'a
943 A : d'accord
944 G : non même pas
945 A : =parce que c'était pas habituel pour vous
946 M : =en france on parlait français
947 G : =[inaud.]
948 A : d'accord

949 M : à plus forte raison ici
950 A : et donc vos parents: vos parents aussi j'imagine parlaient pl-
951 M : oui fr- français
952 A : =français est-ce que ils parlaient un peu plus ou plus facilement arabe
953 que: que vous ou pas spécialement
954 G : non non non c'est ils parlaient français
955 M : non
956 A : donc c'était plutôt la génération de vos grands-parents qui elle
957 parlait arabe
958 G : c'est les grands-parents oui oui c'est les grands-parents
959 A : d'accord
960 M : peut-être maman mes grands-parents é- étaient italiens donc:
961 A : donc eux parlaient italien
962 M : chez nous voilà
963 A : donc chez vous la langue dans la famille
964 M : =et et la génération de ma mère parlait français
965 A : oui
966 M : j'ai pas connu
967 A : et devait sûrement comprendre un peu l'italien pour parler avec sa mère
968 M : ah oui bien sûr oui bien sûr mais
969 A : même parler en italien j'imagine pour parler avec:
970 M : non je parle pas italien les langues et moi on a jamais été très:
971 A : ((rires))
972 M : ni l'anglais ni l'italien
973 G : =j'ai fait italien au lycée mais il m'en reste pas beaucoup
974 A : mais c'est pas resté d'accord (.) et c'était pratique d'apprendre
975 M : et c'était pas pareil aussi
976 A : c'était pas pa- comment ça
977 M : non votre génération pour les langues et tout
978 A : y a beaucoup de ressources
979 M : beaucoup de
980 A : oui hm
981 M : chose que
982 A : mais: je trouve que c'est plus difficile y a beau avoir beaucoup
983 beaucoup de ressources c'est assez difficile de trouver quelqu'un avec qui
984 parler là où en en tunisie j'ai l'impression bah voilà on descendait dans

985 la rue et on pouvait parler avec la première personne venue et c'était plus
986 simple

987 M : ah n'importe personne

988 G : ah oui oui

989 A : d'accord

990 M : =X vous descendez il vous vient même pas à l'idée que c'est un pays
991 arabe vous dites au tel un tel

992 G : non non non

993 A : un taxi et tout

994 G : d'ailleurs on X même dans la rue même dans la rue (.) les les arabe
995 étaient en très petit nombre la ville la ville française

996 A : d'accord (.) ah:

997 G : les arabes étaient en tun- à tunis vous circulez c'était la france
998 c'était les juifs c'était

999 A : d'accord

1000 G : c'était quelques italiens

1001 M : je sais pas si dans le reste de: de l'afrique du nord de je sais pas

1002 G : non le reste de la tunisie

1003 M : on disait que la tunisie était différente mais dans quelle mesure et à
1004 de quel niveau X

1005 A : =et vous vous rendez pas compte spécialement d'accord

1006 G : X il est vrai que les juifs étaient cantonnés particulièrement X la
1007 région de tunis et de djerba

1008 A : oui

1009 G : djerba

1010 A : oui oui djerba y en a

1011 M : qui est encore peuplée de juifs

1012 G : =mais le reste non le reste de la tunisie

1013 A : =oui oui il en reste bien sûr

1014 G : le reste de la tunisie y avait pas beaucoup de juifs hein

1015 A : oui

1016 G : y avait quelques juifs à sousse à sfax

1017 A : =à sfax l'arianna

1018 G : à bizerte c'est où y avait les français

1019 A : à bizerte y avait des français donc

1020 M : bizerte c'était un port français

1021 G : =c'était parce que y avait des casernes des casernes françaises

1022 A : et donc c'est parce que y avait et le port et les casernes
1023 M : oui
1024 A : donc y avait forcément des écoles pour les enfants des:
1025 M : ah oui absolument
1026 A : des des français qui étaient là
1027 G : dans toutes les villes y avait des écoles françaises hein
1028 A : d'accord
1029 G : et particulièrement à tunis et bizerte
1030 A : là où il y avait des personnes installées là où il y avait les
1031 institutions donc euh
1032 M : oui
1033 A : d'accord (.) oui ça fait sens si vous avez des français qui travaillent
1034 G : =Oh oui y avait y avait y avait des
1035 M : =et c'est ça
1036 A : pour leurs enfants
1037 M : exactement
1038 A : et donc pour toutes les pour toute la population qui était là
1039 M : oui mais y avait quand même une population française
1040 G : =et y avait les six
1041 M : =qui était elle avait la police elle avait l'enseignement
1042 G : =y avait X
1043 M : =tous les postes intéressants étaient X
1044 A : ((rires))
1045 G : y avait la faculté de droit
1046 M : =et ils avaient leur maison
1047 G : =y avait que la faculté de droit y avait ni médecine ni rien
1048 M : y avait pas de faculté
1049 A : =elle était où cette faculté de droit
1050 G : comment/
1051 A : la faculté de droit où est-ce qu'elle était
1052 G : elle était place: vous connais- place de rome
1053 A : place de rome à tunis donc d'accord
1054 G : à tunis même
1055 A : d'accord
1056 G : c'était rue: rue je sais pas quoi

1057 M : c'était la seule faculté ou on faisait le droit ou on n'en faisait pas
1058 G : et puis y avait l'école de commerce c'est tout
1059 A : d'accord à tunis aussi
1060 G : =c'est tout comme: comme comme faculté c'est tout y avait pas autre
1061 chose
1062 M : oui
1063 A : donc fallait aller dans la capitale pour faire les études
1064 M : ah oui ah oui
1065 A : oui
1066 G : fallait s'exiler soit alger
1067 A : oui
1068 G : mon frère a fait ses études à alger
1069 A : d'accord
1070 G : à l'époque celui qui partait à alger c'était parce qu'il voulait pas
1071 ((rires)) on voulait pas qu'il soit dévergondé à paris
1072 A : ((rires))
1073 G : c'était des étudiants qui partaient à paris on avait peur qu'ils soient
1074 dévergondés à l'époque
1075 A : d'accord
1076 G : on connaissait personne
1077 M : bah oui
1078 A : et qu'ils reviennent
1079 G : alors on envoyait quelques X on les envoyait à alger
1080 A : oui ça ressemblait déjà beaucoup plus à la tunisie que paris j'image
1081 M : ah oui
1082 G : ouais
1083 A : d'accord c'est marrant ((rires))
1084 G : oui alger
1085 A : d'accord
1086 G : m- moi je connaissais pas l'algerie
1087 A : d'accord
1088 G : j'ai jamais aimé les algériens sont un peu particuliers ils sont rudes
1089 ils sont
1090 M : non les
1091 A : qu'est-ce que vous voulez dire ((rires))
1092 G : moi j'aime pas les algériens

1093 M : on leur reproche d'être français voilà
1094 A : aux algériens/
1095 M : aux algériens
1096 G : ouais
1097 M : parce que ils ont la nationalité
1098 G : ah ils sont X
1099 A : oui ils avaient la nationalité tout de suite
1100 M : et quand
1101 G : =ils étaient français ils étaient français
1102 M : oui oui et quand on parle avec eux avec un algérien on lui disait de
1103 quelle ville en algérie je suis français
1104 A : ah:
1105 M : c'était: sacré
1106 A : d'accord
1107 M : fallait pas toucher à leur nationalité
1108 A : c'est une grande fierté
1109 A : vous vous êtes nés tous les deux avec la nationalité tunisienne
1110 G : tunisienne oui
1111 A : d'accord et donc après vous avez obtenu la nationalité française en fr-
1112 M : en arrivant en france
1113 A : en arrivant en france d'accord oui
1114 G : on n'a pas voulu le faire en tunisie avant de partir parce que à
1115 l'époque c'était devenu un petit peu un état policier
1116 A : oui
1117 G : et celui qui faisait qui était qui enfreint qui enfreignait quelque
1118 chose du genre: de demander la nationalité française ou envoyer de l'argent
1119 qui était interdit ou il X faisait quelques jours de prison hein
1120 A : d'accord
1121 G : XX des bêtises et on s'est dit bon bah quand on ira en france on fera
1122 quand on est venu en france on s'est dit ah attention si on veut revenir
1123 tous les jours toutes les années pour la plage aller à l'hôtel et cetera
1124 bon comme on a la nationalité tunisienne on va quand même être embêté si
1125 c'est embêtant on va pas:
1126 M : on a gardé la nationalité
1127 G : on a jamais demandé l'allégeance hein
1128 A : =tous les deux (.) vous avez jamais demandé/
1129 G : on a on est tunisien toujours
1130 M : l'allégeance c'est-à-dire refuser euh

1131 A : ah d'accord
1132 G : et en soixante-quatorze quelques années après soixante-quatorze
1133 M : =mais moi je l'aurais JAmAIS fait
1134 G : =X
1135 M : parce que j'étais bien je voulais j'ai dit pourquoi renier un pays qui
1136 que
1137 A : que vous aimiez
1138 M : que j'ai beaucoup apprécié dans lequel on a vécu avec une insouciance
1139 parfois
1140 G : mais on venait en france
1141 M : par rapport à aujourd'hui
1142 G : on venait en france comme: soit en vacances
1143 A : d'accord
1144 G : soit à la neige
1145 A : oui
1146 G : à les alpes à deauville à paris euh quelques fois
1147 A : avant ou après l'indépendance
1148 M : après
1149 G : avant avant
1150 A : ap-
1151 G : même avant même avant
1152 A : même avant/ vous-même avant
1153 M : oui avant et après
1154 A : d'accord
1155 G : la première fois que je suis venu en France j'avais vingt ans vingt-
1156 deux ans alors
1157 M : quel âge tu avais pendant l'indépendance dans les années cinquante-
1158 trois
1159 G : pendant l'indépen- quand est-ce c'était l'indépendance
1160 M : bourguiba est arivé en cinquante-deux c'est en cinquante-trois
1161 G : bah c'était à peu près à cette époque
1162 A : d'accord
1163 G : à peu près à cette époque
1164 M : encore quelque chose qui a eu lieu en tunisie et dans aucun autre pays
1165 au monde les y a eu des coups d'état les gens ne voulaient plus de
1166 bourguiba
1167 A : d'accord

1168 M : y a eu un coup d'état sans effusion de sang sans bavure sans rien après
1169 lui y a eu ben ali

1170 A : d'accord

1171 M : ben ali y a eu également un coup d'état et bah RIEN

1172 G : alors attendez je je je vais vous raconter

1173 M : pas d'effusion de sang alors pour un on amenait quatre médecins qui ont
1174 décrété qu'il était plus apte à gouverner

1175 A : d'accord ((rires))

1176 M : donc le coup d'état toi tu te pousse et moi je me mets et le second
1177 aussi parce que euh il faisait euh X sa femme abusait de des finances de la
1178 tunisie

1179 G : =X

1180 M : à tire larigot et comme

1181 A : ((rires))

1182 G : tout s'est passé très pacifiquement et d'ailleurs je vais vous raconter
1183 une petite histoire très rapide je passais à la plage: dans les pour aller
1184 vers vous connaissez la tunisie/

1185 A : pas très bien non ((rires))

1186 G : bon vers vers les plages quoi

1187 A : d'accord

1188 G : et y avait y avait un palais beylical

1189 A : oui

1190 G : à l'époque

1191 A : d'accord

1192 G : y avait le bey

1193 A : oui oui oui bien sûr

1194 G : y avait le bey à l'époque et quand bourguiba était venu et il fallait
1195 le démettre le bey alors j'ai vu passer bourguiba seul monter vers le
1196 palais beylical du bey qui est en banlieue et quand j'étais passé une heure
1197 après j'ai vu redescendre la voiture avec bourguiba et le bey

1198 A : ((rires))

1199 G : il a dit allez dégage

1200 A : vous avez vu le coup d'état c'est

1201 G : ça s'est passé comme une fleur

1202 A : donc vous avez vraiment vu le coup d'état

1203 G : X il était très habile le bourguiba très habile très très habile

1204 A : d'accord

1205 G : et s- si c'était pas bourguiba: pas bourguiba si c'était pas le reste
1206 de la tunisie il aurait côtoyé israël

1207 A : d'accord (.) ah
1208 G : le roi du maroc ce qu'il a fait il a compris
1209 A : oui
1210 G : que c'était une bêtise de ne pas le ne pas travailler ne pas être que
1211 A : oui après c'était difficile pour les relations avec les autres états
1212 qui étaient indépendants depuis peu
1213 G : oui c'est parce que c'est parce que ils avaient peur des autres états
1214 mais la tunisie et le maroc je crois qu'il étaient quand même plus plus
1215 français plus juifs plus plus libéral
1216 M : ((se lève, apporte un livre sur la tunisie))
1217 A : merci
1218 M : parce que
1219 G : ah le fameux sidi bou said
1220 A : sidi bou said (.) je vais me mettre de votre côté ((change de place))
1221 M : ramenez la chaise
1222 A : oui aussi ((rires, amène la chaise))
1223 M : peut-être que si carthage X la tunisie faut parler de carthage
1224 A : bien sûr
1225 M : les ruines de carthage les entailles voilà ce qu'on appelle les
1226 entailles de carthage
1227 A : d'accord
1228 M : avec les ça servait de sceau pour fermer les enveloppes alors chacun
1229 avait son:
1230 A : =et on reconnaît les époques
1231 M : son entaille
1232 A : et la personne d'accord
1233 M : voilà (.) ah
1234 A : donc l'histoire de carthage
1235 M : ouais X (.) les conquêtes de numa (.) les français sont rentrés en dix-
1236 huit-cent quatre-vingt-un en tunisie
1237 A : d'accord
1238 M : là y a X vous pouvez feuilleter:
1239 G : ça c'est les souks hein
1240 A : ça c'est les souks
1241 M : ((tourne les pages))
1242 A : ça se sont des: des mosaïques:
1243 M : issues du bardo

1244 A : d'accord
1245 G : euh (.) nabeul étant la ville de la poterie
1246 M : de la poterie oui
1247 A : d'accord
1248 ((50:25:72))
1249 Passage non-transcrit
1250 ((50:53:44))
1251 A : en parlant des tenues euh vous avez par exemple pour euh les fêtes les
1252 mariages les tenues juives traditionnelles avec beaucoup de: euh des
1253 foulards très longs vous en avi-
1254 M : hm hm
1255 A : o- oui/
1256 M : ((se lève))
1257 A : ((la suit)) parce que j'ai cru voir quelques photos y avait une
1258 exposition
1259 ((51:20:47))
1260 Passage non-transcrit ((A et M se lèvent et vont dans une autre pièce. M
1261 montre la djellaba qu'elle a porté lors de la cérémonie du henné au mariage
1262 de sa fille))
1263 ((53:58:09))
1264 A : et c'était plus tunisien ou juif tunisien
1265 M : non non tunisien
1266 A : tunisien
1267 M : les perles et tout c'est typiquement tunisien
1268 A : tunisien d'accord d'accord
1269 ((54:08:47))
1270 Passage non-transcrit
1271 ((54:55:24))
1272 M : même en france on a gardé des: habitudes
1273 A : oui
1274 G : mais la la vie là en france à tunis la la vie la ville était française
1275 A : avec l'habit à l'occidental
1276 G : =et et même les arabes étaient quand même parsemés ils étaient assez
1277 rares
1278 A : et do-
1279 G : fallait aller dans les souks fallait aller X dans la ville arabe en
1280 haut en haut

1281 A : ouais

1282 G : pour ce X pour ce X qu'y avait beaucoup X pour visiter autrement on
1283 vivait on parlait français même les arabes parlaient français hein

1284 A : d'accord

1285 M : oui bien sûr

1286 A : et tout le monde était habillé à l'occidentale

1287 M : ah oui

1288 G : comment

1289 A : tout le monde était habillé à l'occidentale

1290 G : ah oui oui oui

1291 M : oui

1292 A : d'accord

1293 G : =oui y en avait quelques-uns bien sûr qui était X

1294 M : ah oui toujours les X

1295 A : ((rires))

1296 G : qui faisaient ça y avait pas beaucoup de de femmes voilées hein

1297 A : d'accord

1298 M : oui y en avait pas jusqu'à maintenant y en a pas

1299 G : encore moins

1300 M : moins les speakerines et tout ça

1301 A : ah bah oui oui à la télévision

1302 M : oui

1303 A : y avait des que des chaînes françaises à la télévision/

1304 G : non non y a::vait

1305 A : enfin il devait y en avoir une ou deux

1306 G : y avait pas de té- y avait pas de télévision

1307 A : ah d'accord

1308 M : AVANT y avait pas de télévision

1309 G : y avait la radio

1310 A : la radio

1311 G : y avait la radio et: et après la télévision est venue un petit peu:
1312 tardivement je pense c'est vers soixante

1313 A : ah oui donc

1314 G : c'est vers soixante à peu près

1315 M : =c'était

1316 A : =bien après l'indépendance les premières radios en en arabe
1317 M : oui
1318 G : c'était rare la télévision était assez rare
1319 M : alors là là c'est l'éloge de sidi bou la chanson que bruel à fait pour
1320 sidi bou
1321 G : on mange très bon les les bomboloni hein
1322 A : ((rires)) d'accord
1323 G : et les adeptes si je vous montre des photos vous allez: régal
1324 M : si: vous voulez les garder tous cela les regarder à tête reposée
1325 A : d'accord
1326 M : et après
1327 A : je pourrai feuilleter un petit peu
1328 M : oui (.) dans le livre de carthage
1329 A : oui carthage
1330 G : mais le côtoïement entre juifs et arabes se faisait parfaitement
1331 M : =maintenant
1332 A : ok
1333 M : ah oui oui (.) là y a une chose que moi je précise quand on parle de la
1334 tunisie c'est que la tunisie avec le danemark au moment de la guerre ont
1335 été exemplaires parce que le bey quand les allemands leur ont demandé la
1336 liste de leurs ressortissants juifs
1337 A : oui
1338 M : il a répondu je n'ai pas de ressortissants juifs mes ressortissants
1339 sont tous tunisiens il a refusé de donner liste alors que les pays
1340 européens
1341 G : ça ça a été excellent
1342 M : ont distribué le nom des juifs comme des:: petits pains
1343 A : bien sûr avec toutes les collaborations
1344 ((57:46:06))
1345 Passage non-transcrit
1346 ((59:12:29))
1347 G : et c'était mon professeur de droit
1348 A : qui donc était votre prof-
1349 G : et il donnait des cours
1350 A : le bey/
1351 G : oui le bey
1352 A : pour de vrai/

1353 G : ah non non le le
1354 A : ah non
1355 G : le premier ministre
1356 A : ah le premier ministre qui a été d'abord professeur de droit ou qui
1357 était professeur de droit en même temps/
1358 G : non non non non il était premier ministre
1359 A : d'accord
1360 G : et il donnait les des cours de droit
1361 A : et bah
1362 G : ouais rodière il s'appelait
1363 A : d'accord c'est c'est étonnant d'avoir un ministre: aussi professeur
1364 M : c'est
1365 G : ah non X oui y avait même des grands avocats professeurs
1366 A : d'accord
1367 G : également professeur c'était un grand avocat
1368 M : ah oui
1369 G : tunisien juif
1370 M : y avait pas d'université mais y avait un consensus comme quoi
1371 G : c'était l'annexe de la de la de XX
1372 M : on pouvait apporter de l'extérieur toutes les compétences pour être
1373 enseignés
1374 G : c'était bien l'annexe de la faculté de droit de paris hein
1375 A : d'accord
1376 M : oui
1377 G : et uniquement le droit
1378 A : uniquement le droit
1379 G : et le commerce
1380 A : d'accord (.) ok
1381 ((1:00:06:95))
1382 Passage non-transcrit
1383 ((1:00:34:16))
1384 G : on parle pas de la guerre
1385 A : oh:: on peut parle de la guerre si vous voulez
1386 G : oh dis donc j'y tiens pas ((rires))
1387 A : vous y vous tenez pas/

1388 M : la guerre n'a duré que six mois six mois
1389 G : six mois pendant six mois y a eu l'occupation allemande les les
1390 A : =les camps de travail
1391 Les rafles
1392 A : les rafles
1393 M : oui mais
1394 G : les camps de travail mais pas comme en france moins
1395 M : mais rien à voir avec les camps de travail européens
1396 A : oui bien sûr bien sûr
1397 G : les réquisitions avec les réquisitions
1398 M : =y avait pas de fours crématoires y avait pas de: non\
1399 G : quoi d'autre
1400 M : c'était
1401 A : des bombardements
1402 M : si
1403 G : des bombardements
1404 A : vous avez dû vous cacher/
1405 M : comment
1406 A : est-ce que vous avez dû vous cacher à tout hasard
1407 G : les bombardements on en se cachait au pied des immeubles qui avaient
1408 des poutres des grandes poutres
1409 M : mais non on on allait ils avaient creusé
1410 G : ou alors il y avait le côté où il y avait des tranchées quelques fois
1411 A : d'accord
1412 G : les jardins étaient transformés en tranchées
1413 A : ouais en en abris euh souterrains éventuellement/
1414 G : tranchées tranchées tranchées
1415 M : =X en tranchées on rentrait
1416 G : tranchées creusées
1417 M : et puis euh
1418 A : d'accord
1419 M : non y a c'était la guerre: ça c'est certain
1420 A : bien sûr
1421 M : mais quand on a vu ce que c'était que la guerre en france et en europe
1422 A : en europe après

1423 M : on s'est dit on a échappé au pire vraiment\ vraiment on a échappé au
1424 pire

1425 G : on réalisait pas

1426 M : on réalisait pas qu'on avait échap-

1427 A : évidemment

1428 G : X

1429 M : on allait aux tranchées ça nous semblait la fin du monde

1430 G : on avait plus peur des bombardements que des allemands par exemple le
1431 bombardement: euh on X des bombes chez nous le: tous les immeubles autour
1432 de notre immeuble ils étaient complètement rasés

1433 M : ah oui

1434 A : (.) ah oui oui

1435 M : ça a été quand même

1436 A : =bien sûr

1437 G : sa tante sa tante elle était sous les décombres de l'immeuble d'à côté

1438 M : =vingt-quatre heures

1439 G : qui était rasé elle est resté deux jours sous les décombres

1440 A : et bah

1441 G : et puis et: X on l'alimentait par les ouvriers qui étaient des pompiers
1442 des machins

1443 M : elle s'en est sortie

1444 G : =alimentait par des petits trucs

1445 M : elle a vécu jusqu'à cent-deux ans

1446 A : et bah c'est une belle vie ((rires)) c'est une belle vie

1447 G : y avait les les allemands qui étaient sous les fenêtres et qui
1448 passaient le matin et remplissaient les marmites et les machins ils
1449 rentraient pour manger

1450 A : d'accord oui pour être: pour être nourris

1451 M : oui

1452 G : on connaissait même le les le bruit des bottes

1453 A : oui

1454 G : on connaissait le bruit des chansons <((en chantant)) ah i ayo> ouais

1455 A : ((rires)) et c'est le le peu d'allemand qui vous connaissez

1456 G : le/

1457 A : et c'est c'est le seul allemand que vous connaissez c'est le seul

1458 G : ah c'est le seul c'est le seul

1459 A : c'est le seul mot d'allemand que vous avez bien voulu retenir

1460 G : c'est ce qu'on entendait tous les jours
1461 A : ((rires))
1462 G : on avait aucun rapport avec eux
1463 A : oh j'imagine
1464 G : X hein ils sont venus chez moi et ils ont vus ma mère et ils d- avec un
1465 commissaire fr- français on disait non ce meuble-là ça me plaît allez hop
1466 A : ah
1467 G : celui-là me plaît allez hop et ma mère qui X ils veulent tous nous
1468 prendre j'ai dit écoute j'avais douze ans j'ai maman mais il vaut mieux les
1469 meubles
1470 A : =les meubles
1471 G : que nous
1472 A : bien sûr
1473 G : ils auraient pu nous emmener
1474 A : bien sûr
1475 G : ils ont pas fait ce ils ont pas fait ce qu'ils ont fait en france s'ils
1476 étaient restés encore six mois ils l'auraient fait
1477 A : sûrement
1478 M : oui
1479 A : oui sûrement
1480 G : on a eu de la chance
1481 M : ils ont pas eu la facilité qu'ils ont eu en france la collaboration
1482 A : =oui
1483 M : et cetera mais en six et heureusement pour nous ils ont pas été très
1484 loin
1485 A : et tant mieux
1486 M : ah
1487 G : quand ils ont quand ils ont théoriquement ils ont moins fait que les
1488 les les types de soixante-huit en france
1489 M : ah bah oui non non ça a été pour nous ça a été X en tunisie
1490 G : la guerre des six jours et la guerre des six jours vous savez que la
1491 guerre des six jours on a on a décidé de partir définitivement à partir de
1492 là
1493 A : oui
1494 G : la guerre des six jours en soixante-sept et bien ils ont: y en a y a
1495 des des synagogues qui ont été un peu pillées brûlées euh y avait des
1496 magasins des juifs
1497 A : aussi qui avaient été pillés
1498 G : brûlés avec de l'essence et un camion de la municipalité de tunis

1499 A : et bah
1500 G : ça veut dire ce que ça veut dire
1501 A : oui bien sûr
1502 G : c'était pas des rigolos
1503 A : bien sûr et donc là en: avec au moment de la guerre des six jours et
1504 quand les les tensions ont commencé à être vraiment importantes entre
1505 israël et les autres pays arabes vous avez senti que y avait uniquement les
1506 les tunisiens de votre âge et des gé- générations plu vieilles qui
1507 continuaient à vous respecter
1508 M : ah oui
1509 A : et les plus jeunes plus du tout c'était à peu près ça:
1510 M : =ils nous ignoraient ou
1511 A : oui
1512 M : y avait les parents qui protégeaient notre réputation par rapport aux
1513 jeunes
1514 G : =et puis c'était
1515 M : mais les jeunes ne voulaient rien savoir
1516 G : c'était une autre mentalité on avait décidé de partir hein
1517 A : oui
1518 G : c'est tout on dit y a plus y a plus d'es-
1519 M : non et puis
1520 G : surtout pour nos enfants
1521 A : bien sûr
1522 G : on s'est dit qu'est-ce qu'ils vont apprendre l'arabe ils vont se marier
1523 avec des arabes et
1524 M : =non mais non mais c'est pas ça
1525 G : =et les et les
1526 M : que à l'école ils ont introduit l'arabe et c'était devenu la langue
1527 d'enseignement
1528 A : donc c'était plus difficile pour vous de:
1529 M : alors on s'est dit les enfants vont pas avoir une scolarité normale
1530 A : d'accord
1531 G : y a une première vague avec bizerte
1532 A : oui
1533 G : la guerre de bizerte où les français étaient partis moi j'ai vu des
1534 amis qui qu'on interdisait de rentrer à leurs bureaux parce qu'ils étaient
1535 français
1536 A : d'accord

1537 M : du jour au lendemain ils leur ont fermé les portes
1538 G : au lendemain ils ont-ils ont foutu à la porte tous les français
1539 A : d'accord (.) hm et oui c'est pour l'éducation c'était quand même
1540 c'était mieux de parler français ça ouvrait plus de portes
1541 M : ah bah oui ah bah bien sûr
1542 A : d'accord
1543 M : on aurait pas pu nous y faire en france si on avait pas on possédait
1544 pas le français
1545 A : bien sûr
1546 G : mais on était français hein
1547 A : oui oui bien sûr
1548 G : français de la nationalité on parlait français on savait parler
1549 français
1550 A : bien sûr mais par rapport aux enfants c'était aussi mieux pour eux de
1551 leur apprendre le français
1552 M : ah oui
1553 A : et puis j'imagine pour la communication en:
1554 M : =ah oui on voulait pas finir X
1555 G : =X on voulait on voulait on voulait pas autrement on voulait pas
1556 autrement
1557 A : d'accord
1558 M : y avait pas encore d'université y avait pas de: il a fallu qu'ils
1559 partent à l'étranger pour faire leurs
1560 G : =c'était qu'ils voulait faire autre chose que le droit et
1561 M : =maintenant en france c'est devenu la même chose mais c'est
1562 A : d'accord
1563 M : c'est X
1564 G : ceux qui voulaient faire autre chose que le droit ils partaient par- à
1565 paris
1566 M : fallait
1567 G : en général
1568 A : d'accord
1569 M : et quand même même la mentalité juive tunisienne ça a été les garçons
1570 ils partent ils font des études il a besoin de gagner sa vie et sa famille
1571 mais les filles c'était un luxe les parents n'acceptaient pas
1572 A : d'accord
1573 M : de laisser leur fille seule en France
1574 A : ((rires)) oui j'imagine

1575 G : c'est difficile de faire partir un un
1576 M : =un X
1577 A : un enfant
1578 M : donc
1579 G : seul
1580 A : bien sûr
1581 M : donc c'était une façon de protéger les filles aussi
1582 A : d'accord
1583 G : ici ici y a une armée de juifs mais avant
1584 M : =mais maintenant
1585 G : =y avait presque personne X laisser seul là-bas
1586 M : on cherche pas si on est féminin ou masculin on chacun fait des études
1587 qui lui plaît c'est pas: mais là-bas on avait pas le choix donc ça a été
1588 aussi
1589 G : =mais y avait aucun problème pour eux parce que
1590 M : =le but de notre départ enfin
1591 A : d'accord
1592 M : entre autres
1593 A : pour permettre à L de faire des études aussi plus facilement
1594 M : et X
1595 G : =y avait aucun problème pour eux ils étaient éduqués français: ils
1596 parlaient français ils connai- co- français ils connaissent pas un mot
1597 d'arabe hein
1598 A : oui ou- oui est-ce que vous vous êtes dit justement que s'ils faisaient
1599 leur scolarité en arabe ça allait être difficile pour vous de communiquer à
1600 la maison/ ou pas forcément non
1601 M : non parce qu'ils auraient parlé français quand même
1602 A : à la maison
1603 M : avec à la maison comme on faisait
1604 A : d'accord
1605 G : ça nous venait jamais à l'esprit
1606 M : =mais
1607 G : =de parler en arabe à la maison
1608 A : d'accord
1609 G : ou même leur apprendre l'arabe
1610 A : d'accord

1611 G : y en a X qui apprenait l'arabe comme ça pour pour s'amuser qui passait
1612 un an: des cours en particulier des cours particulier personne ne ça
1613 intéressait personne

1614 A : d'accord

1615 G : PERsonne n'y pensait

1616 A : d'accord

1617 G : même les arabes y a des ar- y a beaucoup beaucoup d'arabes qui se qui
1618 connaissent pas l'arabe littéraire

1619 A : oui oui oui bien sûr

1620 M : non ils sont venus en france oui eux-mêmes ils ont fait leurs études en
1621 france

1622 A : oui oui d'accord (.) et une fois en france vous avez fréquenté euh en
1623 particulier des: des juifs tunisiens au sein de la communauté ou c'était
1624 plus mélangé

1625 M : non c'est mélangé

1626 A : c'était mélangé

1627 G : oh oui

1628 A : =c'était sépharades: ashkénazes

1629 M : =nos meilleurs amis quand on est arrivé nous non

1630 A : ah même pas

1631 M : chrétiens

1632 G : y a des synagogues un petit peu spécialisées dans le maroc

1633 A : oui y a y a l'oratoire des oranais

1634 G : =mais autrement non

1635 A : =le la synagogue algérienne

1636 G : non non

1637 M : non

1638 G : non non autrement la synagogue c'est X

1639 M : nous quand on est arrivé on a trouvé vraiment de l'aide et de l'amitié
1640 chez des catholiques aussi bien que chez des arabes et tout

1641 A : d'accord

1642 M : on se sentait investi de ce pouvoir de communiquer

1643 G : =c'est c'est

1644 M : en tunisie c'était

1645 A : c'était ça un peu

1646 M : c'était presque normal

1647 G : c'est cet état d'esprit qu'on a eu pas beaucoup trouvé en: a paris
1648 quand on est arrivé

1649 A : d'accord
1650 G : l'esprit de chaleur l'esprit de rapprochement
1651 A : hm
1652 G : léprit de l'esprit de de de je sais pas hm un peu d'égoïsme ils étaient
1653 un égoïstes on trouvait les français égoïstes par rapport à nous ils
1654 étaient égoïstes
1655 A : bien sûr et cette chaleur est-ce que vous l'avez cherchée de dans la
1656 communauté juive euh immigrée ou pas spécialement
1657 G : non X pas X c'est eux qui se sont imprégnés de notre truc
1658 M : non non
1659 A : ((rires))
1660 M : non non on ne l'a pas cherchée elle s'est faite automatiquement
1661 A : d'accord
1662 M : parce que celui qui arrivait ah j'habite ici c'est un bon quartier
1663 alors on fait comme les moutons on va là où:
1664 G : oui les communautés se regroupent hein
1665 A : oui
1666 M : mais c'est machinalement
1667 G : =c'est comme les chinois
1668 A : c'est peut-être plus simple aussi
1669 M : on avait besoin d'un renseignement pour une boucherie casher ou pour
1670 quelque chose on s'adressait à eux
1671 A : oui bien sûr
1672 M : et c'est comme ça que
1673 A : =c'est plus simple pour s'installer au début et ensuite se faire un
1674 réseau avec ceux qu'on a autour de nous qui ne sont pas forcément de la
1675 communauté
1676 G : =eu la communauté qui a j-
1677 M : =mais les les les voy- les voyages et tout ça on fréquentait beaucoup
1678 les: catholiques et les musulmans
1679 G : la communauté juive de d'avant
1680 M : ils voyageaient beaucoup les catholiques
1681 A : oui
1682 M : ils nous entraînaient et on pour notre bonheur
1683 G : la communauté juive d'avant n'a aucun rapport avec maintenant hein
1684 A : d'accord
1685 G : ah elle et très étendue
1686 A : oui

1687 G : avant c'était des petits noyaux
1688 A : dans certains quartiers par-ci par-là
1689 G : oui dans certains quartiers puis un peu il est vrai que les tunisiens
1690 qui est revenus un à un après bon ils ont fait des enfants des petits-
1691 enfants des arrière-petits-enfants
1692 A : ((rires))
1693 G : et il c'est passé quand même trois générations hein
1694 A : oui
1695 M : on a vu naître trois générations
1696 G : =trois générations en X
1697 M : sans compter les nôtres
1698 G : maintenant y a les y a des juifs et des cashers à tous les coins de la
1699 rue
1700 A : ((rires))
1701 M : oui (.) on: on a perdu enfin on s'est intégré parce que nos amis qui
1702 étaient catholiques musulmans le samedis ils sortaient ils faisaient on
1703 sortait avec eux évidemment
1704 A : =oui
1705 M : on avait pas la même rigueur qu'en tunisie concernant la religion
1706 G : =ici on a des amis
1707 A : ah: d'accord
1708 M : on a garder les grands principes
1709 A : les grandes fêtes le chabbat
1710 M : =le chabbat et toutes mais
1711 A : =mais sortir le samedi par exemple
1712 M : voilà voilà
1713 A : d'accord oui
1714 M : donc et ça vient du fait que
1715 A : vous vous mélangez un petit peu d'accord d'accord pas manger
1716 strictement casher
1717 M : euh non
1718 A : si/ non
1719 M : pas strictement on mange casher mais au restaurant on prendra bien une
1720 pizza quelque chose pas des plats cuisinés
1721 A : d'accord
1722 M : mais quand même quoi
1723 A : d'accord

1724 M : on mange dans des restaurants
1725 A : je vois
1726 M : à la maison c'est strictement casher
1727 A : et à la maison c'est strictement casher
1728 M : parce que tout le monde peut venir les enfants donc il faut
1729 A : bien sûr
1730 M : mais c'est tout on prend la voiture le samedi on fait
1731 G : X le problème
1732 M : oui c'est ça ce que je dis
1733 G : =X trouvé le problème numéro un que personne que personne n'a pu
1734 résoudre
1735 M : mais je vais voir ma petite-fille
1736 G : prendre la voiture et aller à la synagogue le samedi
1737 A : ((rires))
1738 M : ((rires))
1739 G : attendez attendez ou alors ne pas aller à la synagogue du tout
1740 A : '((rires)) ou ça fait
1741 M : c'est une solution
1742 G : =moi je dis il vaut mieux la prendre et aller
1743 A : ((rires)) X
1744 G : moi c'est mon idée parce que c'est en fait c'est c'est c'est bon c'est
1745 un acte
1746 A : oui c'est aussi important d'être ensemble
1747 G : l'acte de d'aller à la synagogue c'est plus important que de conduire
1748 une voiture
1749 A : bien sûr d'être ensemble de prier ensemble continuer à faire vivre le
1750 rite
1751 G : bien sûr bien sûr X mais la religion c'est ça
1752 A : oui
1753 G : c'est pas conduire une voiture conduire une voiture c'est allumer le
1754 truc
1755 A : ((rires))
1756 M : écoute chacun ses le
1757 A : oui chacun son curseur ensuite bien sûr
1758 M : chacun démarre sa religion l'arrête à un moment
1759 G : =on est plutôt disons on disons qu'on est qu'on est plutôt libéral
1760 A : d'accord

1761 G : pas extrême hein
1762 A : oui oui oui
1763 G : légèrement libéral
1764 A : c'est ce que c'est ce que fait papa aussi il: il va à la synagogue à
1765 pied le samedi
1766 M : oui
1767 A : parce qu'il est assez proche mais ensuite il va sortir et:
1768 M : voilà c'est ça
1769 A : prendre le métro éventuellement allumer la télévision
1770 G : voilà allumer la télévision
1771 A : allumer la lumière
1772 M : comme moi
1773 A : oui d'accord
1774 M : en tunisie la religion se pratiquait spontanément sans réfléchir
1775 A : d'accord
1776 M : parce que les parents les grands-parents avaient installé dans les
1777 maisons euh l'allumage la plaque le truc donc on a continué sur notre lancé
1778 quand on
1779 A : d'accord
1780 G : et puis y a: y avait y avait de: ils vivaient un peu en restreints les
1781 X avant dans les appartements y avait les salles de bain par exemple était
1782 rares
1783 A : oui
1784 G : euh je me rappelle moi dans la cuisine chez nous au début j'étais tout
1785 **gosse** **gosse** très vaguement X y avait pas le le le feu le feu électrique y
1786 avait les kanoun
1787 A : qu'est-ce que c'est
1788 G : kanoun c'était les les trucs des bols en pierre
1789 M : =des bols en terre
1790 A : d'accord
1791 M : dans lequel on mettait du charbon
1792 G : =avec du charbon
1793 M : =on allumait
1794 G : =et puis on mettait la marmite dessus
1795 M : =on faisait cuire dessus
1796 A : d'accord
1797 G : ça j'- je dirais j'avais trois quatre ans hein

1798 M : =ça c'est à nabeul
1799 A : d'accord oui
1800 G : c'est pas avant-hier
1801 A : ((rires)) avant avant-hier
1802 M : ((rires))
1803 G : oh bah
1804 A : ((rires)) avant avant-hier
1805 G : après y avait la cuisine j'ai connu la cuisine électrique après la
1806 salle de bain après euh X c'est venu petit à petit c'est à partir de: à
1807 partir de de la guerre un peu avant peut-être
1808 A : où y a eu un peu plus: d'accord
1809 G : oui oui une
1810 A : d'accord je vois oui est-ce que à tout hasard vous avez senti une
1811 différence: entre: bah voilà la cuisson avec le bol et le charbon et la
1812 cuisson aux plaques électriques par exemple/ est-ce que y a des plats qui
1813 n'ont pas le même goût qu'en tunisie ou pas spécialement non/
1814 M : non parce que
1815 G : on a pas vécu ça on a pas vécu
1816 A : oui vous étiez trop jeunes
1817 G : on a pas vécu on sait pas ce que c'est
1818 M : nous on est passé directement
1819 G : on se rappelle de l'image
1820 A : oui
1821 G : et puis un jour hop ((rires))
1822 A : un bol le charbon et
1823 M : arrivés en france on était tellement content de manger tunisien qu'on
1824 regardait pas si c'était un peu meilleur ou pas
1825 A : d'accord ((rires))
1826 M : ((rires)) on mangeait de bon appétit à partir du moment où c'était
1827 tunisien
1828 A : ((rires)) d'accord
1829 ((1:15:15:12))
1830 Passage non-transcrit
1831 ((1:16:00:51))
1832 A : si au sein du lycée français deux élèves parlaient en arabe y a eu des
1833 remarques des professeurs ou ça se fait pas spécialement/
1834 M : non ils nous faisaient des remarques mais des remarques gentilles
1835 G : =non

1836 M : mon le le: le professeur était un musulman bien sûr
1837 G : c'est rare parce que les élèves étaient rares
1838 A : les élèves étaient
1839 G : les élèves arabes étaient rares
1840 A : les élèves qui parlaient arabe étaient rares
1841 G : ah oui ils étaient rares
1842 A : d'accord
1843 M : et quand on l'arabe était introduite dans les programmes de l'école bon
1844 alors les devoirs ils étaient pas toujours impeccables
1845 A : ((rires))
1846 M : et le professeur il me disait B vous le regretterez c'est sous-entendu
1847 vous êtes juive vous êtes tunisienne
1848 A : et il vous faut parler arabe
1849 M : donc il faut sauver son honneur en parlant arabe en écrivant arabe mais
1850 A : donc vous avez bien des cours de d'arabe
1851 M : oui
1852 A : d'accord
1853 M : à l'école
1854 A : à l'école élémentaire
1855 M : oui
1856 A : ah d'accord donc l'école était vous avez fait votre école élémentaire
1857 avec un professeur arabe qui enseigne lan- une langue comme une autre quoi
1858 A : d'accord
1859 M : alors il les français dans sa tête ils vont partir il s'en fichait mais
1860 quand il avait affaire à une juive comme moi il disait vous allez le
1861 regretter
1862 A : ((rires))
1863 M : vous travaillez pas mais vous allez le regretter B
1864 A : donc c'était important
1865 M : X effort ((rires))
1866 G : mais en en en secondaire il fallait demander à su- à suivre des cours
1867 A : =à faire à suivre des cours d'accord mais à l'école primaire donc
1868 c'était plus simple à l'école élémentaire de suivre de cours euh
1869 G : non à non à l'école primaire y avait pas de cours y a X je crois: je
1870 crois que y avait pas d'arabe du tout
1871 A : d'accord
1872 G : ou presque

1873 A : et y en avait plus facilement à l'école élémentaire
1874 M : hm
1875 A : d'accord
1876 M : après l'indépendance hein je parle
1877 A : ah après l'indépendance donc ça les remarques que vous avez eues
1878 c'était
1879 M : bah c'était c'était
1880 A : c'était quand même pendant votre école élémentaire on est d'accord
1881 M : ah oui oui oui
1882 A : donc avant l'indépendance
1883 M : oui
1884 A : d'accord
1885 M : mais
1886 A : c'est comme comme réflexion de penser que si vous avez une nationalité
1887 il faut parler la langue du pays la langue qui est associée
1888 M : non non pour lui il s'est dit elle est juive bah ils vont-ils vivent en
1889 tunisie ils vont continuer à vivre donc elle a intérêt à connaître X
1890 A : =à connaître X
1891 G : =en général la majorité c'était des français des juifs et quelques
1892 arabes
1893 A : d'accord
1894 G : de manière générale parce que les arabes qui sont restés enfin les
1895 arabes qui sont pas qui est pas un peu dans le: le périmètre français
1896 A : oui
1897 G : ils le ils allaient dans les écoles arabes
1898 A : oui
1899 G : c'est comme les juifs allaient dans les écoles juives
1900 A : d'accord d'accord
1901 G : mais si ils étaient complètement à part on en parlait pas on en parlait
1902 mais enfin ils étaient loin de nous mais le reste les quelques arabes qui
1903 étaient qui étaient un petit peu pas tunisie X francisés quoi
1904 A : d'accord oui oui après sinon c'était encore plus loin à la campagne et
1905 là
1906 G : la campagne je sais pas mais X c'était plutôt arabe c'était le désert
1907 A : oui c'est ça c'est ça
1908 G : on voyait gafsa les le les l'acre en bas ce que je connais de du gé- de
1909 la géographie
1910 A : ((rires))

1911 G : c'est tout\ quand je suis venu en france c'est pas pour rigoler je suis
1912 venu en france: je suis venu seul d'ailleurs pour essayer de trouver un
1913 truc et: une profession et et: qu'est-ce que je voulais dire j'ai oublié

1914 A : euh par rapport à la géographie

1915 G : ah oui

1916 A : que vous connaissiez mieux la géographie française en arrivant que

1917 G : =ah oui quand je suis venu j'ai dit à ma femme et aux deux aux deux
1918 enfants je leur ai dit vous restés un peu je vais passer trois quatre mois
1919 en france et puis quand j'ai obtenu un: poste intéressant je suis rentré en
1920 tunisie j'ai dit maintenant je vais ramener ma femme et mes enfants et je
1921 vais les X mais eux ils étaient restés ici et je j'ai dit pourquoi je suis
1922 retourné en france en tunisie pourquoi parce que j'ai dit je vais visiter
1923 la tunisie je connais pas

1924 A : ((rires))

1925 G c'est vrai je la connaissais pas je connaissais bizerte un petit peu on a
1926 été à X ((nom de ville incertain)) quand on était scout

1927 A : d'accord

1928 G : X sur la frontière algérienne X c'est la montagne c'est la seule
1929 montagne

1930 A : oui

1931 G : et quand on était scouts on faisait des sorties des camps et cetera et:
1932 mais autrement on connaissait pas du tout

1933 A : d'accord

1934 G : après j'ai connu sousse et sfax parce que j'étais envoyé en mission

1935 M : ((apporte des photos))

1936 A : oh:

1937 M : voilà le X tunisien

1938 G : ah on aimait se me- se mettre en déguisement

1939 A : ((rires))

1940 M : oui pour nous c'était un déguisement mais pour eux c'était leurs tenues
1941 traditionnelles

1942 A : c'est quelqu'un de votre famille/

1943 M : c'est mo

1944 A : c'est vous/ ah pardon je vous ai pas reconnu

1945 G : c'est pour ça que je vous ai dit en déguisement

1946 ((01:21:03:62))

1947 Passage non-transcrit

1948 ((01:21:22:99))

1949 M : c'est pour vous montrer les tenues différentes ça c'est djerbien ça
1950 c'est: tunis

1951 A : d'accord
1952 M : alors chaque région avait ses tenues
1953 ((01:21:33:24))
1954 Passage non-transcrit
1955 ((01:22:09:64))
1956 M : ça c'est des photos: des vieilles photos
1957 A : et à l'époque où se genre de tenues était pas était mise tous les jours
1958 M : =étaient courantes chez les musulmans
1959 A : =oui
1960 M : quand il y avait une fête bon mais chez nous non: c'était un peu le
1961 folklore
1962 G : hein c'était un déguisement de: de rigolade hein de copain
1963 M : =c'est un folklore X
1964 A : et sinon fallait remonter à la génération même avant vos vos grands-
1965 parents pour avoir ce genre de tenues tous les jours c'est ça/
1966 M : =voi- voilà
1967 A : d'accord
1968 G : les grands-parents pas tous
1969 A : pas tous
1970 M : non
1971 G : ils allaient X
1972 M : =non les grands-parents elle parle pas de ah oui
1973 G : si y avait des grands-parents
1974 A : qui s'habillaient comme ça
1975 G : pas comme ça ça plutôt X
1976 M : oui ma grand-mère s'habillait qu- qu- pas en japonaise mais en arabe
1977 G : =X oui enfin ça c'est euh c'est un peu arabe
1978 M : oui X
1979 G : =c'était juif arabe
1980 A : juif arabe
1981 G : X ça c'est un déguisement
1982 A : oui X
1983 M : oui ça c'était pour rigoler mais les musulmans étaient habillés comme
1984 ça X de fêtes
1985 A : d'accord oui
1986 M : c'était

1987 A : donc un peu plus souvent
1988 M : ah oui
1989 A : d'accord
1990 M : ah oui
1991 A : et vous m'avez parlé du de l'arabe prononcé avec l'accent juif est-ce
1992 que: y avait des encore quelques personnes qui parlaient judéo-arabe/ y
1993 avait une vraie différence entre les deux ou pas spécialement
1994 G : non
1995 A : non/
1996 M : non
1997 G : non ils comprenaient le français
1998 M : non non non
1999 G : y avait y avait des quartiers juifs
2000 A : oui
2001 G : quartiers juifs qui étaient moins français ils parlaient quand même
2002 français ils parlaient X l'arabe mais ils parlaient français
2003 A : et personne parlait judéo-arabe
2004 G : ouais ils parlaient judéo-arabe un peu
2005 A : d'accord et pareil l'arabe écrit avec les caractères hébreux ça y avait
2006 pas beaucoup de monde qui le pratiquait
2007 G : non c'était pas très courant
2008 M : =non on pratiquait dans les livres de prières par exemple la hagada de
2009 pâques
2010 A : oui
2011 M : c'est en araméen c'est-à-dire en juif
2012 A : oui
2013 M : du pays où on est
2014 A : oui
2015 M : tunisien juif américain juif
2016 A : d'accord
2017 M : ce sont des des livres exprès
2018 A : oui
2019 M : donc pas pas:
2020 G : non mais la la X on parlait pas hébreu
2021 A : oh oui oui oui bien sûr bien sûr
2022 M : non on parlait pas hébreu on le parle pas encore
2023 A : ((rires))

2024 M : ((rires))

2025 G : peu d'ailleurs la plupart des juifs connaissaient comme moi d'ailleurs
2026 connaissaient les prières

2027 A : oui

2028 G : mais on on parlait pas j'ai j'ai été à l'école juive X pour ma bar-
2029 mitsva ça a pas duré six mois

2030 M : mais les écoles n'avaient rien de différent

2031 A : ((rires))

2032 M : la photo de la photo de l'école c'était le grand classique

2033 G : =je connaissais des petits trucs

2034 M : tout ce qui se passait en france ils le reprenaient pour le compte de
2035 la tunisie

2036 A : d'accord

2037 M : les (.) ah ça c'est la X

2038 A : ah c'était bien une école juive avec la mogen david

2039 M : ah oui voilà tout ça c'est une école juive

2040 A : d'accord mais qui était pas une école de l'alliance

2041 M : non

2042 A : d'accord

2043 M : c'était la ((nom du lieu qu'elle tente de prononcer en arabe)) je sais
2044 pas vraiment qu'elle était mais (.) nous euh pour le juif tunisien les
2045 toilettes comme ça et tout c'est du folklore

2046 A : d'accord

2047 M : ça a jamais été des tenues

2048 G : =on a jamais été à l'époque on était pas très photos

2049 A : oui

2050 G : c'est pour ça qu'on a pas beaucoup de photos

2051 A : oui bien sûr

2052 G : maintenant c'est photo partout:

2053 A : c'est plus simple aussi: au niveau pour euh enfin pour tout ce qui est
2054 impressions et: et le nombre de photos qu'on peut prendre

2055 M : ah oui

2056 G : surtout avec

2057 A : ça a changé l'ap- l'appareil a beaucoup changé la pratique

2058 G : ouais l'appareil oui y avait pas d'appareil enfin l'appareil c'était X
2059 c'était un appareil de photo

2060 A : c'est ça de photographe et c'était tout

2061 G : =ouais de photographe
2062 A : et c'était tout un métier
2063 M : j'avais reçu pour notre mariage un appareil de photo d'une grande
2064 marque qu'on a toujours mais c'était: on arrivait à avoir des photos tout
2065 de suite c'était le la révolution de la photo
2066 A : ((rires))
2067 G : ça euh qu'est-ce que c'est
2068 M : mais je l'ai toujours l'appareil de photo que nous avaient offert G et
2069 M pour notre mariage
2070 G : ouais
2071 M : un S non/ peut-être je sais plus (.) l'évolution de la photo de: tout
2072 ça le langage de: internet déjà ça suffit
2073 A : ((rires)) oui
2074 M : ((rires)) c'est une langue que j'ai pas encore assimilée
2075 A : (.) d'accord
2076 G : on oublie peut-être de quoi on peut parler de la tunisie encore
2077 M : je sais pas de:
2078 A : moi je pense avoir posé toutes les questions que que j'avais envie de
2079 pose
2080 M : =oui oui oui ((rires))
2081 A : ((rires))
2082 G : bah on habitait on habitait le quartier le: on habitait la goulette
2083 A : oui
2084 G : on habitait tunis enfin c'était des quartier d'appartements où y avait
2085 les juifs et les français quoi
2086 A : d'accord
2087 M : =oui bien sûr partout partout oui
2088 A : donc des quartiers mélangés c'était uniquement le quartier euh comment
2089 il s'appelait déjà le:
2090 M : sidi bou said/
2091 A : non le la j'ai le nom pour le maroc le mela mais:
2092 M : ah
2093 A : je sais qu'il y avait un nom
2094 M : =je sais plus
2095 A : aussi au X de tunis
2096 M : oui oui oui un nom y avait oui comment ça s'appelle
2097 A : la médina

2098 M : =X les juifs
2099 A : c'était pas la médina/
2100 M : non
2101 A : non c'était pas la médina\
2102 G : ah c'était la hara
2103 A : la voilà
2104 M : la hara
2105 G : non la hara c'était oui c'est les juifs d'une:
2106 M : c'était
2107 G : d'une catégorie un petit peu pauvre
2108 A : d'accord
2109 G : euh pas tellement évoluée tu vois en civilité et cetera
2110 A : d'accord
2111 G : après c'était des juifs comme les autres mais ils étaient moins
2112 A : moins éduqués/
2113 G : moins européens quoi
2114 A : moins européens
2115 G : voilà
2116 M : et eux ne parlaient pas bien le français parce que
2117 G : =mais c'était c'était un quartier tout à fait: à part on en voyait pas
2118 M : =X ils parlaient l'arabe de la rue voilà certainement
2119 A : d'accord
2120 G : on en voyait pas hein on en voyait pas dans le: vieux tunis de tunis X
2121 c'est comme les de d'une province de france
2122 A : d'accord oui
2123 G : X
2124 A : donc y avait des différences aussi en fonction des classes sociales
2125 j'imagine
2126 M : oui
2127 A : et les quartiers où vous habitiez
2128 M : oui oui oui
2129 A : d'accord très bien
2130 G : X des galeries française des galeries: el- elles étaient toutes
2131 françaises toutes les galeries qui étaient juives étaient juives pas la
2132 religion
2133 M : mais

2134 G : mais en fait on était on était français
2135 A : par les:
2136 G : sans l'être
2137 A : les habitudes et
2138 G : sans l'être
2139 A : d'accord
2140 M : mais c'était un vrai
2141 A : le mode de vie
2142 M : un vrai un vrai protectorat français c'était ça pas c'était pas à la
2143 légère par exemple on allait à l'école alors on allait les parents vous
2144 accompagnent la première fois et la directrice nous explique que arrivé en
2145 septième derrière y a la sixième et on franchit un pas ou alors y a le le
2146 certificat d'études qui était bon alors elle disait aux juifs veuillez à ce
2147 que votre fille ait onze ans en sixième et continuer sa scolarité dans le
2148 secondaire et tout mais quand c'était un musulman la directrice ne lui
2149 disait rien elle lui elle lui dit vous savez quand l'enfant ratait une
2150 année que X il a jusqu'à quatorze ans pour passer le certificat d'études ne
2151 vous inquiétez pas donc les parents musulmans n'étant pas au courant ils
2152 s'inquiétaient pas
2153 A : d'accord
2154 M : mais arrivé à quatorze ans qu'il a passé son certificat ah il disait
2155 non il peut pu rentrer en sixième il faut avoir onze ans en sixième
2156 A : d'accord
2157 G : ça c'est une manière pour les français de de mettre des bâtons dans les
2158 roues à
2159 M : =et là vraiment ils on essayé de
2160 G : =aux arabes qui voulaient grimper
2161 A : d'accord
2162 M : c'est
2163 A : ah oui
2164 M : c'était: (.) le juif là-dessus était privilégié parce que les français
2165 s'accrochaient aux juifs s'est dit c'est un potentiel d'intellectuels qu'il
2166 faut aider et et l'arabe il s'en fichait
2167 A : bah oui
2168 M : c'était eux
2169 A : ça a créé des:
2170 M : c'était pas sain
2171 A : non pas trop ça a créé des tensions entre juifs et et musulmans
2172 ensuite/
2173 M : oui

2174 A : oui ça a pu
2175 M : non non
2176 A : ah non/
2177 M : non le musulman en voulait aux français qui les avaient trompés
2178 A : d'accord
2179 M : parce que à à nous ils nous disaient faut avoir se- se- onze ans en
2180 sixième et attention hein y a pas de chance de redoublement ni rien
2181 A : =pas plus (.) d'accord
2182 M : mais à eux quand les parents venaient dire mon fils il a pas bien ne
2183 vous inquiétez pas madame il a jusqu'à quatorze ans pour passer son
2184 certificat d'études pour elle donc euh il était sauvé
2185 A : il X
2186 G : ils leur facilitaient pas les choses
2187 M : ah non
2188 A : d'accord ((rires)) et bah
2189 M : c'était pas sympa de la part de:
2190 G : ils étaient pas:
2191 A : X
2192 M : c'est pour ça que je vous dis un vrai protectorat c'était pas de
2193 G : pour eux pour eux pour les français les arabes étaient des étrangers
2194 A : d'accord
2195 G : si je puis dire
2196 A : alors qu'ils connaissaient déjà des communautés juives en france
2197 M : voilà
2198 A : un peu plus
2199 M : voilà
2200 A : d'accord et ils voyaient comment l'intégration pouvait se faire:
2201 M : voilà
2202 A : et y avait déjà le consistoire
2203 M : c'est vrai c'est vrai que le juif sait s'intégrer d'une façon générale
2204 à travers les siècles avec X
2205 A : =X une culture de l'exil aussi X
2206 M : voilà avec tout: ce qu'il a traversé il arrive à s'intégrer
2207 A : d'accord
2208 M : mais celui qui: n'est pas au courant comme beaucoup de musulmans qui
2209 viennent ici ils savent pas s'intégrer
2210 G : =quand on est devenu quand on est devenu français

2211 M : =ils parlent pas la langue ils vont pas nous on
2212 G : =quand on est venu de la tunisie on est venu comme des français hein
2213 A : d'accord oui
2214 G : on connaissait pas autre chose
2215 A : vous aviez déjà toutes l'éducation à l'avance
2216 M : =mais personne ne pensait qu'on était tunisien
2217 G : =on savait qu'on était que y avait des arabes on savait que y avait des
2218 machins on connaissait la vie là-bas mais\ la mia- la la vie et les arabes
2219 étaient cantonnés dans une partie une partie de la ville
2220 M : mais moi je me rappelle on est arrivé en france je me suis présentée
2221 pour un poste la compagnie française des ferrailles alors ils m'ont dit euh
2222 oh mais c'est très bien vous convenez et cetera et je alors vous êtes j'ai
2223 dit tunisienne j'étais encore tunisienne ça veut dire quoi tunisienne vous
2224 êtes vous av- faites les prières tunisiennes j'ai dit non je suis juive
2225 mais tunisienne de nationalité et bah pour débattre ce mot-là on a mis une
2226 demi-heure pour que ce monsieur comprenne que y avait quand même une
2227 différence entre la nationalité et la religion
2228 A : =et al religion ah oui c'était pas évident
2229 M : c'est pour eux c'était pas ev-
2230 G : =y avait la femme d'un copain y avait la femme d'un copain qui est
2231 devenu un collègue
2232 A : oui
2233 G : qui est venu avec moi sa femme avait dit un jour euh elle devait venir
2234 de de france en tunisie
2235 M : ah oui
2236 G : elle a dit oui mais en tunisie j'ai l'invitation
2237 M : =mais à conditions
2238 G : mais X des villas
2239 M : =des mots très hauts
2240 G : =X villas tu t'assures à ce que les murs sont assez hauts X pour moi
2241 parce qu'on a peur des animaux ou des:
2242 M : et des arabes
2243 G : elle croyait que y avait des lions dans les rues
2244 M : des animaux et des arabes elle avait dit
2245 A : oh ok ah oui quand même
2246 M : c'était X
2247 G : =non ça c'était des français des français ignorants
2248 M : des français c'était fort
2249 A : oui ((rires))

2250 G : qui venaient en tunisie
2251 M : bon nous: on avait pas de mal à à les côtoyer mais
2252 G : =y avait pas de X y avait ni lions ni animaux dans les rues
2253 A : j'imagine bien ((rires))
2254 M : ((rires)) c'est un peu spécial la tunisie par rapport aux autres pays
2255 arabes y a eu quand même un: X très intéressant qui venait de bourguiba
2256 A : oui
2257 M : qui a introduit beaucoup de lois et la majorité concernant la liberté
2258 de la femme et donc la la regardez dans les télé de partout c'est la femme
2259 qui est journaliste c'est la femme qui introduit t- toutes les données que
2260 G : =les tunisiens étaient étaient
2261 M : =le jour le jour
2262 G : français de de civilisation sans l'être
2263 A : sans l'être d'accord (.) ça c'était inconsciemment
2264 G : ils étaient tunisiens parce que
2265 A : avec l'école
2266 M : avec l'école
2267 G : =y avait pas le droit: du sol
2268 A : avec la langue aussi j'imagine d'accord
2269 M : y a beaucoup de musulmans qui ont souffert de cet état des choses
2270 A : un entre-deux
2271 M : oui
2272 A : d'accord
2273 M : mais y a pas eu la révolution pour autant parce que en algérie ça fait
2274 des drames:
2275 G : X révolutions pourtant les changers de régime: X surtout après X même
2276 hein y avait pas de révolution
2277 A : d'accord
2278 M : non non c'est des gens plutôt pacifiques
2279 A : d'accord mais
2280 G : =d'habitude les juifs et les arabes tunisiens étaient X pacifiques X
2281 pacifiques (.) on s'accordait beaucoup mieux avec lui par exemple qu'avec
2282 un:
2283 ((01:34:38:00))
2284 Passage non-transcrit
2285 ((01:35:24:95))
2286 M : l'afrique du nord est y a trois états qui la composent et les trois
2287 sont tellement différents l'un de l'autre c'est incroyable

2288 ((01:35:32:46))
2289 Passage non-trancrit
2290 ((01:37:05:39))
2291 M : la langue transmet toujours une culture
2292 G : =non la langue la langue
2293 A : bien sûr oui
2294 G : la langue y avait les deux langues y avait même l'italien
2295 M : =mais ((tousse)) mais à partir de notre génération
2296 A : =y avait l'italien
2297 M : c'est c'était plus pareil ceux qui étaient avant le: protectorat
2298 français en quatre-vingt-un sot arrivés les français les gens ne parlaient
2299 qu'arabe
2300 A : oui
2301 M : les familles restaient sur place donc on pouvait faire le tri mais
2302 depuis quatre-vingt-un les familles se sont dissociées chacun euh celui
2303 G : =c'était la génération y a des générations qui sont montées qui
2304 parlaient que:
2305 M : =bah oui c'est ça
2306 A : oui
2307 G : français que X
2308 A : et y a pas eu de moments où vous avez regretté de pas parler arabe ou
2309 G : ah non pas du tout
2310 M : non
2311 A : non jamais
2312 G : ah non non non
2313 A : parce que ça faisait toujours beaucoup de
2314 M : =on s'est toujours fait compris on a jamais
2315 G : =je comprends on comprend un peu l'arabe
2316 A : oui bien sûr
2317 G : quelqu'un qui parle arabe je comprends le sens de ce qu'il dit
2318 M : non mais mais
2319 A : d'accord
2320 G : mais pas parler
2321 A : d'accord
2322 G : y a quatre mots y a quelques mots mais
2323 M : non moi je parle un peu mais on parle en français on arrive à tunis
2324 après trente ans quarante ans on l'a quittée et bah on s'exprime avec eux

2325 les enfants de leurs enfants donc même niveau que moi ils parlent encore
2326 français

2327 A : d'accord oui

2328 M : c'est ça qui est curieux notre époque c'est normal c'était le
2329 protectorat mais protectorat ça fait de: cinquante

2330 G : =si vous partez

2331 M : =soixante ans soixante-dix ans

2332 A : =ça fait X maintenant oui

2333 M : soixante-dix ans

2334 A : soixante-dix oui

2335 G : si vous si vous parcourez la tunisie maintenant vous parlez neuf sur
2336 dix parlent le français

2337 A : d'accord

2338 G : maintenant maintenant

2339 A : et est-ce que à tout hasard vos enfants vous ont jamais ou vos petits-
2340 enfants vous ont jamais posé la question de sav- enfin n'ont jamais voulu
2341 apprendre l'arabe de leur côté parce qu'ils se sont dit que c'était

2342 G : non

2343 M : =non mais connaître la tunisie oui

2344 A : ils voulaient connaître la tunisie mais pas forcément l'arabe d'accord

2345 M : non pas l'arabe

2346 A : d'accord savoir ce que vous avez vécu où est-ce que vous avez vécu mais
2347 comme c'était pas non plus votre langue maternelle

2348 M : voilà

2349 A : ou une langue que vous pratiquez la plupart du temps

2350 M : c'est X

2351 A : c'était surtout les endroits les rites

2352 M : on est né en trente et ça faisait déjà vingt ans que les français
2353 étaient

2354 G : non non on a on a jamais on a côtoyé que à titre exceptionnel es arabes

2355 A : d'accord

2356 G : ou: peut-être dans certains cas et cetera

2357 M : oui mais dans les écoles ont fréquentait

2358 G : =mais on habitait dans les quartiers c'était les quartiers français

2359 A : oui

2360 G : et on habitait on parlait français X

2361 M : mais à tunis c'était les français on pouvait pas: X

2362 G : oui

2363 M : c'est dans les bleds où les français étaient plutôt rares ils étaient
2364 les comptables les trucs mais les français étaient cantonnés en

2365 G : =non c'est-à-dire on était on était pas imprégné notre géné-

2366 M : non

2367 G : à partir de notre génération on n'était pas imprégné de la civilisation
2368 arabe

2369 M : non

2370 A : d'accord

2371 G : pas du tout

2372 A : d'accord

2373 G : on avait pas envie de: on le faisait parce qu'on les côtoyait

2374 A : oui

2375 G : quelques fois mais c'est tout

2376 A : d'accord d'accord

2377 G : non c'est la la tunisie c'est un pays d- arabe d'exemple pour le reste
2378 (.) le reste était X

2379 M : =en tunisie chaque ville à ses euh comment s'appelle la ville de la
2380 poterie/

2381 G : hm

2382 M : la ville

2383 G : nabeul

2384 M : nabeul y a la poterie

2385 G : nabeul c'est la p- p-

2386 M : y a chaque ville a sa spécificité et tout marche très bien on va pas

2387 G : hammamet c'est la le

2388 M : la plage le soleil

2389 G : l'hôtel la ville des hôtels des plages

2390 A : d'accord

2391 ((01:40:28:70))

2392 Passage non-transcrit

2393 ((01:41:34:68))

2394 A : vous avez fait des des balades et vous leur avez montré les endroits où
2395 vous avez habité et les X

2396 G : =ah oui oui oui

2397 M : =oui

2398 G : bien sûr même

2399 M : carthage c'est un musée à lui tout seul hein immense carthage
2400 G : même pour le souvenir on faisait le tour en voiture
2401 A : des habitations des écoles
2402 G : j'habitais ici untel habitait là
2403 A : les amis qui habitaient aussi en face les immeubles d'accord
2404 G : =ouais ouais ouais et puis l'épicier qu'on connaît et l'autre qu'on
2405 connaît
2406 M : =mais
2407 G : et les modifications y a eu quantité de modifications
2408 A : bien sûr
2409 M : même un musulman qui vous voit regarder la maison il nous dit vous
2410 voulez visiter/ vous avez envie de revoir votre maison/
2411 A : d'accord
2412 M : ça ne manque jamais cette ce si vous voulez
2413 G : en même temps on a pas perdu l'habitude
2414 M : bah on va pas chercher on connaît
2415 A : ((rires))
2416 M : mais pour vous dire que
2417 G : du passé lointain
2418 M : les relations avec les gens de notre génération et celle d'en-dessus
2419 sont restées intactes
2420 A : d'accord
2421 M : mais non les nouveaux n'ont jamais connu les juifs en
2422 A : en tunisie ou très peu à djerba
2423 M : il aurait été bien ou mal on ne peut pas définir
2424 A : =on ne peut pas savoir
2425 M : on ne peut pas savoir
2426 A : d'accord
2427 ((01:42:45:03))
2428 Passage non-transcrit jusqu'à la fin
2429 ((01:46:55:13))

7.6 Table des signes

Table des signes

Voyelles

Signe	Signe API	Lettre arabe
a / ā	[a]/[aː]	ا
u / ū	[u]/[uː]	و
i / ī	[i]/[iː]	ي
ə	[ə]	

Consonnes

Signe	Signe API	Lettre arabe
ʾ	[ʔ]	ء
b	[b]	ب
t	[t]	ت
ṭ	[θ]	ث
ǧ	[ʒ]	ج
ḥ	[ħ]	ح
ḫ	[x]	خ
d	[d]	د
ḍ	[ð]	ض
r	[r]	ر
z	[z]	ز
s	[s]	س
š	[ʃ]	ش
ṣ	[sˤ]	ص
ḍ	[dˤ]	ض
ṭ	[tˤ]	ط
ẓ	[ðˤ]	ظ
ʿ	[ʕ]	ع
ġ	[ʁ]	غ

Signe	Signe API	Lettre arabe
f	[f]	ف
q	[q]	ق
k	[k]	ك
l	[l]	ل
m	[m]	م
n	[n]	ن
h	[h]	ه
w	[w]	و
y	[j]	ي
g	[g]	
p	[p]	

Références Bibliographiques

- Alby, S., & Légliise, I. (2018). Multilingualism and Translanguaging as a Resource for Teaching and Learning in French Guiana. In P. Van Avermaet, S. Slembrouck, K. Van Gorp, S. Sierens, & K. Maryns (Éds.), *The Multilingual Edge of Education* (p. 115-137). Palgrave Macmillan UK.
https://doi.org/10.1057/978-1-137-54856-6_6
- Belkaïd, A., & Stora, B. (1999). *Les 100 portes du Maghreb : L'Algérie, le Maroc, la Tunisie, trois voies singulières pour allier islam et modernité*. Atelier.
- Blackledge, A. (2000). Monolingual ideologies in multilingual states : Language, hegemony and social justice in Western liberal democracies. *Sociolinguistic Studies*, 1(2), 2342.
<https://doi.org/10.1558/sols.v1i2.25>
- Blommaert, J. (2004). Book Reviews. *American Ethnologist*, 31(3), 3005-3006.
<https://doi.org/10.1525/ae.2004.31.3.3005>
- Bourcier, S. (2021, septembre 20). « Archive = Vie », *Censored*, 5, autoédition, Paris.
- Boutet, J. (2021). Pratique langagière: *Langage et société*, Hors série(HS1), 281-284.
<https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0282>
- Costa, J. (2021). Identité: *Langage et société*, Hors série(HS1), 165-169.
<https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0166>
- De Fina, A. (2003). Crossing borders : Time, space, and disorientation in narrative. *Narrative Inquiry*, 13(2), 367-391. <https://doi.org/10.1075/ni.13.2.08def>
- Deprez, C. (2021). Transmission des langues: *Langage et société*, Hors série(HS1), 323-326.
<https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0324>
- Hagège, C., & Zarka, B. (2001). Les Juifs et la France en Tunisie. Les bénéfiques d'une relation triangulaire. *Le Mouvement social*, 197, 21.

- Hall, K., & Niley, C. (2015). Code-Switching, Identity, and Globalization. In D. Tannen, H. E. Hamilton, & D. Schiffrin (Éds.), *The Handbook of Discourse Analysis* (p. 597-619). John Wiley & Sons, Inc.
<https://doi.org/10.1002/9781118584194.ch28>
- Hesse, H. (1943). *Le jeu des Perles de verre*. La Librairie générale française.
- Horvilleur, D. (2015). *Comment les rabbins font les enfants. Sexe, transmission, identité dans le judaïsme*. Grasset.
- Korsia, H. (2010). La transmission dans le judaïsme. *Inflexions*, N° 13(1), 33.
<https://doi.org/10.3917/infle.013.0033>
- Lalieu, O. (2001). L'invention du «devoir de mémoire». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 69(1), 83.
<https://doi.org/10.3917/ving.069.0083>
- Le changement linguistique [Entretien avec William Labov] : Entretien avec William Labov. (1983). *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46(1), 67-71. <https://doi.org/10.3406/arss.1983.2177>
- Léglise, I. (2019). *Documenter les parcours de familles transnationales : Généalogies, biographies langagières et pratiques langagières familiales*. 29.
- Lustiger, J.-M. (s. d.). *La mémoire de la Shoah*. 14.
- Marzouki, S. (2007). La francophonie des élites : Le cas de la Tunisie. *Hérodote*, 126(3), 35.
<https://doi.org/10.3917/her.126.0035>
- Memmi, A. (1972). *La Statue de sel*. Gallimard. <https://www.babelio.com/livres/Memmi-La-Statue-de-sel/15834>
- « Nos relations avec les musulmans sont excellentes. » (sans auteur) (2018). *Haguesher*, 490, 24-25.
- Robert Attal, & Sitbon, C. (1979). *Regards sur les Juifs de Tunisie*. Albin Michel.
- Sebag, P. (1991). *Histoire des Juifs de Tunisie : Des origines à nos jours*. L'Harmattan.

- Spaëth, V. (2010). Mondialisation du français dans la seconde partie du XIXe siècle : L'Alliance Israélite Universelle et l'Alliance Française: *Langue française*, n° 167(3), 49-72.
<https://doi.org/10.3917/lf.167.0049>
- Taïeb, J., & Sayah, M. (2003). *Remarques sur le parler judéo-arabe de Tunisie*. 13.
- Van Den Avenne, C. (2001). De l'expérience plurilingue à l'expérience diglossique : Migrants maliens en France. *Cahiers d'études africaines*, 41(163-164), 619-636.
<https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.112>
- Wortham et al. (2011). Interviews as interactional data, *Language in Society*, 40, 39-50, Cambridge University Press, Cambridge.
- Yerushalmi, Y. H. (1991). *Zakhor, histoire juive et mémoire juive*. Gallimard.

